



**ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE DEPOSE
AUPRES DE LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE LE
21 MARS 2002 SOUS LE NUMERO D 02-145, ACTUALISE LE 12
AVRIL 2002 SOUS LE NUMERO D 02-145/A1**

**COMPLEMENT D'INFORMATION DEPOSE AUPRES DE
LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE LE
19 SEPTEMBRE 2002**

SOMMAIRE

1. Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2002
2. Evénements récents
3. Perspectives
4. Etats Financiers au 30 juin 2002
5. Répartition du capital au 30 juin 2002
6. Evolution du capital
7. Comité exécutif au 30 juin 2002
8. Responsable du Document de Référence et du Complément d'Information
9. Responsables du contrôle des comptes
10. Table de concordance COB

1. Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2002

BONNE RESISTANCE DANS UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE, AFFECTE PAR LA CRISE DES MARCHES FINANCIERS

RESULTAT NET PART DU GROUPE DE 2 026 MILLIONS D'EUROS (-15,9%)

RETOUR SUR CAPITAUX PROPRES APRES IMPÔT DE 16,1 %

Résultats au 30/06/02

	1S02	1S01	1S02/ 1S01
<i>en millions d'euros</i>			
Produit net bancaire (1)	8 550	8 851	-3,4%
Frais de gestion	-5 462	-5 438	+0,4%
Résultat brut d'exploitation	3 088	3 413	-9,5%
Coût du risque	-628	-532	+18,0%
Résultat d'exploitation	2 460	2 881	-14,6%
Sociétés mises en équivalence	59	215	-72,6%
Plus-values des activités de Private Equity	517	331	+56,2%
Plus-values du portefeuille actions	234	340	-31,2%
Goodwill	-166	-100	+66,0%
Eléments exceptionnels	-69	16	n.s.
Total éléments hors exploitation	575	802	-28,3%
Résultat avant impôt	3 035	3 683	-17,6%
Impôt	-838	-1 084	-22,7%
Intérêts minoritaires	-171	-190	-10,0%
Résultat net part du groupe	2 026	2 409	-15,9%
Coefficient d'exploitation	63,9%	61,4%	+2,5 pt
ROE après impôt	16,1%	21,4%	-5,3 pt
(1) - dont Commissions (a)	3 218	3 329	-3,3%
- dont Net d'intérêts et produits assimilés (b)	2 635	2 331	+13,0%
- dont Gains sur opérations financières (b)	2 697	3 191	-15,5%

(a) Y compris revenus des activités d'assurance et autres activités et autres produits nets et charges d'exploitation.

(b) Répartition selon les définitions strictement comptables. Les coûts de portage des portefeuilles de trading sont intégrés dans la marge d'intérêt. Les résultats de trading au sens économique figurent dans le compte de résultat du pôle BFI.

- ◆ **Dans un environnement marqué par une crise profonde des marchés tant d'actions que de dette d'entreprise, le groupe dégage au premier semestre un PNB de 8 550 millions d'euros, en baisse de 3,4 % par rapport au premier semestre 2001.**
- ◆ **Les frais de gestion n'augmentent que de 0,4 % à 5 462 millions d'euros et le résultat brut d'exploitation baisse de 9,5 % à 3 088 millions d'euros.**
- ◆ **L'accroissement de la charge de provisionnement des risques (+ 96 millions d'euros) et la baisse de la contribution des éléments hors exploitation (- 227 millions d'euros) conduisent à une diminution de 15,9 % du résultat net part du groupe (2 026 millions d'euros).**
- ◆ **Les résultats des pôles d'activité Banque de Financement et d'Investissement, et Banque Privée, Gestion d'actifs, Assurance et Titres, affectés par la crise, manifestent néanmoins leur compétitivité, avec des coefficients d'exploitation semestriels de 61,7 % et 61,6 % respectivement.**
- ◆ **Les activités et les résultats de la banque de détail poursuivent leur progression.**

Le conseil d'administration de BNP Paribas a examiné les comptes du premier semestre.

Le début du semestre a prolongé les tendances économiques et financières de la fin de l'année 2001 : le ralentissement économique américain s'est stabilisé mais a gagné l'Europe, l'atonie des bourses de valeurs entretient l'attentisme des investisseurs, les secteurs et les pays en crise (télécommunications, "nouvelle économie", Argentine, etc.) n'ont pas bénéficié d'améliorations significatives de leur situation, le nombre des défaillances d'entreprises reste élevé, voire croissant en Europe.

La fin du semestre a connu une nette aggravation de l'environnement bancaire et financier dans le monde. Les bourses de valeurs ont lourdement chuté en juin, en particulier dans la deuxième moitié du mois. Cette évolution, liée aux incertitudes sur la qualité des comptes de certaines grandes sociétés, a entraîné une défiance des investisseurs à l'égard des instruments de dette d'entreprise et donc une sévère décote de ceux-ci. L'activité de la clientèle sur les marchés de capitaux a connu une nouvelle contraction, particulièrement en fin de période.

Dans ce contexte, le produit net bancaire du groupe BNP Paribas diminue de 3,4 % au premier semestre 2002 par rapport au premier semestre 2001, à 8 550 millions d'euros. Cette baisse est liée à la crise des marchés qui a des répercussions négatives sur les revenus de trading (- 18,7 % à 1 324 millions d'euros) et les commissions (- 3,3 % à 3 218 millions d'euros).

L'évolution des frais de gestion a été infléchie en fonction de cette situation : ils ne progressent que de 0,4 %, à 5 462 millions d'euros.

Le résultat brut d'exploitation atteint 3 088 millions d'euros, en baisse de 9,5 % par rapport au premier semestre de 2001. Le coefficient d'exploitation s'établit à 63,9 % et témoigne de la bonne résistance de BNP Paribas à un environnement difficile.

Le coût du risque augmente de 18,0 % à 628 millions d'euros par rapport au premier semestre 2001. Les éléments hors exploitation s'inscrivent en baisse de 227 millions d'euros par rapport au premier semestre 2001 qui comportait notamment une contribution exceptionnelle de Finaxa (société mise en équivalence). Les plus-values latentes s'élevaient à 3,3 milliards d'euros au 30 juin 2002

Le résultat net, part du groupe s'établit à 2 026 millions d'euros (- 15,9 % par rapport au premier semestre 2001).

Pour l'ensemble du premier semestre 2002, le retour sur capitaux propres après impôt du groupe atteint 16,1 %.



RESULTATS PAR POLE D'ACTIVITE

1.1 - Banque de Détail

en millions d'euros	1S02	1S01	1 ^{er} Sem 02 / 1 ^{er} Sem 01
PNB	4 733	4 300	+10,1%
Frais de gestion	-3 039	-2 807	+8,3%
RBE	1 694	1 493	+13,5%
Coût du risque	-320	-291	+10,0%
Résultat d'exploitation	1 374	1 202	+14,3%
Eléments hors exploitation	-136	-29	n.s.
Résultat avant impôt	1 238	1 173	+5,5%
Coefficient d'exploitation	64,2%	65,3%	-1,1 pt
Fonds propres alloués (Md E)	9,8	9,0	
ROE avant impôt	25%	26%	

Le produit net bancaire des activités de Banque de Détail progresse de 10,1 % par rapport au premier semestre 2001, à 4 733 millions d'euros. Le résultat brut d'exploitation (1 694 millions d'euros) dépasse de 13,5 % le niveau atteint au premier semestre 2001. Cette croissance soutenue provient de l'acquisition de l'United California Bank, mais aussi d'une bonne croissance organique de tous les pôles d'activité de Banque de Détail.

Banque de Détail en France

en millions d'euros	1S02	1S01	1S02 / 1S01
PNB	2 370	2 287	+3,6%
dont Commissions	1 026	1 032	-0,6%
dont Marge d'intérêt	1 344	1 255	+7,1%
Frais de gestion	-1 619	-1 578	+2,6%
RBE	751	709	+5,9%
Coût du risque	-99	-64	+54,7%
Résultat d'exploitation	652	645	+1,1%
Eléments hors exploitation	-4	-2	n.s.
Résultat avant impôt	648	643	+0,8%
Résultat attribuable à BPGA	-40	-55	-27,3%
Résultat avant impôt de BDDF	608	588	+3,4%
Coefficient d'exploitation	68,3%	69,0%	-0,7 pt
Fonds propres alloués (Md E)	4,9	5,1	
ROE avant impôt	25%	23%	

Dans le réseau France ⁽¹⁾, le produit net bancaire progresse de 3,6 % à 2 370 millions d'euros, malgré un tassement des commissions (- 0,6 %) dû à la baisse des transactions sur titres, des produits de conservation et des commissions de change. La marge d'intérêt poursuit sa progression dynamique (+ 7,1 %), soutenue par une amélioration de la structure des dépôts.

Les frais de gestion augmentant de 2,6 %, le résultat brut d'exploitation s'établit en hausse de 5,9 % à 751 millions d'euros.

Le coefficient d'exploitation marque une nouvelle amélioration : 68,3 % contre 69,0 % au premier semestre 2001.

Par rapport au faible niveau du premier semestre 2001, le coût du risque augmente de 54,7 % à 99 millions d'euros. Après partage du résultat de la banque privée en France avec le pôle Banque Privée Gestion d'Actifs, le résultat net avant impôt du pôle Banque de Détail en France s'établit à 608 millions d'euros (+ 3,4 %).

La rentabilité des capitaux propres alloués, 25 % avant impôt, est en progression de 2 points par rapport au premier semestre 2001.

Cette progression tient notamment à une baisse des actifs pondérés du pôle, provenant de la stricte maîtrise des encours de crédit aux entreprises, tandis que les crédits aux particuliers augmentent de 6,5 % avec notamment une hausse des encours de crédits immobiliers de 8,0 % par rapport au premier semestre 2001.

⁽¹⁾ Incluant 100 % de la Banque Privée en France.

Services Financiers Spécialisés

en millions d'euros	1S02	1S01	1S02 / 1S01
PNB	1 280	1 176	+8,8%
Frais de gestion	-799	-751	+6,4%
RBE	481	425	+13,2%
Coût du risque	-161	-143	+12,6%
Résultat d'exploitation	320	282	+13,5%
Éléments hors exploitation	-26	-4	n.s.
Résultat avant impôt	294	278	+5,8%
Coefficient d'exploitation	62,4%	63,9%	-1,5 pt
Fonds propres alloués (Md E)	2,8	2,5	
ROE avant impôt	21%	22%	

Cet ensemble a poursuivi sa forte croissance hors de France : au 30 juin 2002, l'encours des crédits gérés a progressé au total de 7,9 % en un an, mais de 24,6 % à l'étranger.

Sous l'effet de cette dynamique, le produit net bancaire du pôle s'établit à 1 280 millions d'euros (+8,8 % par rapport au premier semestre 2001) et son résultat brut d'exploitation à 481 millions d'euros (+ 13,2 %).

Le coefficient d'exploitation s'améliore, passant de 63,9 % à 62,4 %.

Le coût du risque du semestre s'établit à 161 millions d'euros (+12,6%) mais connaît une stabilisation au 2^{ème} trimestre (-2,7% par rapport au 2^{ème} trimestre 2001) , notamment du fait des mesures préventives engagées au Cetelem en 2001 quant à la sélection des dossiers en France. Le résultat net avant impôt, à 294 millions d'euros, progresse de 5,8% par rapport au premier semestre 2001.

La vive progression des encours moyens entraîne une hausse des capitaux propres alloués (+ 13,9 %), qui pèse sur le ratio de rendement de ces capitaux avant impôt : 21 % contre 22 % au premier semestre 2001.

Au cours du semestre, BNP Paribas Lease Group a établi un nouvel accord de partenariat à long terme avec Case New Holland pour le financement du matériel agricole et de travaux publics dans l'ensemble de l'Europe occidentale. CortalConsors, premier courtier spécialiste de l'épargne des particuliers en Europe, est en cours de création. Le 8 août 2002, BNP Paribas a annoncé qu'à la suite de l'offre de rachat lancée le 12 juin, il détenait 95,05% de Consors Discount Broker AG

Banque de Détail à l'International

en millions d'euros	1S02	1S01	1S02 / 1S01
PNB	1 162	929	+25,1%
Frais de gestion	-660	-516	+27,9%
RBE	502	413	+21,5%
Coût du risque	-60	-84	-28,6%
Résultat d'exploitation	442	329	+34,3%
Éléments hors exploitation	-106	-22	n.s.
Résultat avant impôt	336	307	+9,4%
Coefficient d'exploitation	56,8%	55,5%	+1,3 pt
Fonds propres alloués (Md E)	2,0	1,5	
ROE avant impôt	33%	41%	

Avec l'intégration de la United California Bank, au 15 mars 2002, le produit net bancaire semestriel de la Banque de Détail à l'International progresse de 25,1 % à 1 162 millions d'euros et son résultat brut d'exploitation de 21,5 % à 502 millions d'euros. A périmètre et taux de change constants, le produit net bancaire est en hausse de 4,3 % et le résultat brut d'exploitation progresse de 1,2 %.

La Banque de Détail à l'International conserve un coefficient d'exploitation très favorable (56,8 % contre 55,5 % au premier semestre 2001).

Le coût du risque (60 millions d'euros) est en retrait de 28,6 %, bénéficiant d'une amélioration de l'environnement économique dans l'Ouest des Etats-Unis. Même après amortissement des écarts d'acquisition liés aux récentes opérations de croissance externe, la hausse du résultat avant impôt s'élève à + 9,4 %, pour atteindre 336 millions d'euros.

Le rendement sur capitaux propres alloués reste élevé : 33 %, soit 41 % avant amortissement des

écarts d'acquisition (41 % au premier semestre 2001).

Le processus de fusion entre Bank of the West et UCB se déroule conformément au calendrier annoncé, dans le contexte d'une bonne tenue de l'activité. Dans les pays émergents et outre-mer, le groupe poursuit la rationalisation de son réseau et le perfectionnement de ses outils informatiques et commerciaux.

1.2 - Banque Privée, Gestion d'Actifs, Assurance et Titres.

en millions d'euros	1S02	1S01	1S02 / 1S01
PNB	1 158	1 182	-2,0%
Frais de gestion	-713	-666	+7,1%
<i>RBE</i>	445	516	-13,8%
Coût du risque	2	-52	n.s.
Résultat d'exploitation	447	464	-3,7%
Eléments hors exploitation	-8	16	n.s.
Résultat avant impôt	439	480	-8,5%
Coefficient d'exploitation	61,6%	56,3%	+5,3 pt
Fonds propres alloués (Md E)	2,9	2,3	

La crise des marchés a lourdement pesé sur les revenus du pôle d'activité BPGA. Dans chacun des métiers du pôle, une grande part des commissions est exprimée en proportion de la valeur des actifs et se contracte donc mécaniquement quand ceux-ci se déprécient. En outre, la banque privée est affectée par le fait que les investisseurs particuliers ont réduit très fortement le nombre de leurs transactions.

Le métier Assurance a dû constater, sur son portefeuille d'actions, des provisions qui affectent comptablement le produit net bancaire du groupe.

Au total, le produit net bancaire trimestriel de BPGA baisse de 2,0 % par rapport au premier semestre 2001, qui constituait une référence élevée.

en millions d'euros	GA et BP	Assurance	Titres	BPGA
PNB	538	336	284	1 158
1S01	566	345	271	1 182
Var/1S01	-4,9%	-2,6%	4,8%	-2,0%
Frais de Gestion	-364	-169	-180	-713
1S01	-346	-157	-163	-666
Var/1S01	5,2%	7,6%	10,4%	7,1%
RBE	174	167	104	445
1S01	220	188	108	516
Var/1S01	-20,9%	-11,2%	-3,7%	-13,8%
Coût du risque	-3	5	0	2
1S01	-48	-3	-1	-52
Var/1S01	-93,8%	n.s.	n.s.	n.s.
Résultat d'exploitation	171	172	104	447
1S01	172	185	107	464
Var/1S01	-0,6%	-7,0%	-2,8%	-3,7%
Total hors exploitation	-3	7	-12	-8
1S01	2	18	-4	16
Var/1S01	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Résultat avant impôt	168	179	92	439
1S01	174	203	103	480
Var/1S01	-3,4%	-11,8%	-10,7%	-8,5%

Dans le métier Gestion d'Actifs et Banque Privée, les frais de gestion du semestre s'élèvent à 364 millions d'euros (+5,2%) avec une stabilisation entre le premier et le deuxième trimestre. Mais le pôle subit l'effet report des augmentations de charges liées aux développements d'activité de l'année 2001, en particulier dans les métiers Assurance et Titres, ainsi que l'élargissement du périmètre de consolidation depuis le 1^{er} janvier 2002. Au total, les frais de gestion du pôle progressent de 7,1 % par rapport au premier semestre 2001. Des programmes d'ajustement de coûts sont mis en œuvre. Le coefficient d'exploitation s'établit à 61,6 %, niveau qui reste très compétitif pour de telles activités.

Le résultat brut d'exploitation (445 millions d'euros) est ainsi en recul de 13,8 % et le résultat avant impôt (439 millions d'euros), de 8,5 % par rapport au niveau record du premier semestre 2001.

Au cours de ce semestre, la collecte nette a été positive de 7,3 milliards d'euros, en ligne avec les objectifs, mais le total des actifs gérés par le groupe a été ramené à 263 milliards d'euros par la baisse des valorisations. La marge sur les actifs gérés a été maintenue au niveau de 2001 (64 points de base). Le métier Assurance a poursuivi son développement commercial, notamment à l'étranger où les primes de prévoyance et d'assurance des emprunteurs ont progressé de 59 %. Le métier Titres a, une fois de plus, été classé "meilleur conservateur en Europe" (Global Investor).

BNP Paribas Capital.

en millions d'euros	1S02	1S01
Plus-values	517	331
Autres revenus nets	-7	134
Frais de gestion	-23	-36
Résultat avant impôt	487	429

Malgré la baisse prononcée des marchés boursiers, BNP Paribas Capital a largement préservé la valeur de son portefeuille au cours du semestre, tout en procédant à 0,9 milliard d'euros de désinvestissements nets, conformément à la stratégie du groupe.

La valeur estimative du portefeuille, compte tenu de ces désinvestissements, est passée de 6,6 milliards d'euros à 5,8 milliards d'euros et les plus-values latentes de 2,6 milliards d'euros à 2,1 milliards d'euros (après réalisation de 517 millions d'euros de plus-values sur le portefeuille du 31 décembre 2001).

Le résultat avant impôt de BNP Paribas Capital s'établit ainsi à 487 millions d'euros sur le semestre (429 millions d'euros au premier semestre 2001).

Le closing final du nouveau fonds de private equity, PAI Europe III, a été prononcé pour un montant total d'engagements reçus de 1 816 millions d'euros, très au-delà de l'objectif de 1 250 millions d'euros malgré le contexte de marché difficile.

1.3 - Banque de Financement et d'Investissement.

en millions d'euros	1S02	1S01	1S02 / 1S01
PNB	2 643	3 158	-16,3%
dont Revenus de trading*	1 324	1 628	-18,7%
Frais de gestion	-1 631	-1 848	-11,7%
RBE	1 012	1 310	-22,7%
Coût du risque	-281	-204	+37,7%
Résultat d'exploitation	731	1 106	-33,9%
Éléments hors exploitation	19	12	+58,3%
Résultat avant impôt	750	1 118	-32,9%
Coefficient d'exploitation	61,7%	58,5%	+3,2 pt
Fonds propres alloués (Md E)	8,2	7,6	
ROE avant impôt	18%	29%	

* incluant l'activité clientèle et les revenus correspondants

Les activités de Banque de Financement et d'Investissement sont celles qui ont le plus directement souffert de la crise des marchés. Leur produit net bancaire du premier semestre recule de 16,3 % par rapport à 2001, à 2 643 millions d'euros.

en millions d'euros	Conseil et Marchés de Capitaux	Financeme nts spécialisés	Banque Commer ciale	BFI
PNB	1 557	672	414	2 643
1S01	1 999	704	455	3 158
Var/1S01	-22,1%	-4,5%	-9,0%	-16,3%
Frais de Gestion	-1 099	-321	-211	-1 631
1S01	-1 331	-290	-227	-1 848
Var/1S01	-17,4%	10,7%	-7,0%	-11,7%
RBE	458	351	203	1 012
1S01	668	414	228	1 310
Var/1S01	-31,4%	-15,2%	-11,0%	-22,7%
Coût du risque	-7	-153	-121	-281
1S01	3	-126	-81	-204
Var/1S01	n.s.	21,4%	49,4%	37,7%
Résultat d'exploitation	451	198	82	731
1S01	671	288	147	1 106
Var/1S01	-32,8%	-31,3%	-44,2%	-33,9%
Total hors exploitation	14	5	0	19
1S01	-1	6	7	12
Var/1S01	n.s.	n.s.	n.s.	58,3%
Résultat avant impôt	465	203	82	750
1S01	670	294	154	1 118
Var/1S01	-30,6%	-31,0%	-46,8%	-32,9%

Les revenus des activités de conseil et de marchés de capitaux (1 557 millions d'euros), sont en baisse de 22,1 % par rapport au premier semestre 2001. Cette évolution provient des activités tant sur actions que sur taux d'intérêt : les baisses de cours du mois de juin ont eu un effet négatif sur les évaluations quotidiennes des titres en inventaire. En outre, pour les dérivés d'actions, les volumes d'activité avec la clientèle ont diminué continûment durant le deuxième trimestre.

Les revenus des activités de financement sont aussi en baisse, quoique dans de moindres proportions, par rapport au premier semestre 2001. Les financements spécialisés (- 4,5 %) ont supporté à la fois les effets de la baisse du dollar, surtout en fin de semestre, et ceux d'une activité naturellement très réduite dans le secteur des media et télécommunications. La banque commerciale a poursuivi la réduction de ses actifs pondérés (-11,7 %), avec l'effet corrélatif sur ses revenus (- 9,0 %).

Dans cette conjoncture très défavorable, le pôle a ajusté ses frais de gestion. Outre la flexibilité naturelle des rémunérations variables, les embauches ont été gelées dans les métiers de marché et la mise en œuvre du plan de développement du métier actions différée. L'adaptation du réseau international se poursuit. Au total, les frais de gestion de BFI baissent de 11,7 % par rapport au premier semestre 2001, à 1 631 millions d'euros.

Le coefficient d'exploitation, à 61,7 %, témoigne de la compétitivité du pôle, même dans cet environnement très dégradé.

Le résultat brut d'exploitation du semestre s'établit ainsi à 1 012 millions d'euros (- 22,7 % par rapport au premier semestre 2001). Le coût du risque (281 millions d'euros) est en hausse sensible (+ 37,7 %) du fait notamment de certaines situations spécifiques aux Etats-Unis. Le résultat avant impôt, à 750 millions d'euros, est en baisse de 32,9 %.

Le retour sur capitaux propres alloués avant impôt s'établit à 18 %. Le positionnement concurrentiel du groupe dans ces activités continue de se renforcer, comme en témoignent les classements publiés.

	1S02	2001
FIXED-INCOME		
All Euromarket issues, bookrunners	# 8	# 9
All bonds in euros, bookrunners	# 7	# 7
All corporate bonds in euros (bookrun.)	# 3	# 4
All Invest.-grade bonds in euros (bookrun.)	# 4	# 6
FINANCEMENTS STRUCTURES		
Top arranger of Synd. Credits (volume)	# 9	# 9
Top arranger of Synd. Credits EMEA (volume)	# 6	# 7
Top arranger of Synd. Credits for M&A, EMEA(volume)	# 8	# 5
CORPORATE FINANCE		
International EMEA Convertible issues	# 4	# 6
International EMEA Equity issues	# 15	# 13
M&A Europe, completed deals (by amount)	# 10	# 14

Source: IFR – Thomson Financial, Project Finance International



En commentant ces résultats, Michel Pébereau a déclaré : "Comme je le craignais dans mon commentaire de nos résultats 2001 en mars dernier, le premier semestre de l'année 2002 a été marqué par un contexte économique et de marché défavorable et aléatoire. Notre groupe en a subi les conséquences, surtout en juin. Les évolutions brutales et erratiques des bourses en juillet ne permettent pas d'anticiper un changement de ce contexte pour les mois à venir.

Dans cet environnement qui pèse sur les revenus et le coût du risque des activités bancaires et financières dans le monde, les équipes de BNP Paribas resteront mobilisées pour la maîtrise des frais de gestion et le contrôle des risques, afin de maintenir le niveau de compétitivité du groupe. Celui-ci pourra ainsi tirer parti de son potentiel de croissance des revenus dès que la conjoncture sera plus favorable".

2. Evénements récents

Acquisition de Consors

Le Groupe BNP Paribas et sa filiale Cortal ont conclu, le 29 avril 2002, un accord avec SchmidtBank Beteiligungs holding GmbH, Hoh/Saale, actionnaire majoritaire de Consors, prévoyant l'acquisition pour 287 millions d'euros des 66,43% détenus par SchmidtBank dans Consors Discount-Broker AG ("Consors").

La transaction a été réalisée le 7 mai 2002.

Une offre publique a été lancée sur la part de Consors détenue par les actionnaires minoritaires à un prix de 12,40 euros par action. En cas de rachat de 100% des minoritaires et compte tenu de la réglementation allemande des offres publiques, le prix pour 100% de Consors serait de 485 millions d'euros.

L'acquisition de Consors et son rapprochement avec Cortal va donner naissance au 1er courtier européen spécialiste de l'épargne des particuliers avec près de 1,2 millions de clients gérés et 14 milliards d'euros d'actifs gérés. Cortal est le courtier en ligne leader en France en terme de Produit Net Bancaire et de nombre de clients et Consors est en Allemagne le 2ème courtier en ligne par le produit net bancaire et le nombre de transactions.

Le 8 août 2002, le groupe BNP Paribas détenait 95,05% de Consors Discount Broker AG.

Acquisition de Cogent

La filiale de BNP Paribas, BNP Paribas Securities Services, a annoncé le 16 mai l'acquisition de Cogent, la filiale d'Administration de Fonds d'AMP, pour un montant d'environ 363 millions d'euros (617 millions de dollars australien).

En complément, BNP Paribas Securities Services se substituera à AMP pour le prêt de 13 millions d'euros (22 millions de dollars australien) accordé à Cogent.

Cette opération permettra d'associer l'expertise de BNP Paribas Securities Services en terme de Conservation de titres et d'Administration de Fonds à l'expertise de Cogent en matière de sous traitance d'Administration de Fonds.

Jusqu'à 28 % du goodwill seront payés 12 mois après la réalisation de la transaction ; ce paiement est soumis à la condition de la réalisation par Cogent de ses objectifs en terme de chiffre d'affaires.

Cette acquisition apporte à BNP Paribas Securities Services, première banque européenne de conservation et de services liés aux titres, une présence significative sur le marché britannique de la sous-traitance des opérations d'Administration de Fonds, qui représente un nouveau marché pour la ligne d'activité European Investor Services de BNP Paribas Securities Services. Elle lui permet également d'offrir des services en Australie et en Nouvelle-Zélande.

La transaction a été finalisée le 3 septembre 2002 après les audits juridiques complémentaires et après l'obtention de tous les agréments réglementaires requis.

Cession de Banque Directe

Le 6 juin 2002, BNP Paribas est parvenu à un accord de principe en vue de la cession à AXA Banque de 100 % du capital de Banque Directe, filiale du groupe BNP Paribas. Cet accord de principe ne sera finalisé qu'après recueil de l'avis des instances sociales et de l'agrément des autorités bancaires.

Pour BNP Paribas, Banque Directe constitue un actif moins stratégique du fait de la mise en place de son dispositif de banque de détail Multicanal offrant, en plus du service en agences, toutes les fonctionnalités d'une banque par téléphone et par internet.

Par ailleurs, outre le réseau bancaire généraliste opérant sous la marque BNP Paribas, le groupe a choisi de développer fortement ses activités d'investissement en ligne à travers sa filiale de services financiers spécialisés Cortal/Consors.

Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2002

L'assemblée Générale Mixte des actionnaires de BNP Paribas s'est tenue le 31 mai 2002 sous la présidence de Michel Pébereau

Au cours de cette assemblée, les actionnaires ont eu entre autres, à se prononcer sur :

- l'approbation des comptes de l'exercice 2001
- l'affectation du résultat et la mise en distribution d'un dividende de 1,20 euros net par action issue de la division du titre (en progression de 6,7% par rapport à l'année précédente), soit 1,80 euros avoir fiscal compris pour les actionnaires personnes physiques résidentes françaises,
- des autorisations à donner au Conseil d'administration pour effectuer des opérations sur le capital de la Banque,
- l'approbation de l'apport de l'activité de Banque Privée à Singapour à BNP Paribas Private Bank, filiale spécialisée en ce domaine; cette opération s'inscrit dans la logique de fusion votée par l'assemblée Générale des actionnaires en 2000,
- des modifications statutaires, principalement dans l'optique de l'adoption de la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques adoptée en 2001.

Toutes les résolutions présentées ont été adoptées.

3 - Perspectives

PROJET BNP PARIBAS 2005

BNP Paribas a présenté le 21 mai 2002 son Projet 2005 qui est résumé ci-dessous.

Les objectifs mentionnés dans ce texte sont ceux d'un scénario central présupposant un contexte économique marqué par des niveaux de croissance proches de la croissance potentielle, une relative stabilité des taux d'intérêt et de change, une progression annuelle des marchés actions de 5% et l'absence de crise majeure.

BNP Paribas entend poursuivre quatre grandes priorités au cours des 3 prochaines années :

- Une forte croissance organique dans tous les pôles d'activité du groupe, en mettant davantage l'accent sur les ventes croisées et les partenariats de distribution
- La poursuite d'une politique stricte en matière de maîtrise des coûts et de contrôle du risque.
- Une gestion efficace du capital
- Le maintien d'une stratégie d'acquisition rigoureuse et disciplinée – du point de vue stratégique comme du point de vue financier – et un programme de rachat d'action.

UNE FORTE CROISSANCE ORGANIQUE

L'une des principales caractéristiques du Projet 2005 est la priorité donnée à la croissance du produit net bancaire. L'objectif du groupe est de générer une croissance annuelle du produit net bancaire d'au moins 10% entre 2001 et 2005. L'accroissement du produit net bancaire figure en tête des priorités de chaque pôle, les gains de parts de marché étant à cet égard déterminants:

- *banque de détail en France* : confirmer la tendance actuelle et continuer à faire mieux que le marché en conquête de clientèle de particuliers en s'appuyant sur une solide plate-forme multi-canal pour augmenter le taux de pénétration de la clientèle française au meilleur coût.

- *services financiers spécialisés* : mettre à profit les quatre positions de leader en Europe (crédit à la consommation, leasing, gestion de flotte avec services et épargne et courtage en ligne). Utiliser les avantages du groupe en termes de taille, de qualité élevée des produits et des systèmes, de savoir-faire en matière de ventes croisées ainsi que de plates-formes de production à faibles coûts.

- *banque de détail à l'international* : continuer la stratégie qui a été appliquée avec succès pour BancWest c'est à dire une combinaison ambitieuse et bien exécutée de croissance interne et externe. Sur les marchés émergents, poursuivre la rationalisation du réseau.

- *banque privée, gestion d'actifs, assurance et titres (BPGA)* : mettre l'accent sur la croissance hors de France. En Europe, en particulier, accélérer la collecte de capitaux via une structure de distribution renforcée et plus étendue.

- *banque de financement et d'investissement (BFI)* : développer les parts de marché, conserver un mode d'organisation réactif aux changements du cycle économique, et maintenir un niveau de rentabilité élevé et récurrent.

- *BNP Paribas Capital* : poursuivre le recentrage sur le sponsoring de fonds tiers, réduisant ainsi les engagements en capital en termes absolus du groupe. Continuer la cession du portefeuille de participations du groupe avec opportunisme et sans à-coups majeurs.

En termes de répartition géographique, il n'est pas planifié de modification majeure, le groupe demeurera ancré en Europe et aux Etats-Unis. Le poids relatif de la France devrait diminuer dans la mesure où l'internationalisation du groupe devrait s'intensifier. Cependant, la part du reste de l'Europe devrait augmenter de sorte que le Vieux continent dans son ensemble devrait représenter les trois quarts du résultat avant impôt du groupe. De même, la part des Etats-Unis devrait passer de 13% à environ 15% du résultat avant impôt dans le cadre de la poursuite de la stratégie de développement du réseau de banque de détail sur la côte Ouest ainsi que de certains segments ciblés de BFI. Ainsi, l'Europe et les Etats-Unis réunis, devraient représenter toujours plus de 90% du résultat avant impôt.

Sur les marchés émergents, le groupe a une approche très sélective, opportuniste et prudente quant aux engagements de nouveaux capitaux, en donnant la priorité aux pays asiatiques les plus prometteurs et au Brésil.

CONTROLE DES RISQUES ET MAITRISE DES COUTS

La maîtrise rigoureuse des coûts et l'amélioration continue du coefficient d'exploitation resteront au centre de la stratégie du groupe au jour le jour dans le cadre du processus systématique et rigoureux d'établissement et de contrôle du budget.

Réallocation du Capital

La politique de gestion du capital au niveau du groupe sera centrée essentiellement sur un déploiement rigoureux et équilibré du capital. Le poids relatif de nos principales lignes d'activités dans le capital alloué par le groupe est globalement satisfaisant. Seules les activités de Private Equity devraient connaître une évolution importante de leur dotation en capital, leur part dans le total des fonds propres alloués passant de 9% à environ 4%. Le capital ainsi libéré, devrait être redéployé au profit des autres activités opérationnelles.

La part de la banque de financement et d'investissement dans les capitaux alloués a pour objectif de rester à peu près stable à environ 35%, mais sur une base de capital élargie ce qui permettra de réaliser les ambitions de croissance de ce pôle.

Enfin, l'objectif 2005 est que 60% au moins des fonds propres du groupe soient affectés à la banque de détail et à BPGA : la part de la banque de détail devrait passer de 44% (y compris UCB) à 46% et celle de BPGA de 13% à 15%, ce qui en ferait le principal bénéficiaire de la croissance interne en termes relatifs.

Sur la période 2001 à 2005, l'essentiel de l'action du groupe en matière de gestion de capital passera de la réallocation entre les principaux pôles à une optimisation au sein des pôles. Dans chaque pôle, l'objectif est d'allouer plus de capital aux activités offrant les meilleures perspectives de croissance et de rentabilité. Cette stratégie vaut pour l'ensemble des métiers du groupe, à l'exception de BPGA dont les quatre lignes d'activités sont toutes rentables, à forte croissance et faible consommation de capital.

- *Banque de détail en France* : le groupe va se concentrer sur un développement accéléré de la filière particuliers, sur la réorganisation de la filière entreprise et sur le strict contrôle des actifs moyens pondérés.

- *Banque de détail à l'international* : La réallocation des capitaux devrait se faire au profit des activités de crédit à la consommation et des financements spécialisés.

- *Services financiers spécialisés* : l'objectif est de faire croître rapidement les fonds propres alloués aux trois métiers dont les perspectives de croissance rentable sont les meilleures (Cetelem – Crédits à la consommation; Arval PHH – gestion de flottes automobiles; CortalConsors – gestion de l'épargne et courtage en ligne).

- *Banque de financement et d'investissement* : les objectifs sont de développer de façon prioritaire les métiers à rentabilité élevée (activités de marché, financements spécialisés), de réduire de 34% à 27% la part de la banque commerciale dans le total des fonds propres du pôle et de valoriser les relations de la banque commerciale par une intensification des ventes croisées.

ACQUISITIONS ET RACHATS D'ACTIONS

Au cours des prochaines années, le groupe devrait être en mesure de dégager un montant élevé de capital libre. De 2002 à 2005, la génération de capital libre devrait être en moyenne de 2,5 milliards d'euros par an. Il s'agit du capital disponible après dividendes et financement de la croissance interne tout en maintenant un ratio « Tier 1 » de 7%. Les ressources ainsi dégagées seront affectées aux acquisitions et au rachat d'actions.

Concernant les acquisitions, l'objectif est un investissement en croissance externe de 5 à 9 milliards d'euros. BNP Paribas entend ne pas se départir de sa démarche à la fois rigoureuse et opportuniste, dont témoignent les acquisitions antérieures (UCB et Consors), et qui se caractérise par le choix judicieux du moment, un prix raisonnable, de faibles engagements de capitaux chaque fois que possible et une discipline stricte en matière d'intégration.

Seront sélectionnées les acquisitions qui correspondent aux orientations stratégiques et aux priorités de chaque pôle.

- *Banque de détail à l'international* : la priorité sera de renforcer le réseau de la côte Ouest des Etats-Unis

- *Services financiers spécialisés* : le groupe s'efforcera d'étoffer les plates-formes, en donnant la priorité à l'Europe.

- *Banque privée, gestion d'actifs, assurances et titres* : les acquisitions seront ciblées en privilégiant la distribution de détail en Europe.

- *Banque de Financement et d'investissement* : la priorité sera d'élargir sélectivement la technicité et la base de clientèle du groupe.

En l'absence d'opportunités attractives, le capital libre inutilisé serait affecté à des rachats supplémentaires d'actions. En tout état de cause, BNP Paribas a pour objectif de réaliser au moins 1,3 milliards d'euros de rachat d'actions, de manière à neutraliser l'effet de dilution lié aux programmes d'actionnariat du personnel.

4 – Etats financiers

SOMMAIRE

	BILAN CONSOLIDE
	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
	TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE
Note 1	PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
Note 2	PERIMETRE DE CONSOLIDATION
Note 3	OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES
Note 4	OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE
Note 5	OPERATIONS SUR TITRES DE TRANSACTION DE PLACEMENT ET ASSIMILES ET D'INVESTISSEMENT
Note 6	PLACEMENTS FINANCIERS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE
Note 7	PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES NON CONSOLIDEES ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME
Note 8	PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES ET RISQUES PAYS
Note 9	PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES MISES EN EQUIVALENCE
Note 10	IMMOBILISATIONS FINANCIERES
Note 11	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
Note 12	ECARTS D'ACQUISITION DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES
Note 13	COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS
Note 14	COMPTES CREDITEURS INTERBANCAIRES ET TITRES EMIS SUR LES MARCHES INTERBANCAIRES
Note 15	COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE, BONS DE CAISSE ET CREANCES NEGOCIABLES
Note 16	EMPRUNTS OBLIGATAIRES
Note 17	PROVISIONS TECHNIQUES DES ENTREPRISES D'ASSURANCE
Note 18	COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES PASSIFS
Note 19	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
Note 20	DETTES SUBORDONNEES
Note 21	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX
Note 22	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
Note 23	ENGAGEMENTS HORS-BILAN
Note 24	OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME
Note 25	EXPOSITION AU 30 JUIN 2002 DU GROUPE BNP PARIBAS AUX RISQUES DE MARCHE LIES AUX OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS
Note 26	REGIMES DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE
Note 27	INTERETS ET PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES
Note 28	PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
Note 29	PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE
Note 30	REVENUS DES PORTEFEUILLES-TITRES
Note 31	COMMISSIONS NETTES
Note 32	MARGE TECHNIQUE ET FINANCIERE DES ENTREPRISES D'ASSURANCE
Note 33	FRAIS DE PERSONNEL
Note 34	PLANS D'OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS
Note 35	GAINS NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES
Note 36	RESULTAT EXCEPTIONNEL
Note 37	INFORMATIONS SECTORIELLES
Note 38	IMPOT SUR LES BENEFICES
Note 39	CHARGES DE RESTRUCTURATION RELATIVES AU RAPPROCHEMENT BNP-PARIBAS
Note 40	EFFECTIFS

A C T I F

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Opérations interbancaires et assimilées (note 3) :			
Caisse, banques centrales, CCP	9 988	3 489	5 569
Effets publics et valeurs assimilées (note 5)	84 354	81 462	68 684
Créances sur les établissements de crédit	154 862	186 623	188 920
Total des opérations interbancaires et assimilées	249 204	271 574	263 173
Opérations avec la clientèle (note 4) :			
Créances sur la clientèle	205 553	214 819	238 101
Opérations de crédit-bail et opérations assimilées	20 107	20 088	19 643
Total des opérations avec la clientèle	225 660	234 907	257 744
Obligations et autres titres à revenu fixe (note 5)	45 570	56 062	39 396
Actions et autres titres à revenu variable (note 5)	37 487	42 497	57 526
Placements des entreprises d'assurance (note 6)	56 164	56 210	55 430
Participations, parts dans les entreprises liées non consolidées et autres titres détenus à long terme (note 7) :			
Participations et parts dans les entreprises liées	3 112	3 027	2 742
Autres titres détenus à long terme	5 741	5 746	5 686
Total des participations, parts dans les entreprises liées non consolidées et autres titres détenus à long terme	8 853	8 773	8 428
Participations et parts dans les entreprises liées mises en équivalence :			
Financières	1 489	1 507	1 920
Non financières	345	376	310
Total des participations et parts dans les entreprises liées mises en équivalence (note 9)	1 834	1 883	2 230
Immobilisations incorporelles et corporelles (note 11)	8 125	7 514	6 654
Ecarts d'acquisition (note 12)	5 526	4 489	2 583
Comptes de régularisation et actifs divers (note 13)	91 947	141 387	157 415
Total de l'actif	730 370	825 296	850 579
HORS BILAN			
Engagements de financement donnés (note 23)	146 072	132 929	147 355
Engagements de garantie donnés (note 23)	68 127	79 943	77 469
Engagements sur titres (note 23)	27 693	11 090	23 804
Engagements donnés liés à l'activité d'assurance	1 043	668	1 211
Opérations sur instruments financiers à terme (note 24)	13 183 663	10 921 962	10 552 742

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Opérations interbancaires et assimilées (note 14) :			
Banques centrales, CCP	242	202	248
Dettes envers les établissements de crédit	198 464	220 094	228 413
Total des opérations interbancaires et assimilées	198 706	220 296	228 661
Opérations avec la clientèle (note 15)	194 022	216 096	219 343
Dettes représentées par un titre :			
Bons de caisse (note 15)	7 875	6 771	7 320
Titres du marché interbancaire (note 14)	1 014	1 670	496
Titres de créances négociables (note 15)	66 880	63 575	67 090
Emprunts obligataires (note 16)	13 951	15 780	14 331
Autres dettes représentées par un titre	185	67	119
Total des dettes représentées par un titre	89 905	87 863	89 356
Provisions techniques des entreprises d'assurance (note 17)	55 572	55 205	54 525
Comptes de régularisation et passifs divers (note 18)	142 884	199 224	213 341
Ecarts d'acquisition (note 12)	23	25	34
Provisions pour risques et charges (note 19)	4 458	4 853	5 163
Dettes subordonnées (note 20)	13 809	13 038	12 661
Fonds pour risques bancaires généraux (note 21)	999	1 007	1 017
Intérêts minoritaires (note 22)	4 328	3 079	3 190
Capitaux propres part du groupe (note 22) :			
Capital souscrit	1 790	1 772	1 772
Primes d'émission et d'apport	10 804	10 476	10 476
Réserves consolidées et assimilées	11 044	8 344	8 631
Résultat de l'exercice	2 026	4 018	2 409
Total des capitaux propres, part du groupe	25 664	24 610	23 288
Total du passif	730 370	825 296	850 579
HORS BILAN			
Engagements de financement reçus (note 23)	35 742	22 355	47 263
Engagements de garantie reçus (note 23)	40 847	42 276	46 531
Engagements sur titres (note 23)	27 119	9 216	26 386
Engagements reçus liés à l'activité d'assurance	1 815	2 345	1 946

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	30 juin 2002	30 juin 2001	31 décembre 2001
<i>Intérêts et produits assimilés</i>	16 380	21 316	39 303
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	(13 972)	(19 332)	(35 327)
Net des intérêts et produits assimilés (note 27)	2 408	1 984	3 976
Revenus des titres à revenu variable (note 30)	227	347	564
<i>Commissions (produits)</i>	3 151	3 372	6 413
<i>Commissions (charges)</i>	(1 098)	(1 111)	(2 029)
Net des commissions (note 31)	2 053	2 261	4 384
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	2 636	2 972	6 296
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	61	219	223
<i>Autres produits d'exploitation bancaire</i>	589	636	1 097
<i>Autres charges d'exploitation bancaire</i>	(408)	(383)	(766)
Net des autres produits et charges d'exploitation bancaire	181	253	331
Marge technique et financière des entreprises d'assurance (note 32)	785	671	1 308
Produits nets des autres activités	199	144	368
Produit net bancaire (note 37)	8 550	8 851	17 450
Charges générales d'exploitation :			
Frais de personnel (note 33)	(3 124)	(3 273)	(6 467)
Autres frais administratifs	(2 039)	(1 876)	(3 889)
Total des charges générales d'exploitation	(5 163)	(5 149)	(10 356)
Dotation aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(299)	(289)	(577)
Résultat brut d'exploitation (note 37)	3 088	3 413	6 517
Coût du risque (note 8)	(628)	(532)	(1 312)
Résultat d'exploitation (note 37)	2 460	2 881	5 205
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence (note 9)	59	215	228
Gains nets sur actifs immobilisés (note 35)	751	671	1 125
Résultat courant avant impôt	3 270	3 767	6 558
Résultat exceptionnel (note 36)	(71)	(5)	(165)
Impôts sur les bénéfices (note 38)	(838)	(1 084)	(1 817)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(166)	(100)	(188)
Reprise nette aux fonds pour risques bancaires généraux	2	21	27
Intérêts minoritaires	(171)	(190)	(397)
Résultat net, part du groupe	2 026	2 409	4 018
Résultat net, part du groupe, par action en euros	2,33	2,79 (1)	4,64 (1)
Résultat dilué par action (2)	2,30	2,76 (1)	4,58 (1)

(1) Après division par deux de la valeur nominale des actions

(2) En application du règlement n° 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable, le résultat par action est également présenté sur une base diluée, et calculé conformément à l'avis de l'Ordre des Experts Comptables n°27. La méthode retenue pour déterminer le résultat dilué par action est compatible avec la norme internationale IAS 33 relative au résultat par action. Le résultat dilué par action correspond au résultat net de l'exercice, part du groupe, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions qui est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte des options de souscriptions d'actions dans le calcul du résultat dilué par action selon la "méthode du rachat d'actions" prévue par la norme IAS 33.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Ressources en capitaux permanents			
Capitaux propres :			
Ressources nouvelles en provenance de l'exploitation :			
Résultat net part du groupe et intérêts minoritaires	2 197	4 415	2 599
Dotations nettes aux comptes d'amortissements	299	577	289
Dotations nettes aux comptes de provisions	622	1 557	604
Résultats des sociétés mises en équivalence	(59)	(228)	(215)
Total des ressources nouvelles en provenance de l'exploitation	3 059	6 321	3 277
Distribution externe		(1 209)	
Variation nette liée aux opérations sur le capital et les réserves :			
Sur la part du groupe	(981)	(2 008)	194
Sur les intérêts hors groupe	1 218	(25)	293
Augmentation des ressources en capitaux permanents	3 296	3 079	3 764
Diminution des fonds pour risques bancaires généraux	(8)	(5)	(22)
Augmentation des dettes subordonnées	771	1 293	916
Augmentation des ressources en capitaux permanents	4 059	4 367	4 658
Autres ressources :			
(Diminution) augmentation des opérations interbancaires	(21 590)	24 041	32 406
(Diminution) augmentation des dépôts de la clientèle	(22 074)	43 219	46 466
Augmentation des dettes représentées par un titre	2 042	12 138	13 631
Augmentation des provisions techniques des entreprises d'assurance	367	1 112	432
(Diminution) Augmentation des autres comptes financiers	(8 488)	25 775	22 721
(Diminution) augmentation des autres ressources	(49 743)	106 285	115 656
(Diminution) augmentation de l'ensemble des ressources :	(45 684)	110 652	120 314
Emplois :			
(Diminution) augmentation des prêts interbancaires	(25 253)	51 319	55 694
(Diminution) augmentation des prêts consentis à la clientèle	(8 628)	5 551	27 324
(Diminution) augmentation des opérations sur titres	(13 151)	57 007	40 869
(Diminution) augmentation des placements des entreprises d'assurance	(46)	1 565	785
Augmentation (diminution) des immobilisations financières	484	(7 050)	(5 470)
Augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles	910	2 260	1 112
(Diminution) augmentation de l'ensemble des emplois :	(45 684)	110 652	120 314

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés du groupe BNP-Paribas sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux établissements de crédit.

ELEMENTS D'APPRECIATION PERMETTANT LA COMPARABILITE

Conformément à la réglementation relative aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les actifs et passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale sont désormais compensés. La présentation des états financiers relatifs au 1^{er} semestre 2001 a été retraitée en conséquence.

L'application par le groupe BNP Paribas du règlement du CRC N° 2000-06 relatif aux passifs est sans impact significatif sur les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2002 et sans incidence sur la comparabilité des états financiers consolidés présentés.

PERIMETRE, METHODES ET REGLES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE

Les états financiers consolidés comprennent ceux de BNP Paribas et ceux de ses filiales dès lors que les états financiers de celles-ci présentent un caractère significatif comparés aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation. Participent au périmètre de consolidation les entreprises ayant atteint en contribution l'un des seuils suivants : 8 millions d'euros pour le Produit Net Bancaire, 4 millions d'euros pour le Résultat Brut d'Exploitation ou le Résultat net avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition, 40 millions d'euros pour le total de bilan. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Lorsqu'une société du groupe possède en substance, notamment en vertu de contrats ou de clauses statutaires, le contrôle d'une entité, celle-ci est consolidée, même en l'absence de lien en capital. En revanche, sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles le pouvoir n'est pas exercé dans le seul intérêt d'une société du groupe, ce pouvoir relevant d'une relation fiduciaire exercée pour le compte de tiers dans l'intérêt des différentes parties prenantes à l'opération, aucune d'entre elles ne contrôlant l'entité de manière exclusive.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entreprises pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure ; tel est le cas en particulier des participations destinées à être cédées dans le cadre de la gestion active du portefeuille du pôle d'activité BNP Paribas Capital. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation ; la valeur de la participation dans ces entreprises est reprise sous la rubrique "Participations et parts dans les entreprises liées non consolidées".

METHODES DE CONSOLIDATION

• Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires et financières ou relève d'activités connexes, telles que l'assurance, les investissements fonciers, la promotion immobilière ou les services informatiques.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ; toute société du groupe est présumée avoir effectué cette désignation lorsqu'elle a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40% des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait, directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires dès lors que la société du groupe exerçant cette influence dominante est actionnaire ou associée de la filiale ; l'influence dominante existe dès lors que la société du groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors-bilan de cette filiale de la même façon qu'elle contrôle ce même type d'éléments lorsqu'ils sont inscrits dans ses livres. En l'absence de contrats ou de clauses statutaires, il est également présumé que toute entité du groupe exerce une influence dominante sur un établissement de crédit dès lors qu'elle détient au moins 20 % des droits de vote et qu'il n'existe pas d'autres actionnaires ou ensemble d'actionnaires détenant un pourcentage de droits de vote supérieur au sien.

- **Sociétés consolidées par intégration proportionnelle**

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

- **Sociétés mises en équivalence**

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation sauf si, bien que détenues à moins de 20% par le groupe, elles représentent un investissement stratégique, et que le groupe y exerce une influence notable effective. Tel est le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres groupes dans lesquelles le groupe BNP-Paribas participe aux décisions stratégiques de la filiale commune en étant représenté dans les organes de direction, exerce une influence sur la gestion opérationnelle de la filiale par la mise à disposition de systèmes de gestion ou d'aide à la décision, et apporte sa collaboration technique au développement de la filiale.

REGLES DE CONSOLIDATION

Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation

- **Coût d'acquisition des titres**

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

- **Ecart d'acquisition**

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs, passifs et éléments de hors-bilan de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition. Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés consolidées par intégration globale et proportionnelle sont présentés sous la rubrique "Écarts d'acquisition". La part de l'écart d'acquisition affectée à des éléments de bilan des entreprises mises en équivalence est comptabilisée sous la rubrique "Participations et parts dans les entreprises liées mises en équivalence".

- **Ecart d'évaluation**

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée réestimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs et éléments de hors-bilan de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition.

Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale proportionnelle ou mises en équivalence. Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Opérations de crédit-bail

Lorsque l'établissement est en position de bailleur, les opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat sont portées sous la rubrique " Opérations de crédit-bail et assimilées " du bilan consolidé pour leur encours déterminé d'après la comptabilité dite financière ; ces encours sont substitués à ceux déterminés d'après les règles juridiques et fiscales dans les comptes sociaux des sociétés du groupe. Les loyers sont ventilés entre la part de remboursement du capital investi et les produits financiers rémunérant l'investissement.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Les impôts différés sont déterminés sur l'intégralité de la réserve latente de crédit-bail, cette réserve correspondant à l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement financier des contrats. Elle est inscrite parmi les réserves consolidées pour le montant net des impôts différés constitués.

Conversion des comptes en devises étrangères

Tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, des sociétés et succursales étrangères exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. S'agissant des filiales étrangères, l'écart résultant de la différence entre l'évaluation des éléments de résultat de la période au cours moyen de la période et celle résultant de l'application du cours de clôture est porté en "Ecart de conversion" dans les capitaux propres consolidés pour la part revenant à l'entreprise consolidante. Il en est de même des écarts résultant de la conversion des dotations en capital des succursales étrangères ; les écarts de même nature portant sur les résultats des succursales étrangères considérées comme des positions opérationnelles rapatriables sont maintenus dans le résultat consolidé du groupe.

Actions émises par BNP-Paribas détenues par le groupe

Les actions émises par BNP-Paribas détenues par le groupe sont classées et évaluées selon les modalités suivantes :

- Les actions détenues, acquises avec pour objectif de régulariser les cours et celles acquises dans le cadre d'opérations d'arbitrage sur indices sont inscrites dans la catégorie des titres de transaction et évaluées au prix de marché
- Les actions détenues dans la perspective d'une attribution aux salariés sont inscrites dans la catégorie des titres de placement et évaluées au plus bas de leur valeur de marché et de leur prix d'acquisition ; la différence entre le prix d'acquisition et le prix d'exercice de l'option d'achat par les salariés fait l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.
- Les actions détenues en vue de leur annulation ou dont l'intention de détention ne répond à aucun des motifs précédemment mentionnés sont portées en réduction des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition ; dans l'hypothèse d'une cession ultérieure de ces titres, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits dans les réserves consolidées.

Modalités de consolidation des compagnies d'assurances

Le groupe a appliqué à compter du 1^{er} janvier 2001 le règlement CRC 2000 – 05 transposant aux compagnies d'assurances la nouvelle méthodologie générale de consolidation.

Les provisions pour égalisation ont été maintenues dans les comptes consolidés dans la mesure où ces provisions étaient déjà constituées dans le cadre de la définition donnée par le CNC : la population des emprunteurs est exposée à des événements de faible fréquence mais à coût unitaire élevé.

Le groupe n'a pas modifié ses pratiques antérieures en terme de report des frais d'acquisition, les impacts de la nouvelle réglementation étant non significatifs pour le groupe.

De même le groupe a conservé la méthode alternative pour l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance-vie.

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités d'assurance sont maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNP-Paribas. Les postes constitutifs des entreprises d'assurance intégrées globalement sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du compte de résultat et du hors-bilan consolidés, à l'exception des éléments suivants :

• **Placements des entreprises d'assurance**

Les placements des entreprises d'assurance comprennent les placements immobiliers, les placements représentatifs des contrats en unités de comptes et divers autres placements dont ceux réalisés dans les entreprises liées en représentation des contrats d'assurance vie et des autres contrats d'assurance. Les placements immobiliers sont comptabilisés aux coûts d'acquisition, hors frais d'acquisition. Les immeubles sont amortis sur leur durée d'utilisation économique estimée. Les placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de comptes sont évalués à la valeur de réalisation des supports de référence à la clôture de l'exercice. Les valeurs mobilières à revenu fixe et variable sont enregistrées à leur prix d'acquisition et les valeurs mobilières amortissables sont comptabilisées comme des titres d'investissement. En cas de risque de dépréciation durable des valeurs mobilières, une provision pour dépréciation est constituée. Si le cumul des lignes de placements immobiliers, d'actions, parts d'OPCVM et autres titres à revenu variable est globalement en moins-value latente, une provision est constituée au sein des provisions techniques à hauteur de cette moins-value nette.

• **Provisions techniques des entreprises d'assurance**

Les provisions techniques correspondent aux engagements vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats. Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées par référence à la valeur des actifs servant de support à ces contrats à la clôture de l'exercice. Les provisions de l'assurance-vie sont principalement constituées de provisions mathématiques qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par les assurés en tenant compte de leur probabilité de versement. En assurance non-vie, des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futures) et pour sinistres à payer sont constituées incluant les frais de gestion.

La réserve de capitalisation constituée par les filiales du groupe dans leurs comptes sociaux est dans les comptes consolidés reconnue comme une provision technique inscrite sous l'intitulé "Provision pour participation des assurés"

• **Marge technique et financière des activités d'assurance**

La marge technique et financière des activités d'assurance est formée principalement des primes et cotisations acquises, des charges de prestations comprenant les variations de provisions, et des produits nets des placements, déduction faite des éléments de résultat liés aux opérations réciproques conclues avec les métiers bancaires du groupe.

AUTRES PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET SUR LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées, détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles comprennent également les valeurs reçues en pension, quel que soit le support de l'opération, et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme.

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit, à l'exception de celles qui sont matérialisées par un titre, les valeurs reçues en pension, quel que soit le support de l'opération, et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres. Elles sont ventilées en créances commerciales, comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les crédits pour lesquels la banque estime qu'existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses. Les engagements présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois ou plus de six mois en matière immobilière sont considérés comme provisionnables à hauteur de la perte en capital prévisible.

Les mêmes principes s'appliquent aux crédits consentis aux professionnels de l'immobilier ; dans ce secteur d'activité, la perte potentielle est déterminée en fonction de la valeur estimée des biens financés, des garanties et des pertes à terminaison résultant de la comparaison des recettes attendues et des dépenses restant à engager. L'estimation de la valeur des biens financés tient compte notamment des valeurs locatives et des prix constatés lors de transactions récentes portant sur des opérations de nature comparable ainsi que des moins-values éventuelles. Les dépenses restant à engager tiennent compte des frais financiers futurs jusqu'au désengagement complet du programme, des coûts de construction et des honoraires qui seront encourus ainsi que des dépenses de fonctionnement.

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions maintenues au passif du bilan sont constituées des provisions pour engagements par signature, des provisions pour pertes à terminaison relatives aux prises de participation dans des programmes immobiliers et des provisions pour procès et autres préjudices, ainsi que des provisions pour risques non spécifiquement identifiés et pour risques sectoriels éventuels.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont regroupées dans la rubrique "Coût du risque", à l'exclusion des dotations aux provisions relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi provisionnés, dans le produit net bancaire.

TITRES

Le terme "titres" recouvre les titres du marché interbancaire (notamment les billets à ordre négociables et les billets hypothécaires), les bons du Trésor et les autres titres de créances négociables, les obligations et les autres valeurs mobilières dites à revenu fixe - c'est-à-dire à rendement non aléatoire, qu'il soit fondé sur des taux fixes ou sur des taux variables -, les actions et les autres titres à revenu variable.

Selon les dispositions du règlement CRC n° 00-02 les titres sont classés dans les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres d'investissement, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées non consolidés. Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

Enfin, en ce qui concerne les titres de transaction, de placement, d'investissement, ainsi que de l'activité de portefeuille, les risques de défaillance avérés de contrepartie dont les impacts peuvent être isolés, font alors l'objet de provisions dont les mouvements sont inscrits en coût du risque.

• Titres de transaction

Les titres détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide, c'est-à-dire généralement ceux qui sont revendus dans un délai maximal de six mois, sont comptabilisés sous la rubrique "Titres de transaction" et évalués individuellement à leur prix de marché. Les variations de valeur contribuent à la formation du résultat de ce portefeuille.

- **Titres de placement**

Sont comptabilisés en titres de placement, les titres détenus plus de six mois sans pour autant devoir être conservés durablement.

Les obligations et les autres titres dits à revenu fixe sont évalués au plus bas du prix d'acquisition (hors intérêts courus non échus) ou de la valeur probable de négociation. Celle-ci est généralement déterminée par référence au cours de bourse. Les intérêts courus sont comptabilisés en compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe".

L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres de placement à revenu fixe acquis sur le marché secondaire fait l'objet d'une imputation prorata temporis, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultat. Au bilan, la valeur comptable des titres est ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement.

Les actions sont évaluées au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur probable de négociation. Celle-ci est généralement déterminée par référence au cours de bourse pour les actions cotées et par référence à la quote-part de capitaux propres revenant au groupe BNP-Paribas, calculée à partir des informations disponibles les plus récentes pour les actions non cotées. Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultat lors de leur encaissement dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

Le prix de revient des titres de placement cédés est calculé selon la méthode "premier entré, premier sorti". Les plus-values et moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique "Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat, de même que les provisions pour dépréciation de titres dotées ou reprises.

- **Titres de l'activité de portefeuille**

Relèvent d'une activité de portefeuille, les investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif, d'en retirer le gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice. C'est notamment le cas des titres détenus dans le cadre d'une activité de capital risque.

Les titres de l'activité de portefeuille sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. La valeur d'utilité des titres cotés est principalement déterminée par référence au cours de bourse sur une période suffisamment longue.

- **Titres d'investissement**

Les titres dits à revenu fixe (notamment les obligations, les titres du marché interbancaire, les bons du Trésor et autres titres de créances négociables) sont comptabilisés en "Titres d'investissement" lorsque existe l'intention de les conserver durablement. Les obligations entrant dans cette catégorie font l'objet d'un financement adossé ou d'une couverture en taux d'intérêt sur leur durée de vie résiduelle.

L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation prorata temporis, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultat. Au bilan, la valeur comptable des titres est ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement.

Les intérêts afférents à ces titres sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe".

Une provision est constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

- **Autres titres détenus à long terme**

Les "Autres titres détenus à long terme" sont des actions et valeurs assimilées que le groupe entend détenir durablement pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, sans pour autant intervenir dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus, mais avec l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice.

Les titres détenus à long terme sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres cotés est principalement déterminée en fonction du prix de marché moyen des vingt quatre derniers mois ou d'une valeur de marché plus proche de la date de clôture lorsque la baisse de la valeur du titre est jugée durable. L'actif net réévalué et le cas échéant consolidé est retenu pour les titres non cotés.

Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultat lors de leur encaissement dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

- **Titres de participation et parts dans les entreprises liées**

Les titres de participation non consolidés sont constitués des participations pour lesquelles le groupe dispose d'une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices et des participations présentant un caractère stratégique pour le développement des activités du groupe. Cette influence est présumée lorsque le pourcentage de contrôle du groupe est supérieur ou égal à 10 %.

Les titres de participation non consolidés sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'usage. La valeur d'usage des titres cotés est principalement déterminée en fonction du prix de marché moyen des vingt quatre derniers mois ou d'une valeur de marché plus proche de la date de clôture lorsque la baisse de la valeur du titre est jugée durable. La valeur d'usage des titres non cotés est égale à l'actif net réévalué et le cas échéant consolidé.

Les plus ou moins-values de cession et les mouvements de provisions sont enregistrés dans la rubrique "Gains nets sur actifs immobilisés" du compte de résultat.

Les dividendes sont enregistrés dès que leur paiement a fait l'objet d'une résolution d'Assemblée Générale ou lors de leur encaissement lorsque la décision de l'Assemblée n'est pas connue. Ils sont enregistrés dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

- **Titres mis en équivalence**

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique "Participations et parts dans les entreprises liées mises en équivalence" et au passif du bilan consolidé au sein de la rubrique "Réserves consolidées". La part affectable à des éléments de patrimoine des sociétés en cause de la différence entre le prix d'achat et la part des capitaux propres revenant au groupe lors de l'acquisition des titres, est également inscrite sous la rubrique "Participations et parts dans les entreprises liées mises en équivalence".

IMMOBILISATIONS

Dans le cadre des dispositions réglementaires françaises, la Banque Nationale de Paris avait en 1991 et 1992 apporté à sa filiale, la Compagnie Immobilière de France, l'essentiel de ses immeubles centraux ou d'exploitation indissociables de son activité ; cet apport comprenant, d'une part, des immeubles en pleine propriété, et, d'autre part, des droits portant sur des contrats de crédit-bail immobilier consentis à la banque par une de ses filiales spécialisées. Ces immeubles ne sont pas destinés à être cédés à brève échéance. L'effet lié à la réestimation du patrimoine intervenue à l'occasion de cette restructuration est enregistré, net d'impôt, dans les capitaux propres consolidés. Il a été constitué une provision pour impôts différés. L'écart de réestimation est repris depuis 1994 dans les résultats consolidés au prorata du complément d'amortissement pratiqué par la Compagnie Immobilière de France.

Afin de tenir compte des effets d'une baisse jugée durable des actifs immobiliers, le groupe a durant l'exercice 1997 procédé à un réajustement de la valeur des actifs ayant fait l'objet de cette restructuration ; l'effet de cet ajustement a été porté, dans les comptes consolidés, en réduction des plus-values d'apport inscrites parmi les capitaux propres pour un montant net d'impôt, conformément au traitement qui avait été opéré lors de l'opération d'apport initiale, restant ainsi sans influence sur le résultat consolidé du groupe.

Les autres immeubles et le matériel figurent au coût d'acquisition ou au coût réévalué, conformément aux lois de finances pour 1977 et 1978 en France. L'écart de réévaluation sur biens non amortissables, dégagé à l'occasion de ces réévaluations légales, a été incorporé au capital.

Les immobilisations acquises en crédit-bail par la banque auprès de ses filiales spécialisées comprises dans le périmètre de consolidation figurent à la rubrique "Immobilisations corporelles et incorporelles".

Le patrimoine immobilier restructuré est amorti linéairement sur cinquante ans à compter de la date d'apport. Les autres immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation, selon le mode linéaire.

BNP-Paribas et ses filiales françaises ayant adopté le principe de l'amortissement dérogatoire pour la comptabilisation des amortissements dans les comptes sociaux, les amortissements dérogatoires font l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à ne refléter dans les comptes consolidés que l'amortissement économique (principalement calculé selon le mode linéaire) des biens amortissables. Un effet d'impôt différé est calculé sur ce retraitement.

Les amortissements correspondant aux immobilisations acquises en crédit-bail auprès des sociétés du groupe figurent au compte de résultat en "Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles".

Les logiciels acquis ou créés regroupés parmi les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation du logiciel, dans un délai maximal de 5 ans.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES (suite)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue ou à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : bons de caisse, titres du marché interbancaire, titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus non échus attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties selon la méthode actuarielle sur la durée de vie de l'emprunt, les frais afférents à leur émission étant répartis linéairement sur cette même durée.

PROVISIONS POUR RISQUES PAYS

Les provisions pour risques pays sont constituées en fonction de l'appréciation portée, d'une part sur le risque, de non-transfert attaché à la solvabilité future de chacun des pays composant la base provisionnable et, d'autre part, sur le risque systémique de crédit auquel sont exposés les débiteurs dans l'hypothèse d'une dégradation continue et persistante de la situation économique et générale des pays compris dans cette base. Les provisions constituées ou libérées au titre de ces risques sont regroupées au compte de résultat consolidé sous l'intitulé "Coût du risque".

PROVISIONS POUR RISQUES SECTORIELS

Le groupe constitue des provisions pour risques sectoriels et divers afin de couvrir des risques dont la probabilité de réalisation est incertaine et la mesure aléatoire. Les provisions ainsi constituées peuvent faire l'objet de reprises lorsque les risques, avérés et quantifiés, ont été spécifiquement dotés.

FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Le groupe constitue des fonds pour risques bancaires généraux destinés à la couverture de risques lorsque des raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires.

Ces fonds font l'objet de dotations ou de reprises identifiées au compte de résultat sous la rubrique "Dotation, reprise aux fonds pour risques bancaires généraux".

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES NON LIÉES À DES OPÉRATIONS BANCAIRES

Le Groupe constitue des provisions pour risques et charges afin de couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Conformément au règlement du CRC n°00-06, la constitution de telles provisions non liées à des opérations bancaires est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue de ce tiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les engagements sur instruments financiers à terme sont contractés sur différents marchés pour des besoins de couverture spécifique ou globale des actifs et des passifs et de gestion des positions.

• Instruments de taux d'intérêt à terme

L'évaluation des instruments de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur un marché organisé ou assimilé et inclus dans un portefeuille de transaction est effectuée par référence à leur valeur de marché à la date de clôture. Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés. Ils sont inscrits au compte de résultat, dans la rubrique "Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation".

Les résultats relatifs aux contrats négociés de gré à gré constituant des positions ouvertes isolées sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou prorata temporis, selon la nature de l'instrument. Les pertes éventuelles font l'objet d'une provision pour risques contrat par contrat en tenant compte du résultat potentiel lié aux micro-couvertures qui leur sont associées.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et des charges sur les éléments couverts.

• Instruments de change à terme

Les contrats de change à terme conditionnels sont évalués au prix de marché, les écarts d'évaluation étant constatés dans le résultat de l'exercice. Il en est de même pour les contrats de change à terme fermes lorsqu'il s'agit d'opérations de transaction. Les contrats initiés dans le cadre d'opérations de couverture sont valorisés au cours du comptant en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences d'intérêt relatives aux opérations de change à terme couvertes, ou reports-dépôts, sont traitées conformément au principe de spécialisation et rapportées aux résultats sur la durée effective de l'opération couverte.

• Instruments de titres à revenu variable

Les opérations d'options réalisées sur les contrats sur indices ainsi que sur les marchés d'options sur actions le sont dans le cadre d'opérations de transaction ou d'opérations de couverture. Dans le premier cas, les variations de valeur des contrats non dénoués à la clôture sont directement enregistrées en résultat. Dans le deuxième cas, les résultats sont constatés de manière symétrique à la prise en compte des produits et des charges sur les éléments couverts.

• Instruments composites

L'évaluation des instruments composites, combinaison synthétique d'instruments comptabilisée en un seul lot, est effectuée par agrégation de l'évaluation unitaire de chaque instrument élémentaire les composant. Leur enregistrement comptable est en revanche assimilable à celui d'un seul instrument auquel correspondent un montant notionnel unique au sein du hors-bilan consolidé, et un flux net unique au sein du compte de résultat consolidé.

• Détermination de la valeur de marché des instruments financiers

Les paramètres de valorisation qui ne font pas l'objet d'une cotation directement accessible sont déterminés sur la base de transactions réalisées à une date proche de la clôture, ou de prix obtenus auprès de courtiers ou de contreparties, complétés par une analyse qualitative.

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Les sociétés du groupe BNP-Paribas sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans leurs pays d'implantation respectifs. En France, le taux normal de l'impôt sur les bénéfices est de 33 1/3 %, les plus-values à long terme étant imposées à 19 %. Les plus et moins-values réalisées sur les titres en portefeuille sont soumises au régime d'imposition de droit commun, soit 33 1/3 %, excepté celles réalisées sur les titres de participation qui bénéficient du régime des plus-values à long terme. À compter du 31 décembre 2000, sont exonérés d'impôt les dividendes reçus de sociétés dont le pourcentage de détention est supérieur à 5 % du capital.

Le gouvernement français a institué une contribution conjoncturelle de 10 % à partir de 1995 ramenée à 6 % pour l'exercice 2001 et à 3 % pour l'exercice 2002. Une nouvelle contribution de 3,3 % a été instituée sur les résultats des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2000. La banque a tenu compte de ces contributions pour déterminer l'impôt courant dû au titre de chacune des périodes, et fait application de la méthode du report variable pour ajuster le montant des impôts différés relatifs aux différences temporaires.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif. Lorsque la période sur laquelle les produits et les charges concourant au résultat comptable ne coïncide pas avec celle au cours de laquelle les produits sont imposés et les charges déduites, les sociétés du groupe BNP-Paribas comptabilisent un impôt différé, déterminé selon la méthode du report variable et prenant pour base l'intégralité des produits et des charges en différence temporaire entre le résultat comptable et le résultat fiscal. Les impôts différés actifs font l'objet d'un enregistrement comptable tenant compte de la probabilité de récupération qui leur est attachée.

PARTICIPATION DES SALAIRES

Conformément à la réglementation française, BNP-Paribas et les filiales françaises enregistrent le montant de la participation dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né. La dotation est inscrite sous la rubrique "Frais de personnel".

REGIMES DES PENSIONS DE RETRAITES ALLOUÉES AUX ANCIENS SALARIÉS

Après avoir fait valoir leurs droits à la retraite, les salariés du groupe reçoivent des pensions selon des systèmes de retraite conformes aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité.

À l'étranger, il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés ; les fonds en sont gérés par des organismes indépendants.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES (suite)

En France, en application d'un accord professionnel conclu en septembre 1993 entre l'Association Française des Banques et les représentants des personnels et relatif à la réforme des régimes de retraites de la profession bancaire, le régime des pensions servies aux retraités des établissements financiers français du groupe est défini de la manière suivante, à compter du 1er janvier 1994 :

- Les retraités perçoivent une pension de vieillesse de la Sécurité Sociale ; cette pension fait l'objet d'un complément versé par deux organismes nationaux et interprofessionnels de retraites complémentaires auxquels les banques ont décidé d'adhérer ou de renforcer leur adhésion. Ces éléments de pension sont assurés par la répartition des cotisations versées par l'ensemble des adhérents à ces organismes.
- Les Caisses de retraites du Groupe BNP Paribas et les Caisses de retraites bancaires auxquelles adhèrent certaines des filiales françaises du groupe versent aux retraités des compléments de pension bancaire au titre des services antérieurs au 1er janvier 1994. Ces compléments de pension bancaire sont assurés par prélèvement sur les réserves existantes des Caisses et, le cas échéant, par des cotisations patronales, limitées en pourcentage de la masse salariale ; le montant de ces versements complémentaires est ajusté au niveau des ressources des Caisses de retraites et peut, en conséquence, être réduit à due proportion.

La contribution au fonds de roulement versée en 1994 aux deux organismes nationaux et interprofessionnels de retraites complémentaires revêt le caractère d'une charge à répartir dont la durée de l'amortissement de vingt ans a été déterminée en fonction de la période moyenne d'activité professionnelle restant à accomplir par les salariés de la BNP SA affiliés à ces organismes. Pour les salariés de Paribas, cette contribution a été prélevée sur les réserves de la Caisse de Retraite de Paribas.

ENGAGEMENTS SOCIAUX

En France et dans la plupart des pays où les sociétés du groupe exercent leur activité, la Banque est engagée vis à vis de son personnel, au titre de diverses conventions, au versement de primes de fin de carrière, de pensions dans le cadre de plans de retraites à prestations définies ou de plans de cessation anticipée d'activité ainsi que de gratifications pour ancienneté de service.

Il est procédé chaque année à l'estimation de ces engagements et la provision constituée est ajustée en fonction de l'évolution de la valeur actuelle nette de ces engagements.

ENREGISTREMENT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru, constaté prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de service sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

OPERATIONS EN DEVICES

Les positions de change sont, d'une manière générale, évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Les profits et les pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

Les écarts de change constatés sur la base des cours officiels de fin d'exercice sur les actifs en devises détenus d'une façon durable et comprenant les autres titres détenus à long terme, les dotations des succursales et les titres des filiales et participations étrangères, ne sont pas constatés en résultat.

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation a évolué entre le 30 juin 2001 et le 30 juin 2002 comme suit :

Entre le 30 juin et le 31 décembre 2001

Entrées au sein du périmètre de consolidation

	<i>Entités consolidées par intégration globale</i>	<i>Entités consolidées par intégration proportionnelle</i>	<i>Entités mises en équivalence</i>
<i>Acquisitions</i>	Cobepa-Gepeco, ABN AMRO Bank (Maroc) (fusionnée avec la BMCI), filiales Klépierre : Macedonia, Jardins des Princes, Maille Nord 4	Filiale Klépierre : Centro Shopping Gestion (Italie)	State Bank of India Life Insurance Company Ltd
<i>Franchissement des seuils de consolidation</i>	BNP Paribas Participations Finance Immobilier, BNP Paribas Capital Trust LLC 2 (Etats-Unis), BNP Paribas Capital Trust LLC 3 (Etats-Unis), Fidex Holding Ltd (Royaume-Uni), Cardif do Brasil Seguros, Cardif Limitada (Brésil), Cardif Retiro (Argentine), Cardif Slovakia, Guaranteed Underwriting Agency Ltd (Royaume-Uni), Pinnacle Europe (Royaume-Uni), Pinnacle Pet Healthcare (Royaume-Uni), filiales Klépierre : Le Barjac, SAS Odysseum Place de France, Novate SRL (Italie), SNC KC12,	-	-

Sorties du périmètre de consolidation

	<i>Entités précédemment consolidées par intégration globale</i>	<i>Entités précédemment consolidées par intégration proportionnelle</i>	<i>Entités précédemment mises en équivalence</i>
<i>Cessions</i>	Cobepa - Financière Cristal sa, Cobepa-International Financing Partners sa	Dresdner BNP Chile, Dresdner BNP Chile Corredores Bolsa, Dresdner BNP Chile Inversiones	CLF Locabail sas
<i>Fusions-absorptions</i>	BD Lease (absorbée par Arius SA), Paribas Côte d'Ivoire (absorbée par BICI Côte d'Ivoire), Cie Gle Location Industrielle (absorbée par Arval Service Lease), Cobepa-Finance Développement & Participation (absorbée par Cobepa-Cobema), Cobepa-Cie Gestion & Développement Informatique (absorbée par Cobepa-Sté Financière et de Réalisation), Dartem (absorbée par Cetelem)	-	-
<i>Application des seuils de consolidation ou cessation d'activité</i>	Paribas Asia Equity Philippines Inc, BNP Sim SA Milan, Banque de Wallis et Futuna, Beti SNC, BIC Comores, Cerenicim, Ejesur (Espagne), Kle 22, SA 37 La Perouse, SAS Etoile Residence, SAS Kleber Montigny, Segefico, SI Immobilière 36 av Opéra, Sogimo SA, Accea Finances, Centro di Telemarketing (Italie), Cetelem Nederland BV, Class Miet & Leasing Gmbh (Allemagne), Effico Sarl, Eurocredito (Espagne), Fac Location Snc, Institut de Telemarketing, Massilia Bail, Norrsken Finance, Prêts et Services, SNC Cortal Pierre Gestion, Sofracem	Attijari Cetelem (Maroc), Attijari Locabail (Maroc), Case Leasing Allemagne, International Bank of South Africa Ltd (Ibsa)	Société Française du Chèque de Voyage, Euromezzanine SCA 2, BNP Canada Valeurs Mobilières, ATF Turquie, Banco Servicios Financieros (Argentine), Carrefour Financial Consulting (Taiwan), Cofidis Argentine, Cofidis Belgium, Cofidis Espana, Covefi, Fimaser (Belgique), Finalion, Finama, Novacredit, Vecofin (Italie)

Changements de mode de consolidation

	<i>Entités précédemment mises en équivalence ou consolidées par intégration proportionnelle désormais consolidées par intégration globale</i>	<i>Entités précédemment consolidées par intégration proportionnelle désormais mises en équivalence</i>	<i>Entités précédemment mises en équivalence ou consolidées par intégration globale désormais consolidées par intégration proportionnelle</i>
<i>Modification des taux de participation et autres</i>	Filiales Klépierre : SCI Secovalde, Cinneo	-	Halifax Cetelem Credit Ltd (Royaume-Uni), filiales Klépierre : Sa Soaval, Sa Cecobil

Entre le 31 décembre 2001 et le 30 juin 2002

Entrées au sein du périmètre de consolidation

	<i>Entités consolidées par intégration globale</i>	<i>Entités consolidées par intégration proportionnelle</i>	<i>Entités mises en équivalence</i>
<i>Acquisitions</i>	Union Californian Bank (fusionnée avec BancWest Corp.), Capstar Partners Llc (Etats-Unis),	-	-
<i>Franchissement des seuils de consolidation</i>	BNP Paribas Equities Hong-Kong Ltd, BNP Paribas Strategies Action, Cooper Neff Advisors Inc (Etats-Unis), BNP Paribas Capstar Partners Inc (Etats-Unis), BNP Paribas Asset Management Institutionnels, BNP Paribas Epargne Entreprise, BNP Paribas Gestion Epargne Salariale, Cardif Nederland Holding Bv, All In One Allemagne, BNP Paribas Capital Trust Llc 4 (Etats-Unis), BNP Paribas Capital Trust Llc 5 (Etats-Unis), Capstar Partners Sas, Filip Partnership (Royaume-Uni), Cooper Neff Group (Etats-Unis), Cetelem Bank Gmbh (Allemagne), Cetelem Thailand, Soreco, Ejesur (Espagne), BNP Paribas New Zealand Ltd, Cardif Schadeverzekeringen Nv (Pays-Bas), Cardif Levensverzekeringen Nv (Pays-Bas), filiales Meunier Promotion : Gérer, Meunier Développement Sas, filiales Klépierre : Snc KC5, Klecar Participations Italie, Klecar Italia Spa, Alicentro 5 (Italie), Capucine Bv (Pays-Bas)	-	-

Sorties du périmètre de consolidation

	<i>Entités précédemment consolidées par intégration globale</i>	<i>Entités précédemment consolidées par intégration proportionnelle</i>	<i>Entités précédemment mises en équivalence</i>
<i>Cessions</i>	PAI Management, Filiales Cobepa : Texaf, Cie Financière Africaine (CFA)	-	-
<i>Fusions-absorptions</i>	BNP Paribas Kredit Bank AG et BNP Paribas Lease Group Gmbh (Allemagne) (fusionnées avec BNP Paribas Lease Groupe Sa)	-	Findomestic Sviluppo (Italie) (fusionnée avec Findomestic)
<i>Application des seuils de consolidation ou cessation d'activité</i>	BNP Paribas Financière du Régent (Belgique), Immo Investissements BNP, Promopart BNP, Coficape (ex Inchape Finance), filiales Klépierre : Sas Curial Archereau, Sas Baudin Levallois, Sas Langevin Herblay, Sas Oise Cergy, Sas Sommer Antony, Sas Varennes Ormes, Sci 8 rue du Sentier, Snc 86 Anatole France, Snc Liège 25 Paris 8ème, Snc Université Paris 7ème	-	BNP Paribas Peregrine Inc (Philippines), RIVP

Changements de mode de consolidation

	<i>Entités précédemment mises en équivalence désormais consolidées par intégration globale</i>	<i>Entités précédemment consolidées par intégration proportionnelle désormais consolidées par intégration globale</i>	<i>Entités précédemment consolidées par intégration globale désormais consolidées par intégration proportionnelle</i>
<i>Modification des taux de participation et autres</i>	BNP Paribas Peregrines Services Ltd (Hong-Kong)	CNH Capital Europe, Case Credit UK Ltd (Royaume-Uni)	Filiale Cobepa : Bogerco

SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE

Entreprises financières	% contrôle	% intérêt
SOCIETES FRANCAISES		
<u>Etablissements de crédit</u>		
Antin Bail (1)	100,00%	100,00%
Banque Cortal (1)	100,00%	100,00%
Banque de Bretagne (1)	100,00%	100,00%
Banque Directe (1)	100,00%	100,00%
Banque Financiere Cardif (1)	100,00%	100,00%
BNP Emergis (1)	100,00%	100,00%
BNP Intercontinentale (BNPI) (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Factor (1)	100,00%	99,96%
BNP Paribas Guadeloupe (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Guyane (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Lease Group (1)	99,96%	99,96%
BNP Paribas Martinique (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Nouvelle Calédonie	100,00%	100,00%
BNP Paribas Private Bank (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Private Bank Monaco (ex Paribas Banque Privée Monaco)	100,00%	99,99%
BNP Paribas Securities Services	100,00%	100,00%
Cetelem (1)	100,00%	100,00%
Class Financial Services	90,00%	89,96%
CNH Capital Europe	50,10%	50,08%
Cofica Bail (1)	100,00%	100,00%
Compagnie Médicale de financement de Voitures et matériels - CMV (1)	99,99%	99,98%
Crédial (1)	100,00%	100,00%
Crédit Moderne Antilles	100,00%	100,00%
Crédit Moderne Guyane	99,99%	99,99%
Crédit Moderne Océan Indien	97,14%	97,14%
Fidem	51,00%	51,00%
Finance et Gestion	70,00%	69,97%
Financière Marché Saint Honoré (ex Financière Kléber) (1)	100,00%	100,00%
Loisirs Finance	51,00%	51,00%
Natiobail	88,81%	88,81%
Natiocrédibail	100,00%	99,96%
Natiocrédimurs (1)	100,00%	99,96%
Natioénergie	100,00%	99,96%
Norbail (1)	100,00%	99,96%
Paribas Dérivés Garantés (1)	100,00%	100,00%
Paricomi	100,00%	99,93%
Parilease (1)	100,00%	100,00%
Same Deutz-Fahr Finance	99,97%	99,93%
Services et Prêts immobiliers (1)	100,00%	99,93%
UCB Entreprises (1)	100,00%	99,93%
UCB (1)	99,93%	99,93%
UCB Bail (1)	100,00%	99,93%
UCB Locabail immobilier	100,00%	99,93%
<u>Etablissements financiers autres qu'établissements de crédit</u>		
Arius Finance (1)	100,00%	99,99%
Arius sa (1)	100,00%	99,99%
Arval ECL SAS (1)	100,00%	99,99%
Arval PHH Holding sas (1)	100,00%	99,99%
Arval Service Lease (1)	100,00%	99,99%
B*Capital (1)	100,00%	100,00%
Banexi Communication (1)	100,00%	100,00%
Banexi Société de Capital Risque Bancaire (ex Banexi SCR)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Arbitrage (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management (1)	100,00%	100,00%
Entreprises financières	% contrôle	% intérêt

SOCIETES FRANCAISES

Établissements financiers autres qu'établissements de crédit

BNP Paribas Asset Management Group (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Institutionnels (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Développement	100,00%	100,00%
BNP Paribas Epargne Entreprise (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Equities France (1)	99,96%	99,96%
BNP Paribas Equity Strategies France (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Gestion Epargne Salariale (1)	100,00%	100,00%
Capstar Partners Sas	80,00%	80,00%
Cardif Asset Management (1)	100,00%	100,00%
Codexi	99,92%	99,92%
Compagnie d'Investissements de Paris - C.I.P	100,00%	100,00%
Conseil Investissement (1)	100,00%	100,00%
Cortal Fund Management (1)	100,00%	100,00%
Financière BNP (1)	100,00%	100,00%
Firem (1)	100,00%	100,00%
Gestion et Location (ex Arval Gestion et Location) (1)	99,99%	99,99%
Jovacienne de Participations (1)	100,00%	100,00%
Natioinformatique	100,00%	100,00%
Societe Cristolienne de Participations (1)	100,00%	100,00%
Societe de Courtage et d'Assurance Universel (1)	100,00%	99,96%
Société de Renseignements Contentieux Développement - Soreco (1)	99,97%	99,97%
Societe Française Auxiliaire - S.F.A. (1)	100,00%	100,00%
Truck Management Artegy (1)	100,00%	99,99%

Autres entreprises à caractère financier

Aprolis Finance (ex Services et Finance)	51,00%	50,98%
Cofiparc (1)	100,00%	99,99%
Nhg Guyomarc'h (1)	100,00%	99,92%
Sa Leval 3 (1)	100,00%	100,00%
Socappa (1)	99,93%	99,89%

SOCIETES ETRANGERES

Établissements de crédit

Europe

All In One Allemagne	Allemagne	100,00%	99,96%
Banca UCB SPA	Italie	100,00%	99,96%
Banco Fimestic SA (ex Fimestic)	Espagne	100,00%	100,00%
BNP Bank NV	Pays-Bas	100,00%	100,00%
BNP Capital Finance Ltd	Irlande	100,00%	100,00%
BNP Factor	Portugal	100,00%	100,00%
BNP Finans a/s Norge	Norvège	100,00%	100,00%
BNP Ireland Limited	Irlande	100,00%	100,00%
BNP Paribas (Bulgaria) AD (ex BNP Dresdner Bank Bulgaria)	Bulgarie	80,00%	80,00%
BNP Paribas Bank (Hungaria) RT (ex BNP Dresdner Bank Hungaria)	Hongrie	100,00%	100,00%
BNP Paribas Bank (Polska) SA (ex BNP Dresdner Bank Polska)	Pologne	100,00%	100,00%
BNP Paribas Espana sa	Espagne	99,35%	99,35%
BNP Paribas Guernesey Limited	Guernesey	100,00%	99,99%
BNP Paribas Lease Group plc (Groupe)	Royaume-Uni	100,00%	99,97%
BNP Paribas Lease Group SA Belgium	Belgique	100,00%	99,94%
BNP Paribas Lease Group SA EFC	Espagne	100,00%	99,96%
BNP Paribas Lease Group SPA	Italie	100,00%	99,95%

Entreprises financières

% contrôle % intérêt

Europe (suite)

BNP Paribas Leasing GmbH	Allemagne	100,00%	99,96%
BNP Paribas Leasing SPA	Italie	100,00%	99,96%

BNP Paribas Luxembourg sa	Luxembourg	100,00%	100,00%
BNP Paribas Net Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas Private Bank plc	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas Private Bank Switzerland (ex BNP Suisse)	Suisse	100,00%	99,99%
BNP Paribas Suisse sa	Suisse	99,99%	99,99%
Case Credit UK Limited	Royaume-Uni	50,08%	50,08%
Cetelem Bank Gmbh	Allemagne	70,00%	70,00%
Cetelem Belgium	Belgique	100,00%	100,00%
Cetelem Benelux BV	Pays-Bas	100,00%	100,00%
Cetelem cr	République Tchèque	65,00%	65,00%
Cetelem SFAC	Portugal	100,00%	100,00%
Compagnie Bancaire Uk Fonds A	Royaume-Uni	100,00%	99,97%
Compagnie Bancaire Uk Fonds B	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
Cortal Bank Luxembourg	Luxembourg	100,00%	100,00%
Evergo Finanzaria	Italie	60,00%	59,97%
Magyar Cetelem	Hongrie	100,00%	100,00%
Paribas Finanzaria SPA	Italie	100,00%	100,00%
Sifida	Luxembourg	66,33%	56,81%
UCB Group Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
UFB Factoring Italia	Italie	100,00%	99,94%
UFB Italia SPA (ex BNP Paribas Lease Group SPA)	Italie	100,00%	99,94%
Union de Creditos Inmobiliarios - UCI	Espagne	50,00%	49,97%
United European Bank Switzerland (Groupe)	Suisse	100,00%	99,99%

Amériques

Banco Cetelem Argentine	Argentine	60,00%	60,00%
BNP (Panama) sa	Panama	91,80%	91,80%
BNP (Uruguay) SA	Uruguay	100,00%	100,00%
BNP Leasing Dallas Corporation	Etats-Unis	100,00%	100,00%
BNP Paribas Brasil SA	Brésil	100,00%	100,00%
BNP Paribas Canada	Canada	100,00%	100,00%
BNP Paribas North America Incorporated - Pna (ex Paribas Properties Incorporated)	Etats-Unis	100,00%	100,00%
BNP Private Bank & Trust Cie Bahamas Limited	Bahamas	100,00%	100,00%
Groupe Bancwest Corporation	Etats-Unis	100,00%	100,00%
Paribas Finance Incorporated	Etats-Unis	100,00%	100,00%
Paribas North America	Etats-Unis	100,00%	100,00%
Paribas Principal Incorporated	Etats-Unis	100,00%	100,00%

Asie - Océanie

BNP Paribas Merchant banking Asia Limited	Singapour	100,00%	100,00%
BNP Paribas Peregrine Services Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Paribas Peregrine (Singapour) Limited (ex BNP Prime Peregrine Singapore Ltd)	Singapour	100,00%	100,00%
Cetelem Thaïlande	Thaïlande	100,00%	100,00%
PT Bank BNP Paribas Indonésia (ex BNP Paribas Indonesia)	Indonésie	88,00%	87,99%

Afrique

Banque International Commerce et Industrie Burkina Faso	Burkina Faso	51,00%	46,68%
Banque International Commerce et Industrie Cote d'Ivoire	Cote d'Ivoire	60,28%	58,91%
Banque International Commerce et Industrie Gabon	Gabon	46,66%	46,66%
Banque International Commerce et Industrie Sénégal	Sénégal	54,11%	52,33%
Banque Malgache de l'Océan Indien	Madagascar	75,00%	75,00%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie	Maroc	52,50%	52,50%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Leasing	Maroc	72,03%	37,82%
Banque pour le Commerce et l'Industrie de la Mer Rouge	Djibouti	51,00%	51,00%
BNP Paribas Le Caire (ex Banque du Caire et de Paris)	Egypte	76,00%	76,00%
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	Tunisie	50,00%	50,00%
Union Tunisienne de Leasing	Tunisie	53,86%	26,93%

Entreprises financières		% contrôle	% intérêt
--------------------------------	--	-------------------	------------------

Etablissements financiers autres qu'établissements de crédit

Europe

Arval Belgium	Belgique	100,00%	99,99%
Arval Limited	Royaume-Uni	75,00%	74,99%
Arval Luxembourg	Luxembourg	100,00%	99,99%

Arval Nederland	Pays-Bas	100,00%	99,99%
Arval PHH Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%	99,99%
Arval PHH Holdings UK Limited	Royaume-Uni	100,00%	99,99%
Arval PHH Holdings Unlimited (Groupe)	Royaume-Uni	100,00%	99,99%
Arval Polska	Pologne	100,00%	99,99%
Arval Portugal	Portugal	100,00%	99,99%
Arval Service Lease Espagne (ex Arval Espana)	Espagne	99,98%	99,97%
Arval Service Lease Italie (ex Arval Italie)	Italie	70,00%	62,49%
August Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management UK Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital Markets Group Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas Commodity futures Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas E & B Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas UK Holding Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas UK Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas UK Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas Wigmore Loan Finance Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
Compagnie Bancaire Uk Fonds C	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
FILIP Partnership	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
Fimestic Expansion sa	Espagne	100,00%	100,00%
Fund Services	Pologne	100,00%	100,00%
Leasing Handels und Service AG (ex Arval Suisse LHS)	Suisse	100,00%	99,99%
Paribas Asset Management Milan sgr SPA	Italie	100,00%	100,00%
Parvest Investment Management sa (ex PAM Luxembourg)	Luxembourg	99,98%	99,98%
Pasfin Sim Milan	Italie	100,00%	100,00%
Société Financière pour pays d'Outre Mer – SFOM	Suisse	99,99%	99,99%

Amériques

BNP Paribas Brokerage Services incorporated	Etats-Unis	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital Trust LLC 1 (ex BNP Capital Trust LLC)	Etats-Unis	100,00%	0,00%
BNP Paribas Capital Trust LLC 2	Etats-Unis	100,00%	0,00%
BNP Paribas Capital Trust LLC 3	Etats-Unis	100,00%	0,00%
BNP Paribas Capital Trust LLC 4	Etats-Unis	100,00%	0,00%
BNP Paribas Capital Trust LLC 5	Etats-Unis	100,00%	0,00%
BNP Paribas Capstar Partners Inc – Pna	Etats-Unis	75,00%	75,00%
BNP Paribas Commodity Futures Incorporated – Pna	Etats-Unis	100,00%	100,00%
BNP Paribas Investment Services LLC	Etats-Unis	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Corporation – Pna	Etats-Unis	100,00%	100,00%
BNP US Funding LLC	Etats-Unis	100,00%	100,00%
Capstar Partners LLC	Etats-Unis	75,00%	75,00%
Cooper Neff Advisors Incorporated	Etats-Unis	100,00%	100,00%
Cooper Neff Group	Etats-Unis	100,00%	100,00%
French American Banking Corporation - F.A.B.C – Pna	Etats-Unis	100,00%	100,00%
Paribas Asset Management incorporated – Pna	Etats-Unis	100,00%	100,00%
Paribas Capital Funding	Etats-Unis	100,00%	100,00%
Paribas do Brasil Consultoria et Projetos Limitada (ex BNP Paribas Consultoria Projeto)	Brésil	100,00%	100,00%

Asie – Océanie

BNP Equities Asia Ltd	Malaisie	100,00%	100,00%
BNP Paribas Arbitrage (Hong-Kong) Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asia Equities Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asia Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Paribas Equities (Hong-Kong) Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Paribas Equities Group (Australia) Limited	Australie	100,00%	100,00%
BNP Paribas Finance (Hong-Kong) Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%

Entreprises financières		% contrôle	% intérêt
Asie – Océanie (suite)			
BNP Paribas Futures (Hong-Kong) Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Paribas Investment Asia Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Paribas New Zealand Limited	Nouvelle Zélande	100,00%	100,00%
BNP Paribas Pacific (Australia) Limited	Australie	100,00%	100,00%
BNP Paribas Peregrine Capital Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Paribas Peregrine Investments Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Paribas Peregrine Limited (ex BNP Prime Greater China)	Malaisie	100,00%	100,00%
BNP Paribas Peregrine Securities (Thaïlande) Limited	Thaïlande	100,00%	100,00%
BNP Paribas Peregrine Securities Limited (ex BNP Prime East Securities)	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Paribas Peregrine Securities Pte Limited	Singapour	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities (Australia) Limited	Australie	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
BNP Prime Peregrine Holdings Limited (ex BNP Prime Peregrine South East Asia)	Malaisie	100,00%	100,00%
BNP Securities (Hong-Kong) Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
PT BNP Lippo Utama Leasing (ex PT Bank BNP Paribas Indonesia)	Indonésie	100,00%	99,99%

Afrique

B. M. C. I. Offshore	Maroc	100,00%	52,50%
----------------------	-------	---------	--------

Autres entreprises à caractère financier

Bergues Finance Holding	Bahamas	100,00%	99,99%
BNP Paribas Fund Administration	Luxembourg	100,00%	100,00%
Capucine Bv	Pays-Bas	100,00%	58,17%
Claas Leasing Gmbh (New One)	Allemagne	100,00%	89,96%
Fidex Holding Limited	Royaume-Uni	100,00%	0,00%

SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE

SOCIETES FRANCAISES

Entreprises non financières		% contrôle	% intérêt
Immobilier			
BNP Paribas Immobilier (1)		100,00%	100,00%
BNP Paribas Participations Finance Immobilier (1)		100,00%	100,00%
Fleurantine de Participations (1)		100,00%	100,00%
Great Central Railway land sa (1)		99,87%	99,87%
Immobilière des Bergues (1)		100,00%	100,00%
Jardins des Princes		100,00%	58,17%
Klecar Europe Sud		83,00%	48,28%
Klecar France snc		83,00%	48,28%
Klepierre SA		58,42%	58,17%
Le Barjac		100,00%	58,17%
Maille Nord 4		100,00%	58,17%
Meunier Promotion (Groupe) (1) (2)		100,00%	100,00%
Sa Centrale Immobiliere		99,99%	58,17%
Sa Klecentres		82,50%	47,99%
Sa Secmarne		61,67%	32,39%
Sa Socoseine		99,84%	58,07%
Sa Tours Nationale		100,00%	47,99%
Sas 192 avenue Charles De Gaulle		100,00%	58,17%
Sas 21 Kleber		99,99%	61,91%
Sas 21 la Perouse		100,00%	58,17%
Sas 43 Grenelle		100,00%	58,17%
Sas 43 Kleber		100,00%	58,17%
Sas 46 Notre-Dame des victoires		100,00%	58,17%
Sas 5 Turin		100,00%	58,17%
Sas Baudot Massy		100,00%	58,17%
Sas Begles Arcins		100,00%	47,99%

SOCIETES FRANCAISES

Entreprises non financières	% contrôle	% intérêt
<u>Immobilier (suite)</u>		
Sas Brescia	100,00%	47,99%
Sas Cande	100,00%	58,16%
Sas Cb Pierre	99,00%	57,59%
Sas Center Villepinte	100,00%	47,97%
Sas Centre Jaude Clermont	100,00%	47,98%
Sas Concorde Puteaux	100,00%	58,17%
Sas Daumesnil Reuilly	100,00%	58,17%
Sas Doumer Caen	100,00%	47,97%
Sas Espace Dumont D'Urville	100,00%	58,17%
Sas Espace Kleber	100,00%	58,17%
Sas Flandre	100,00%	58,16%
Sas Fontenay La Redoute	100,00%	58,17%
Sas Issy Desmoulins	100,00%	58,17%
Sas Kleber Levallois	100,00%	58,17%
Sas Klebureaux	100,00%	58,17%
Sas Klefinances (1)	100,00%	100,00%
Sas Klegestion	100,00%	58,17%
Sas Klemurs	100,00%	58,17%
Sas Klepierre Conseil (ex Sas Vannes Montrouge)	100,00%	58,17%
Sas Klepierre Finances	100,00%	58,17%
Sas Klepierre Transactions	100,00%	58,17%
Sas Le Havre Capelet	100,00%	58,17%
Sas Le Havre Tourneville	100,00%	58,17%
Sas Leblanc Paris 15	100,00%	58,17%
Sas LP7	100,00%	58,17%
Sas Melun Saint-Peres	99,98%	47,98%
Sas Odysseum Place de France	70,00%	40,72%
Sas Opale	100,00%	58,17%
Sas Poitiers Alienor	100,00%	58,17%
Sas Saint-Andre Pey berland	100,00%	47,99%
Sas Strasbourg La Vigie	100,00%	47,92%
Sas Suffren Paris 15	100,00%	58,17%
Sc Cecocord	100,00%	58,15%
Sc Centre Bourse	85,00%	42,32%
Sci Boulogne d'Aguesseau	99,90%	57,53%
Sci Etoile Quinzieme	99,90%	57,53%
Sci Les Ellipses	99,90%	57,53%
Sci Levallois Anatole France	99,99%	57,53%
Sci Levallois Michelet	99,90%	57,53%
Sci Paris Suffren	99,90%	57,53%
Sci Rueil Hermes	99,90%	57,53%
Sci Secovalde	40,00%	23,27%
Sci Square Chaptal 2	100,00%	58,17%
Sci Villepinte Le Tropical	99,90%	57,53%
Segecar	50,00%	28,04%
Segece	90,00%	56,07%
Segece Loisirs Transactions	95,12%	54,09%
Setic (1)	100,00%	100,00%
Snc Cecoville	100,00%	58,17%
Snc Couperin Fonciere	100,00%	58,17%
Snc Fonciere Saint Germain	100,00%	58,17%
Snc General Leclerc 11-11bis Levallois	100,00%	58,17%
Snc Godefroy n° 8 Puteaux	100,00%	58,17%
Snc KC1	100,00%	48,28%
Snc KC10	100,00%	48,28%
Snc KC11	100,00%	48,28%
Snc KC12	100,00%	48,28%
Snc KC2	100,00%	48,28%
Snc KC3	100,00%	48,28%
Snc KC4	100,00%	48,28%
Snc KC5	100,00%	48,28%
Snc KC6	100,00%	48,28%

SOCIETES FRANCAISES

Entreprises non financières	% contrôle	% intérêt
<u>Immobilier (suite)</u>		
SnC KC7	100,00%	48,28%
SnC KC8	100,00%	48,28%
SnC KC9	100,00%	48,28%
SnC Kleber la Perouse	100,00%	58,17%
SnC Soccendre	100,00%	56,00%
Solorec	100,00%	51,11%
Ste du 23 avenue Marignan	99,99%	58,16%
<u>Assurance</u>		
Cardif RD (1)	100,00%	100,00%
Cardif SA (1)	100,00%	100,00%
Cardif Sté Vie (1)	100,00%	100,00%
Cybele RE	100,00%	100,00%
GIE Helios	75,90%	67,90%
Natiovie (1)	100,00%	100,00%
<u>Autres activités</u>		
Antin Vendôme	96,76%	96,76%
Bincofi (1)	100,00%	100,00%
BNP Paribas Stratégies Actions (1)	100,00%	100,00%
Capefi (1)	100,00%	100,00%
Compagnie Auxiliaire d'Entreprises et de Chemins de Fer (1)	100,00%	100,00%
Compagnie d'Entreprise Industrielle et Commerciale (1)	99,20%	99,20%
Compagnie Immobilière de France (1)	100,00%	100,00%
Foncière de la Compagnie Bancaire (1)	100,00%	100,00%
Immobilier Marché Saint-Honoré (1)	100,00%	100,00%
Kle 65 (1)	100,00%	100,00%
Kle 66 (1)	100,00%	100,00%
Norbail Location (1)	100,00%	99,96%
Omnium Gestion Développement Immobilier (1)	100,00%	100,00%
Opatra (1)	100,00%	100,00%
Ottofrance International (1)	100,00%	100,00%
Parfici (1)	100,00%	100,00%
Paribas International (1)	100,00%	100,00%
Paribas Santé (1)	100,00%	100,00%
Quatch (1)	99,96%	99,96%
Safadeco sa (1)	100,00%	100,00%
Safadeco sp (1)	100,00%	100,00%
Sagal (1)	100,00%	99,92%
Sas 5 Kleber (1)	100,00%	100,00%
Société Centrale d'Investissement (1)	100,00%	100,00%
Société Générale Commerciale et Financière (1)	100,00%	100,00%

SOCIETES ETRANGERES

Assurance

BNP de Réassurance au Luxembourg	Luxembourg	100,00%	100,00%
Cardif Assicurazioni SPA	Italie	100,00%	100,00%
Cardif Compania de Seguros de Vida	Argentine	100,00%	100,00%
Cardif do Brasil Seguros	Brésil	100,00%	100,00%
Cardif Leven	Belgique	100,00%	100,00%
Cardif Levensverzekeringen NV	Pays-Bas	100,00%	100,00%
Cardif Limitada	Brésil	100,00%	100,00%
Cardif Nederland Holding BV	Pays-Bas	100,00%	100,00%
Cardif Polska Life	Pologne	99,67%	99,67%
Cardif Provita	République Tchèque	100,00%	100,00%
Cardif Retiro	Argentine	100,00%	100,00%
Cardif Schadeverzekeringen NV	Pays-Bas	100,00%	100,00%

SOCIETES ETRANGERES

Entreprises non financières		% contrôle	% intérêt
<u>Assurance</u>			
Cardif Slovakia	Slovaquie	100,00%	100,00%
Compania. Seguros de Vida	Chili	100,00%	100,00%
Compania de Seguros Generales	Chili	100,00%	100,00%
European Reinsurance Limited	Guernesey	100,00%	88,26%
Guaranteed Underwriting Agency Limited	Royaume-Uni	78,12%	68,94%
Investlife sa	Luxembourg	100,00%	100,00%
Luxpar-Ré	Luxembourg	100,00%	100,00%
Pinnacle Europe	Royaume-Uni	100,00%	88,26%
Pinnacle Insurance	Royaume-Uni	100,00%	88,26%
Pinnacle Insurance Holdings (ex Pinnacle Holding)	Royaume-Uni	88,26%	88,26%
Pinnacle Insurance Management Services	Royaume-Uni	100,00%	88,26%
Pinnacle Pet Healthcare	Royaume-Uni	95,00%	83,84%
Pinnafrica Holding Limited	Afrique du Sud	100,00%	88,26%
Pinnafrica Insurance Company	Afrique du Sud	100,00%	88,26%
Pinnafrica Insurance Life	Afrique du Sud	100,00%	88,26%
<u>Immobilier</u>			
Alicentro 5	Italie	83,00%	48,28%
Arcol	Slovaquie	100,00%	58,17%
Belarcol	Belgique	100,00%	58,17%
Belga Sept	Belgique	100,00%	58,17%
Cinneo	Italie	85,00%	49,44%
Ejenorte	Espagne	100,00%	100,00%
Ejesur	Espagne	100,00%	100,00%
Icd spa	Italie	85,00%	40,79%
Immobiliare Magnolia	Italie	85,00%	49,44%
Klecar Foncier Espana	Espagne	100,00%	48,28%
Klecar Foncier Iberica	Espagne	100,00%	48,28%
Klecar Italia spa	Italie	83,00%	48,28%
Klecar Participations Italie	Italie	83,00%	48,28%
Macedonia	Grèce	100,00%	48,38%
Monopoly	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
Novate SRL	Italie	100,00%	58,17%
Zobel Investment bv	Pays-Bas	100,00%	58,17%
<u>Autres activités</u>			
BNP Paribas Capital Investments Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas Fleet Leasing	Royaume-Uni	100,00%	99,99%
BNP Paribas Management Services Limited	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
BNP Paribas Services	Suisse	100,00%	99,99%
Compagnie Belge de Participations - Cobepa	Belgique	98,40%	98,40%
Cobepa - Amparzo	Pays-Bas	100,00%	98,40%
Cobepa - Belvuzo	Belgique	98,83%	97,25%
Cobepa - Cippar	Belgique	100,00%	98,40%
Cobepa - Claireville	Belgique	100,00%	98,40%
Cobepa - Cobema	Belgique	100,00%	98,40%
Cobepa - Cobepa Finance	Luxembourg	100,00%	98,40%
Cobepa - Cobepa International	Pays-Bas	100,00%	98,40%
Cobepa - Cobepa Technology	Belgique	100,00%	98,40%
Cobepa - Compagnie de Participations Internationales NV	Pays-Bas	100,00%	98,40%
Cobepa - Compagnie de Participations Internationales sa	Luxembourg	97,50%	95,94%
Cobepa - Compagnie Financière et Immobilière	Belgique	100,00%	98,40%
Cobepa - Copabel sa	Belgique	100,00%	95,94%
Cobepa - Coparin	Luxembourg	100,00%	95,94%
Cobepa - Gepeco	Belgique	100,00%	98,40%
Cobepa - Group T sa	Belgique	100,00%	98,40%
Cobepa - Groupe Financier Liegeois	Belgique	79,48%	78,21%
Cobepa - Holnor	Pays-Bas	100,00%	95,94%
Cobepa - I.I.M	Pays-Bas	100,00%	98,40%
Cobepa - Ilmaco	Belgique	100,00%	97,25%

Entreprises non financières		% contrôle	% intérêt
<u>Autres activités (suite)</u>			
Cobepa - Libelux	Luxembourg	99,98%	98,38%
Cobepa - Libenel BV	Pays-Bas	100,00%	98,40%
Cobepa - Lucht et Licht NV	Pays-Bas	100,00%	97,25%
Cobepa - Mascagni	Belgique	100,00%	97,25%
Cobepa - Paribas Deelnemingen NV	Pays-Bas	99,70%	98,11%
Cobepa - Paribas Participation Limitee	Canada	97,50%	95,94%
Cobepa - Regio Invest Ontwik Maats	Belgique	100,00%	97,25%
Cobepa - SA Mosane	Belgique	100,00%	98,40%
Cobepa - Sté Financière et de Réalisation	Belgique	100,00%	98,40%
Cobepa - Tradexco sa	Belgique	100,00%	98,40%
Compagnie Financière Ottomane (ex Ottomane Nouvelle Compagnie Financière)	Luxembourg	96,45%	96,45%
Paribas International BV	Pays-Bas	100,00%	100,00%
Paribas Sante International BV	Pays-Bas	100,00%	100,00%
Paribas Trust Luxembourg	Luxembourg	100,00%	100,00%
Placement, Gestion, Finance Holding - Plagefin	Luxembourg	99,99%	99,99%
Sagip	Belgique	100,00%	100,00%

SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION PROPORTIONNELLE

Entreprises financières		% contrôle	% intérêt
--------------------------------	--	-------------------	------------------

SOCIETES FRANCAISES

Etablissements financiers autres qu'établissements de crédit

Antarius		50,00%	50,00%
----------	--	--------	--------

SOCIETES ETRANGERES

Etablissements de crédit

Europe

BNP AK Dresdner Bank AS	Turquie	30,00%	30,00%
Findomestic	Italie	50,00%	50,00%

Asie - Océanie

International Bank of Paris and Shanghai	République Populaire de Chine	50,00%	50,00%
--	-------------------------------	--------	--------

Etablissements financiers autres qu'établissements de crédit

Europe

BNP ak Dresdner Financial Kiralama	Turquie	29,98%	29,98%
Halifax Cetelem Credit Limited (ex Halifax Cetelem Finance Ltd)	Royaume-Uni	50,00%	50,00%
Poczsta Polska	Pologne	33,33%	33,33%

Entreprises non financières		% contrôle	% intérêt
------------------------------------	--	-------------------	------------------

SOCIETES FRANCAISES

Assurance

Axeria Assurances		35,00%	35,00%
Natio Assurance		50,00%	50,00%

Immobilier

Sa Cecobil		50,00%	29,09%
Sa Soaval		49,22%	27,99%
Sas Espace Cordeliers		50,00%	29,09%
Sas Le Havre Lafayette		40,00%	23,27%
Sas Le Havre Vauban		40,00%	23,27%
Sci Antin Vendome		50,00%	29,09%
Sci Bassin Nord		50,00%	29,09%

Entreprises non financières		% contrôle	% intérêt
------------------------------------	--	-------------------	------------------

SOCIETES ETRANGERES

Assurance

Centro Vita Assicurazioni SPA	Italie	49,00%	49,00%
-------------------------------	--------	--------	--------

Immobilier

Centro Shopping Gestion	Italie	50,00%	28,04%
-------------------------	--------	--------	--------

Autres activités

Cobepa – Bogerco	Belgique	50,00%	49,20%
------------------	----------	--------	--------

SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE

Entreprises non financières		% contrôle	% intérêt
-----------------------------	--	------------	-----------

SOCIETES FRANCAISES

Etablissements de crédit

Axa Crédit		35,00%	35,00%
Banque Petrofigaz		44,81%	44,81%
Cofinoga		49,49%	49,49%
Crédit Immobilier Général - C.I.G		15,00%	15,00%
Facet		38,85%	38,85%
Société Paiement PASS		40,01%	40,01%

Etablissements financiers autres qu'établissements de crédit

Laser		9,80%	9,80%
-------	--	-------	-------

SOCIETES ETRANGERES

Etablissements de crédit

Europe

Creation Financial Services	Royaume-Uni	49,49%	49,49%
Fipryca	Espagne	40,00%	40,00%
Fortis Crédit	Belgique	45,00%	45,00%

Asie

BNP Paribas Private Bank (Japan) Limited	Japon	100,00%	100,00%
Cetelem Services Korea	Corée du Sud	100,00%	100,00%

Afrique

The Commercial Bank of Namibia ltd CBON	Namibie	43,84%	43,84%
---	---------	--------	--------

Europe

Cetelem Polska Expansion SA	Pologne	100,00%	100,00%
Cortal Belgique	Belgique	100,00%	100,00%

Entreprises non financières		% contrôle	% intérêt
-----------------------------	--	------------	-----------

SOCIETES ETRANGERES

Etablissements de crédit (suite)

Amériques

CCAC	Brésil	40,00%	40,00%
Cetelem America	Brésil	100,00%	100,00%
Fischer Francis Trees and Watts	Etats-Unis	25,00%	70,15%

Asie - Océanie

BNP Paribas Peregrine Futures Limited	Hong-Kong	100,00%	100,00%
PT BNP Paribas Peregrine	Indonésie	100,00%	98,80%

Autres entreprises à caractère financier

Europe

Centro Leasing SPA	Italie	27,62%	27,60%
--------------------	--------	--------	--------

Asie - Océanie

Dongwong ITMC	Corée du Sud	30,00%	30,00%
---------------	--------------	--------	--------

Entreprises non financières

% contrôle % intérêt

SOCIETES FRANCAISES

Assurance

Axa Refinance		21,00%	21,00%
---------------	--	--------	--------

Autres

Finaxa		21,83%	21,83%
Forum Finances		39,97%	39,97%
Sinvim (1)		100,00%	100,00%

SOCIETES ETRANGERES

Immobilier

Devimo Consult	Belgique	35,00%	19,62%
----------------	----------	--------	--------

Assurance

State Bank of India Life Insurance Company Limited	Inde	26,00%	26,00%
--	------	--------	--------

NOTE 3– OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

En millions d'euros	30 juin 2002			31 décembre 2001	30 juin 2001
	Montant brut	(Provisions)	Montant net	Montant net	Montant net
Caisse, banques centrales, CCP	10 093	(105)	9 988	3 489	5 569
Effets publics et valeurs assimilées (note 5)	84 736	(382) ^(b)	84 354	81 462	68 684
Créances sur les établissements de crédit					
Comptes ordinaires	18 345	(36)	18 309	25 654	24 417
Comptes et prêts (a)	19 509	(226) ^(b)	19 283	24 332	35 261
Opérations de pension :					
Titres reçus en pension livrée	114 737		114 737	134 219	126 522
Autres valeurs reçues en pension ou achetées ferme	2 179		2 179	2 119	2 402
Total des opérations de pension	116 916		116 916	136 338	128 924
Prêts subordonnés	354		354	299	318
Total des créances sur les établissements de crédit	155 124	(262)	154 862	186 623	188 920
Total des opérations interbancaires et assimilées	249 953	(749)	249 204	271 574	263 173
<i>Dont créances rattachées</i>			3 172	4 547	3 577

(a) Les "comptes et prêts" enregistrent les opérations effectuées au jour le jour ou à terme et ne faisant l'objet d'aucun échange de support sous forme d'effet ou de titre, et recouvrent en particulier les crédits financiers. Sont considérés comme des crédits financiers les crédits commerciaux d'une durée initiale supérieure à un an consentis à des établissements de crédit dont le bénéficiaire final est un agent non financier, généralement originaire d'un pays en développement dont le risque de non-transfert fait l'objet d'une provision (note 8).

(b) Provisions au titre du risques-pays.

NOTE 4 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

En millions d'euros	30 juin 2002			31 décembre 2001	30 juin 2001
	Montant brut	Provisions	Montant net	Montant net	Montant net
Créances sur la clientèle					
Créances commerciales	13 262	(36)	13 226	9 387	10 217
Comptes débiteurs	16 364		16 364	17 424	22 827
Autres concours à la clientèle					
– Crédits de trésorerie	42 851		42 851	43 603	46 391
– Crédits à l'habitat	39 647		39 647	36 672	37 410
– Crédits à l'équipement	21 543		21 543	20 156	19 053
– Crédits à l'exportation	7 628	(846)	6 782	7 565	7 831
– Autres crédits à la clientèle	50 355	(57)	50 298	57 513	64 952
Total des autres concours à la clientèle	162 024	(903) (a)	161 121	165 509	175 637
Créances douteuses	13 111	(8 915)	4 196	3 939	3 752
Créances rattachées sur la clientèle	1 504		1 504	1 558	1 845
Titres et valeurs reçus en pension	8 893		8 893	16 734	23 659
Prêts subordonnés (b)	280	(31)	249	268	164
Total des créances sur la clientèle (c)	215 438	(9 885)	205 553	214 819	238 101
Opérations de crédit bail et assimilées	20 523	(416)	20 107	20 088	19 643
Total des opérations avec la clientèle	235 961	(10 301)	225 660	234 907	257 744
<i>Dont créances rattachées</i>			1 762	1 860	2 180

(a) Provisions au titre du risque pays.

(b) Les prêts participatifs consentis à la clientèle inclus sous la rubrique "Prêts subordonnés" s'élèvent à 209 millions d'euros au 30 juin 2002, 207 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 107 millions d'euros au 30 juin 2001.

(c) Les créances éligibles au refinancement de la Banque Centrale Française s'élèvent à 12 311 millions d'euros au 30 juin 2002, 13 491 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 11 633 millions d'euros au 30 juin 2001.

NOTE 5- OPERATIONS SUR TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET ASSIMILES ET D'INVESTISSEMENT

En millions d'euros	30 juin 2002			31 décembre 2001			30 juin 2001	
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Titres de transaction :								
Effets publics et valeurs assimilées	55 603		55 603	55 603	54 539	54 539	44 139	44 139
Obligations et autres titres à revenu fixe	31 255		31 255	31 255	42 473	42 473	25 888	25 888
Actions et autres titres à revenu variable	35 289		35 289	35 289	40 553	40 553	54 573	54 573
Actions propres détenues par le groupe	325		325	325	8	8	690	690
Total des titres de transaction	122 472		122 472	122 472	137 573	137 573	125 290	125 290
<i>Dont actions et obligations non cotées</i>	<i>4 888</i>		<i>4 888</i>	<i>4 888</i>	<i>4 438</i>	<i>4 438</i>	<i>2 964</i>	<i>2 964</i>
Titres de placement et assimilés :								
Effets publics et valeurs assimilées	9 489	(340)	9 149	9 722	7 600	8 497	7 325	7 532
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 313	(690)	8 623	9 281	8 151	8 723	4 233	5 389
Actions, autres titres à revenu variable et titres de l'activité de portefeuille	2 197	(324)	1 873	2 009	1 936	2 121	2 263	2 422
Total des titres de placement et assimilés	20 999	(1 354)	19 645	21 012	17 687	19 341	13 821	15 343
<i>Dont actions et obligations non cotées</i>	<i>1 335</i>	<i>(31)</i>	<i>1 304</i>	<i>1 326</i>	<i>2 054</i>	<i>2 352</i>	<i>2 575</i>	<i>3 653</i>
Titres d'investissement :								
Effets publics et valeurs assimilées	19 644	(42)	19 602	19 974	19 323	19 637	17 220	17 480
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 709	(17)	5 692	5 842	5 438	5 424	9 275	9 376
Total des titres d'investissement	25 353	(59)	25 294	25 816	24 761	25 061	26 495	26 856
<i>Dont obligations non cotées</i>	<i>590</i>	<i>(2)</i>	<i>588</i>	<i>583</i>	<i>541</i>	<i>541</i>	<i>809</i>	<i>824</i>
Total des titres de transaction, de placement et assimilés , et d'investissement (a) :	168 824	(1 413)	167 411	169 300	180 021	181 975	165 606	167 489
<i>Dont</i>								
Effets publics et valeurs assimilées	84 736	(382)	84 354	85 299	81 462	82 673	68 684	69 151
Obligations et autres titres à revenu fixe	46 277	(707)	45 570	46 378	56 062	56 620	39 396	40 653
<i>Dont obligations non cotées</i>	<i>2 893</i>	<i>(14)</i>	<i>2 879</i>	<i>2 885</i>	<i>3 212</i>	<i>3 225</i>	<i>2 813</i>	<i>3 866</i>
Actions et autres titres à revenu variable	37 811	(324)	37 487	37 623	42 497	42 682	57 526	57 685
<i>Dont actions non cotées</i>	<i>3 920</i>	<i>(19)</i>	<i>3 901</i>	<i>3 912</i>	<i>3 821</i>	<i>4 106</i>	<i>3 535</i>	<i>3 575</i>

(a) Les parts d'OPCVM détenues par le Groupe s'élèvent à 4 355 millions d'euros au 30 juin 2002, 4 531 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 3 617 millions d'euros au 30 juin 2001. Elles comprennent des parts d'OPCVM de capitalisation à hauteur de 4 186 millions d'euros dont 661 millions d'euros d'origine française (4 185 millions d'euros au 31 décembre 2001 dont 491 millions d'euros d'origine française et 3 405 millions d'euros au 30 juin 2001 dont 3 112 millions d'origine française).

GRUPE BNP PARIBAS

NOTE 5 – OPERATIONS SUR TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET ASSIMILES ET D'INVESTISSEMENT (Suite)

Au cours des deux derniers exercices, les transferts suivants ont été opérés entre les différentes catégories de portefeuilles de titres :

Portefeuille d'origine	Portefeuille de destination	Montant transféré au cours de l'exercice (en millions d'euros)		
		Au cours du 1 ^{er} semestre 2002	Au cours de l'exercice 2001	Au cours du 1 ^{er} semestre 2001
Titre de transaction	Titre de placement	326	335	197
Titre de placement	Titre d'investissement	295	9	359
Titre d'investissement	Titre de placement	783	2 608	468

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les transactions opérées au prix de marché entre deux entités du groupe poursuivant indépendamment des objectifs de gestion différents (notamment les achats de titres en portefeuilles d'investissement auprès d'entités gérant des portefeuilles de trading).

Les écarts d'acquisition nets négatifs résultant d'un prix d'acquisition inférieur à la valeur de remboursement sur les titres d'investissement s'élèvent au 30 juin 2002 à 49 millions d'euros (écarts nets positifs de 170 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 136 millions d'euros au 30 juin 2001) ; ces écarts font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie résiduelle des titres auxquels ils se rapportent.

Les écarts d'acquisition nets négatifs résultant d'un prix d'acquisition inférieur à la valeur de remboursement sur les titres de placement s'élèvent au 30 juin 2002 à 191 millions d'euros (155 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 67 millions d'euros d'écarts positifs au 30 juin 2001).

Les créances représentatives de titres prêtés s'élèvent au 30 juin 2002 à 10 402 millions d'euros (5 374 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 11 342 millions d'euros au 30 juin 2001).

Les intérêts courus non échus relatifs aux titres à revenu fixe s'élèvent à 533 millions d'euros au 30 juin 2002 contre 657 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 728 millions d'euros au 30 juin 2001.

Une des filiales du groupe intervenant sur des opérations d'arbitrage sur indices boursiers détenait, au 30 juin 2002, 5 803 308 actions émises par BNP Paribas SA comptabilisées en titres de transaction (note 22).

NOTE 6 – PLACEMENTS FINANCIERS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Placements immobiliers	1 223	1 224	1 168
Actions, parts d'OPCVM et autres titres à revenu variable	2 513	2 640	2 533
Obligations et autres titres à revenu fixe	28 748	27 545	26 300
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	21 670	23 010	23 266
Parts cessionnaires de provisions techniques	699	473	687
Autres placements	552	573	436
Créances rattachées	759	745	1 040
Placements financiers des entreprises d'assurance	56 164	56 210	55 430

NOTE 7 -PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES NON CONSOLIDEES ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

en millions d'euros	30 juin 2002		31 décembre 2001		30 juin 2001		
	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de de marché	Valeur nette comptable	Valeur de de marché	Valeur nette comptable	Valeur de de marché
Autres titres détenus à long terme							
titres non cotés	3 093	2 708	3 501	2 474	2 897	2 370	2 891
titres cotés	3 100	3 033	5 030	3 272	6 416	3 316	7 186
Total des autres titres détenus à long terme	6 193	5 741	8 531	5 746	9 313	5 686	10 077
Participations et parts dans les entreprises liées non consolidées (a) :							
parts dans les entreprises liées non consolidées	1 712	1 088	1 185	832	887	690	709
titres de participation							
Titres non cotés	1 549	1 232	1 533	1 390	1 949	1 339	1 406
Titres cotés	812	792	892	805	1 025	713	1 544
Total des titres de participation	2 361	2 024	2 425	2 195	2 974	2 052	2 950
Total des participations et des parts dans les entreprises liées non consolidées	4 073	3 112	3 610	3 027	3 861	2 742	3 659
Total des participations, des parts dans les entreprises liées non consolidées et autres titres détenus à long terme.	10 266	8 853	12 141	8 773	13 174	8 428	13 736

(a) La valeur de marché des titres non cotés d'entreprises liées non consolidées et des titres de participation non cotés est principalement déterminée sur la base de la quote-part de situation nette comptable ou si nécessaire réévaluée de la société dont les titres sont détenus par le groupe BNP PARIBAS.

Les participations et parts dans les entreprises liées non consolidées détenues par le Groupe dans des établissements de crédit s'élèvent respectivement à 501 millions d'euros et 476 millions d'euros au 30 juin 2002 contre 508 millions d'euros et 157 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 487 millions d'euros et 176 millions d'euros au 30 juin 2001.

Le montant total des plus-values potentielles nettes sur l'ensemble des portefeuilles comprenant les titres de participation, les parts dans les entreprises liées non consolidées et les autres titres détenus à long terme, évaluées pour les titres cotés par référence aux derniers cours de Bourse du semestre, s'élève à 3 288 millions d'euros au 30 juin 2002 (4 401 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 5 308 millions d'euros au 30 juin 2001).

NOTE 7- PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES NON CONSOLIDEES ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME (suite)

Les principales lignes de titres composant le poste autres titres détenus à long terme, participations et parts dans les entreprises liées non consolidées dont la valeur nette comptable dans les livres du groupe est supérieure à 100 millions d'euros sont les suivantes :

En millions d'euros	Siège Social	Montant des capitaux propres consolidés en 2001 (a)	Résultat consolidé de l'exercice 2001	Valeur nette comptable dans les livres du groupe BNP PARIBAS
Participations dont le pourcentage du capital détenu est inférieur à 5 %				
Axa	Paris	24 780	520	546
Vivendi Universal	Paris	36 748	(13 597)	268
Total Fina Elf	La Défense	33 932	7 658	206
Peugeot	Paris	10 282	1 691	147
Allianz	Allemagne	31 664	1 623	135
Shinhan Financial Group	Corée du Sud	2 624	188	133
Schneider Electric	Boulogne Billancourt	8 381	(986)	129
Alcatel	Paris	9 630	(4 963)	111
Participations dont le pourcentage du capital détenu est compris entre 5 % et 10 %				
Bouygues Telecom	Issy Les Moulineaux	585	(61)	131
Cassa di Risparmio Firenze	Italie	802	93	119
Buena Vista Home Entertainment	Etats-Unis	211	117	101
Coficem	Paris	-	-	101
Participations dont le pourcentage du capital détenu est supérieur à 10 %				
Pargesa Holding	Suisse	4 544	274	364
Erbe SA	Belgique	673	141	335
ABN AMRO Advisory Inc	Chicago	1 677	9	303
Consors Discount Broker AG	Nuremberg	329	(126)	287
Eiffage	Issy les Moulineaux	811	152	161
GB Inno BM	Belgique	953	751	161
Mac Dougall Litell	Etats-Unis	-	94	126
Crédit Logement	Paris	718	45	120
Coparex International	Issy les Moulineaux	173	23	106

(a) Selon normes françaises.

NOTE 8 - PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES ET RISQUES PAYS

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Solde au 1^{er} janvier	13 171	12 542	12 542
Dotation nette aux provisions de l'exercice	668	1 366	586
Amortissement de créances irrécupérables antérieurement provisionnées	(678)	(1 230)	(683)
Variation des parités monétaires et divers	(69)	493	458
Solde en fin de période	13 092	13 171	12 903
Les provisions constituées l'ont été au titre des opérations suivantes :			
– Provisions déduites de l'actif :			
• Relatives aux opérations avec les établissements de crédit (a)	367	379	358
• Relatives aux opérations avec la clientèle (note 4)	10 301	10 484	10 244
• Relatives aux titres (a)	1 116	1 117	1 084
Total des provisions déduites de l'actif	11 784	11 980	11 686
<i>dont provisions constituées au titre des risques-pays</i>	<i>2 226</i>	<i>2 271</i>	<i>2 275</i>
– Provisions inscrites au passif :			
• Relatives aux engagements par signature	543	621	751
• Relatives aux créances risquées et assimilées (y compris provisions pour risques sectoriels éventuels)	765	570	466
Total des provisions inscrites au passif	1 308	1 191	1 217
<i>dont provisions constituées au titre des risques-pays</i>	<i>337</i>	<i>434</i>	<i>542</i>
Total des provisions pour créances douteuses et risques-pays	13 092	13 171	12 903

(a) Les provisions relatives aux créances consenties aux établissements de crédit sont pour l'essentiel attachées aux crédits financiers (note 3) porteurs d'un risque-pays. Les provisions relatives aux titres reprises dans ce tableau le sont au titre du risque-pays attaché aux valeurs mobilières détenues par le groupe.

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions maintenues au passif du bilan sont constituées des provisions pour engagements par signature et des provisions pour procès et autres préjudices, des provisions pour risques non spécifiquement identifiés et pour risques sectoriels éventuels.

L'encours des provisions sur capital et intérêts, relatifs aux risques-pays s'établit à 2 563 millions d'euros au 30 juin 2002 contre 2 705 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 2 817 millions d'euros au 30 juin 2001.

NOTE 8- PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES ET RISQUES PAYS (suite)

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Dotations aux provisions de l'exercice :			
• Clientèle et établissements de crédit	1 039	2 423	972
• Engagements par signature	27	43	71
• Titres	43	173	38
• Créances risquées et assimilés	176	72	36
Total des dotations aux provisions de l'exercice	1 285	2 711	1 117
Reprises de provisions de l'exercice :			
• Clientèle et établissements de crédit	(377)	(856)	(473)
• Engagements par signature	(13)	(44)	(15)
• Titres	(61)	(181)	(9)
• Créances risquées et assimilés	(166)	(264)	(34)
Total des reprises de provisions de l'exercice	(617)	(1 345)	(531)
Dotation nette aux provisions de l'exercice	668	1 366	586
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	73	130	41
Récupération sur créances amorties	(48)	(95)	(41)
(Dotation) reprise de provisions sur intérêts impayés comptabilisées dans le produit net bancaire et non incluses dans le coût du risque	(65)	(89)	(54)
Total du coût du risque	628	1 312	532
dont :			
• Charge nette des provisions constituées au titre des risques spécifiques	645	1 351	583
• Reprise nette de provisions constituées au titre des risques-pays	(17)	(39)	(51)

NOTE 9 - PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES MISES EN EQUIVALENCE

En millions d'euros, au 30 juin 2002	Valeur des participations et parts dans les entreprises liées mises en équivalence			Valeur nette comptable des titres détenus dans les comptes sociaux des sociétés du Groupe
	Part dans les capitaux propres (selon le pourcentage de contrôle)	Part dans les résultats du 1 ^{er} semestre 2002 selon le pourcentage de contrôle)	Total	
Sociétés financières :				
<i>Etablissements de crédit</i>	515	38	553	380
Cofinoga	188	14	202	130
Société de paiement pass	71	10	81	36
Facet	73	7	80	8
C.I.G.	57	8	65	13
Fipryca	51	4	55	87
BNP Private Banking Japan	24	(4)	20	35
Banque Petrofigaz	22	2	24	25
Cetelem service Korea	7	(6)	1	7
Autres	22	3	25	39
<i>Autres qu'établissements de crédit</i>	934	2	936	467
<i>Finaxa</i>	896	-	896	437
Centro Leasing Spa	34	2	36	27
Autres	4	-	4	3
Total des sociétés financières	1 449	40	1 489	847
Sociétés non financières :				
<i>Sociétés d'assurance :</i>	71	4	75	66
Axa Re Finance	54	3	57	44
Autres	17	1	18	22
<i>Autres sociétés non financières :</i>	255	15	270	352
Cetelem America	65	3	68	118
Sinvim	39	1	40	40
Laser	23	1	24	54
Fischer Francis Tree and Watts	11	1	12	95
Dongwong ITMC	10	1	11	22
Autres	107	8	115	23
Total des sociétés non financières	326	19	345	418
Total des titres mis en équivalence	1 775	59	1 834	1 265

NOTE 10 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En millions d'euros	Montant brut au 1er janvier 2002	Acquisitions	Rembour- sement et cessions	Transferts et autres variations	Montant brut au 30 juin 2002	Montant des provisions au 1er janvier 2002	Dotations aux provisions de l'exercice	Reprises de provisions de l'exercice	Autres variations des provisions	Montant des provisions au 30 juin 2002	Montant net au 30 juin 2002	Montant net au 31 décembre 2001
Titres d'investissement (note 5)	24 854	10 585	(8 434)	(1 652)	25 353	(93)	-	-	34	(59)	25 294	24 761
Participations et parts dans les entreprises liées non consolidées (note 7)	4 017	377	(82)	(239)	4 073	(990)	(28)	24	33	(961)	3 112	3 027
Autres titres détenus à long terme (note 7)	6 274	754	(700)	(135)	6 193	(528)	(26)	56	46	(452)	5 741	5 746
Participations et parts dans les entreprises liées mises en équivalence (note 9)	1 883	-	-	(49)	1 834	-	-	-	-	-	1 834	1 883
Total des immobilisations financières	37 028	11 716	(9 216)	(2 075) ^(a)	37 453	(1 611)	(54)	80	113	(1 472)	35 981	35 417

(a) dont écart de conversion -1 170 millions d'euros.

NOTE 11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En millions d'euros	30 juin 2002		31 décembre 2001		30 juin 2001
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles					
- Logiciels informatiques	1 013	(680)	333	267	131
- Autres immobilisations incorporelles	748	(184)	564	464	320
Total des immobilisations incorporelles	1 761	(864)	897	731	451
Immobilisations corporelles :					
- Terrains et constructions	3 390	(1 209)	2 181	2 099	2 236
- Immeubles en location simple	3 396	(538)	2 858	2 637	2 122
- Equipement, mobilier, installations	4 521	(2 831)	1 690	1 702	1 473
- Autres immobilisations	499		499	345	372
Total des immobilisations corporelles	11 806	(4 578)	7 228	6 783	6 203
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	13 567	(5 442)	8 125	7 514	6 654

Immobilisations d'exploitation

Dans le cadre des dispositions réglementaires françaises, la Banque Nationale de Paris avait en 1991 et 1992 apporté à sa filiale, la Compagnie Immobilière de France, l'essentiel de ses immeubles centraux ou d'exploitation indissociables de son activité dégageant ainsi une plus-value d'apport de 1 156 millions d'euros dont la contrepartie est inscrite nette d'impôt sous la rubrique plus-value d'apport dans les capitaux propres consolidés (note 22). Cet écart d'évaluation a été réduit en 1997 de 545 millions d'euros afin de tenir compte des effets d'une baisse considérée comme durable de la valeur de référence des actifs immobiliers. L'effet de cette correction de valeur a été porté, dans les comptes consolidés, en réduction des plus-values d'apport inscrites parmi les capitaux propres pour un montant net d'impôt, conformément au traitement qui avait été opéré lors de l'opération d'apport initiale.

Les immobilisations d'exploitation anciennement détenues par Paribas et par ses filiales à la date du rapprochement restent inscrites à leur coût historique.

Les amortissements et provisions sur immeubles en location simple tiennent compte d'une provision de 152 millions d'euros, destinée à couvrir, en application du principe de prudence, les moins-values latentes du parc immobilier locatif du groupe Compagnie Bancaire.

Contrat de location simple relatif à des immobilisations d'exploitation

Dans le cadre d'un accord irrévocable signé en 1993, le groupe, à travers l'une de ses filiales, BancWest, est engagé jusqu'en décembre 2003 dans un contrat de location dont l'objet est le siège social de BancWest à Hawaii ; à cette date, BancWest aura alors la possibilité de renouveler le contrat de location, de procéder au rachat de l'immeuble à sa valeur de construction ou bien encore d'en permettre le rachat par un tiers moyennant l'indemnisation du vendeur pour la différence éventuelle entre le prix de vente et une valeur résiduelle conventionnellement fixée à 162 millions d'USD si le prix de vente était inférieur à ce montant. Cette opération a fait l'objet au premier semestre 2002 d'une provision de 25 millions d'euros (note 36) pour tenir compte de la baisse jugée durable du marché de l'immobilier dans cet état de l'Union.

Immobilisations hors exploitation

Au 30 juin 2002, les terrains et constructions hors exploitation s'élèvent à 2 941 millions d'euros contre 2 729 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 2 179 millions d'euros au 30 juin 2001.

Amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions du semestre s'élèvent à 299 millions d'euros contre 577 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 289 millions d'euros au 30 juin 2001.

NOTE 12- ECARTS D'ACQUISITION DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Valeur nette au 1^{er} janvier	4 489	2 540	2 540
Ecarts d'acquisition liés aux acquisitions de l'exercice	1 517	2 273	192
Ecart de conversion lié aux fluctuations des parités monétaires	(277)	4	31
Dotation courante aux amortissements	(184)	(206)	(109)
Amortissements exceptionnels liés à des cessions de titres	(19)	(122)	(71)
Valeur nette	5 526	4 489	2 583

La charge nette d'amortissement des écarts d'acquisition non affectés s'est élevée pour le premier semestre 2002 à 166 millions d'euros déduction faite des reprises d'écarts d'acquisition négatifs à hauteur de 18 millions d'euros, contre 188 millions d'euros en 2001 déduction faite des reprises d'écarts d'acquisition négatifs à hauteur de 18 millions d'euros et 100 millions d'euros au 1^{er} semestre 2001 déduction faite des reprises d'écarts d'acquisition négatifs à hauteur de 9 millions d'euros. Les amortissements exceptionnels d'écart d'acquisition liés à des cessions de titres dont les plus-values latentes justifiaient le goodwill attaché à la reprise des intérêts minoritaires du sous-groupe Cobepa, se sont élevés pour le premier semestre 2002 à 19 millions d'euros, contre 101 millions d'euros en 2001. Ces amortissements ont été portés en diminution des "gains nets sur actifs immobilisés"(note 35).

En outre, les écarts d'acquisition net négatifs s'élèvent à 23 millions d'euros au 30 juin 2002 (25 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 34 millions d'euros au 30 juin 2001).

Les écarts d'acquisition liés aux acquisitions de l'exercice sont principalement liés à l'achat des titres Union Californian Bank dont l'écart d'acquisition s'élève à 1 398 millions de dollars.

NOTE 13 - COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Comptes de régularisation – actif			
Comptes d'ajustement débiteurs (a)	16 683	17 519	15 323
Produits à recevoir	6 415	10 271	20 189
Comptes d'encaissement	3 762	7 816	4 950
Autres comptes de régularisation débiteurs (b)	10 971	11 195	9 714
Total des comptes de régularisation – actif	37 831	46 801	50 176
Autres actifs			
Actifs liés aux instruments conditionnels achetés	32 318	68 290	54 037
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	3 789	10 831	34 110
Titres de développement industriel relevant de la gestion collective des CODEVI	3 300	3 275	3 296
Impôt différé – actif (c)	948	1 032	837
Autres actifs des sociétés d'assurance	833	807	461
Actifs divers	12 928	10 351	14 498
Total des autres actifs	54 116	94 586	107 239
Total des comptes de régularisation et autres actifs	91 947	141 387	157 415

(a) Produits de la réévaluation des opérations évaluées au prix de marché et des positions réévaluées (devises et instruments financiers à terme).

(b) Incluant notamment les intérêts crédités d'avance sur les comptes de la clientèle ou des établissements de crédit, ainsi que les charges comptabilisées d'avance.

(c) Les actifs et les passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale sont désormais compensés (cf. note 1 : Eléments permettant d'apprécier la comparabilité).

NOTE 14- COMPTES CREDITEURS INTERBANCAIRES ET TITRES EMIS SUR LES MARCHES INTERBANCAIRES

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Comptes créditeurs interbancaires et assimilés			
Comptes ordinaires	12 839	20 027	18 177
Comptes et emprunts	58 324	73 404	75 525
Opérations de pension			
• Titres donnés en pension livrée	124 497	126 128	128 416
• Autres valeurs données en pension ou vendues ferme	3 046	737	6 543
Total des opérations de pension	127 543	126 865	134 959
Total des comptes créditeurs interbancaires et assimilés	198 706	220 296	228 661
Dettes envers les établissements de crédit représentées par un titre			
Titres du marché interbancaire	1 014	1 670	496
Total des opérations interbancaires et assimilées créditrices	199 720	221 966	229 157
<i>Dont dettes rattachées</i>	2 786	3 152	4 998

Les dettes à vue (sans échéance) à l'égard des établissements de crédit s'élèvent à 12 478 millions d'euros au 30 juin 2002 contre 19 572 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 17 024 millions d'euros au 30 juin 2001.

NOTE 15- COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE, BONS DE CAISSE ET CREANCES NEGOCIABLES

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Comptes créditeurs de la clientèle :			
Comptes ordinaires	72 478	64 742	63 293
Comptes à terme	78 575	93 455	101 115
Comptes d'épargne à régime spécial	30 139	29 662	28 945
Opérations de pension :			
Titres donnés en pension livrée	12 597	27 996	25 671
Autres valeurs données en pension ou vendues ferme	233	241	319
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total des opérations de pension	12 830	28 237	25 990
Total des comptes créditeurs de la clientèle	194 022	216 096	219 343
Dettes envers la clientèle représentées par un titre :			
Titres de créances négociables	66 880	63 575	67 090
Bons de caisse	7 875	6 771	7 320
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total des dettes envers la clientèle représentées par un titre	74 755	70 346	74 410
Total des dépôts de la clientèle	268 777	286 442	293 753
<i>Dont dettes rattachées</i>	<i>1 720</i>	<i>1 426</i>	<i>1 673</i>

Les comptes d'épargne à régime spécial à vue, y compris l'épargne collectée à investir s'élèvent à 13 800 millions d'euros au 30 juin 2002 (13 599 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 12 870 millions d'euros au 30 juin 2001) et les autres comptes créditeurs à vue de la clientèle à 76 070 millions d'euros au 30 juin 2002 (74 628 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 70 583 millions d'euros au 30 juin 2001).

NOTE 16 - EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au 30 juin 2002, les emprunts obligataires souscrits par le Groupe, par devise et par nature de taux selon les clauses des contrats d'émission présentent les échéances suivantes :

Monnaies d'émission En millions d'euros	Taux Moyen	Encours au 30 juin 2002	Durée restant à courir						
			<1 an	1<ans<2	2<ans<3	3<ans<4	4<ans<5	5<ans<10	>10ans
▪ Emprunts émis au sein de la zone euro	Variable 6,42 %	2 615 8 666	1 347 296	379 305	434 1 180	101 824	319 2 175	35 1 628	2 258
▪ Emprunts émis en dollar des Etats Unis	Variable 5,84 %	252 1 291	252 1 291						
▪ Emprunts émis en Yen	Variable	354	354						
▪ Emprunts émis dans d'autres monnaies	Variable 8,20 %	82 473	435	4	5	67 10		15 19	
Total des emprunts émis		13 733	3 975	688	1 619	1 002	2 494	1 697	2 258
Titres émis détenus par des sociétés consolidées		(130)							
Total des emprunts obligataires restant dû par le groupe		13 603							
Dettes rattachées		348							
Total des emprunts obligataires		13 951							

Les primes d'émission non amorties résultant de la différence entre le montant perçu à l'émission et le prix de remboursement s'élèvent, pour l'ensemble des emprunts obligataires, à 98 millions d'euros au 30 juin 2002 contre 97 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 123 millions au 30 juin 2001.

NOTE 17 – PROVISIONS TECHNIQUES DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Provisions techniques liées aux contrats d'assurance vie	31 790	29 892	29 256
Provisions techniques des contrats en unités de compte	21 749	23 364	24 063
Provisions techniques liées aux autres contrats d'assurance	1 126	1 209	455
Réserve de capitalisation	-	-	512
Provision pour participation des assurés	581	456	-
Dettes rattachées	326	284	239
Total des provisions techniques des entreprises d'assurance	55 572	55 205	54 525

La réserve de capitalisation a été dotée à l'occasion de la vente de valeurs mobilières amortissables avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel des titres. A la faveur de la nouvelle réglementation applicable aux entreprises d'assurances cette réserve a été pour l'essentiel reclassée en "Provision pour participation des assurés".

NOTE 18 - COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Comptes de régularisation - passif			
Charges à payer	4 927	8 977	17 814
Comptes d'ajustement créditeurs (a)	15 537	17 682	16 448
Comptes d'encaissement	1 579	1 675	982
Autres comptes de régularisation créditeurs	12 476	8 186	16 746
Total des comptes de régularisation - passif	34 519	36 520	51 990
Autres passifs			
Compte de règlement relatif aux opérations sur titres	6 604	12 284	34 070
Passifs liés aux instruments conditionnels vendus	31 530	68 969	53 079
Dettes attachées aux opérations sur titres	56 775	59 912	51 186
Impôts différés – passif (b)	1 701	1 734	1 696
Autres passifs d'assurance	375	337	346
Autres créditeurs et passifs divers	11 380	19 468	20 974
Total des autres passifs	108 365	162 704	161 351
Total des comptes de régularisation et autres passifs	142 884	199 224	213 341

(a) Charges de la réévaluation des opérations évaluées au prix de marché et des positions réévaluées (devises et instruments financiers à terme).

(b) Les actifs et les passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale sont désormais compensés (cf : note 1 : Eléments d'appréciation permettant la comparabilité)

NOTE 19 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Provisions pour engagements sociaux (note 26)	1 300	1 329	1 231
Provisions pour créances risquées et assimilées (note 8)	547	352	248
Provisions pour risques sectoriels éventuels (note 8)	218	218	218
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (note 8) :			
- au titre des risques spécifiques	206	187	209
- au titre des risques pays	337	434	542
Provision pour restructuration (note 39)	266	321	641
Autres provisions pour risques et charges	1 584	2 012	2 074
Total des provisions pour risques et charges	4 458	4 853	5 163

Les engagements par signature au titre des risques spécifiques faisant l'objet d'une provision s'élèvent à 977 millions d'euros au 30 juin 2002 contre 976 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 1 107 millions d'euros au 30 juin 2001.

Au 30 juin 2002, les autres provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

En millions d'euros	Montant au 30 juin 2002	Montant au 31 décembre 2001
Provisions liées à des opérations bancaires et assimilées	714	1 001
- Provisions pour risques liés à des opérations de marché	172	197
- Provisions pour risques sur titres immobilisés	167	150
- Autres provisions liées à des opérations bancaires et assimilées	375	654
Provisions non liées à des opérations bancaires	870	1 011
Total des autres provisions pour risques et charges	1 584	2 012

NOTE 20 - DETTES SUBORDONNEES

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
Emprunts subordonnés remboursables	11 251	10 257	9 872
Emprunts subordonnés perpétuels :			
Titres participatifs	347	344	344
Titres subordonnés à durée indéterminée :			
Titres en devises	898	1 041	1 092
Titres en euros	305	305	305
Total des titres subordonnés à durée indéterminée	1 203	1 346	1 397
Titres perpétuels	688	762	780
Total des emprunts subordonnés perpétuels	2 238	2 452	2 521
Total des dettes subordonnées contractées par le Groupe	13 489	12 709	12 393
Dettes rattachées	320	329	268
Total des dettes subordonnées	13 809	13 038	12 661

Emprunts subordonnés remboursables

Les emprunts subordonnés émis par le Groupe sont des titres à moyen et long terme assimilables à des créances de dernier rang dont le remboursement avant l'échéance contractuelle interviendrait, en cas de liquidation de la société émettrice, après les autres créanciers mais avant les porteurs de créances et titres participatifs.

Les émissions d'emprunts subordonnés remboursables font généralement l'objet d'une clause de remboursement anticipé par rachats en bourse, offre publique d'achat ou d'échange, ou de gré à gré lorsqu'il s'agit d'émissions privées.

Les emprunts ayant fait l'objet d'un placement international, émis par BNP PARIBAS SA ou par les filiales étrangères du groupe, peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé du principal et d'un règlement avant l'échéance des intérêts payables in fine, au cas où des modifications aux règles fiscales en vigueur imposeraient à l'émetteur au sein du groupe, l'obligation de compenser les porteurs des conséquences de ces modifications. Ce remboursement peut intervenir moyennant un préavis, de 15 à 60 jours selon les cas, et sous réserve de l'accord des autorités de surveillance bancaire.

Au 30 juin 2002, l'échéancier des emprunts subordonnés remboursables par devise, se présente de la façon suivante :

Devises d'émission	Encours	Durée restant à courir						
		< 1 an	1<ans<2	2<ans<3	3<ans<4	4<ans<5	5<ans<10	> 10 ans
Dettes subordonnées et autres titres remboursables :								
• En euros	6 646	1 074	750	308	260	524	1 888	1 842
• En dollar des Etats Unis	3 959	227		31	272	605	1 845	979
• Dans d'autres monnaies	646					30	76	540
Total des dettes subordonnées et autres titres remboursables	11 251	1 301	750	339	532	1 159	3 809	3 361

NOTE 20 - DETTES SUBORDONNEES (suite)

Emprunts subordonnés perpétuels

En juillet 1984, conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1983, la BNP SA a émis des titres participatifs, pour un montant de 274 millions d'euros représentés par 1 800 000 titres au nominal de 1 000 francs. L'exercice des bons de souscription de nouveaux titres participatifs a conduit la banque à émettre de 1985 à 1988, 412 761 nouveaux titres au nominal de 1 000 francs et à percevoir une prime d'émission d'un montant de 4 millions d'euros. Ces titres ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société ; ils peuvent toutefois faire l'objet de rachat par la Banque dans les conditions prévues par la loi.

En octobre 1985, la BNP SA a émis des titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) pour un montant de 305 millions d'euros. Ces obligations subordonnées "perpétuelles" ne sont remboursables qu'à la liquidation de la société ; leur remboursement ne prend rang qu'après le remboursement de toutes les autres dettes de la société, mais avant celui des titres participatifs émis par la banque. Le Conseil d'administration peut décider de différer leur rémunération lorsque l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes aura constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable. La BNP SA a procédé en septembre 1986 à l'émission de nouveaux titres subordonnés à durée indéterminée pour un montant de 500 millions de dollars dont les principales caractéristiques sont identiques à celles des titres émis en francs en 1985.

De 1996 à 1998, la BNP SA a émis des titres perpétuels présentant la particularité de pouvoir être remboursés par anticipation à l'initiative de l'émetteur à partir d'une date fixée dans la notice d'émission mais après accord de la Commission Bancaire (Call options).

Les titres participatifs, les titres subordonnés à durée indéterminée et les titres perpétuels sont éligibles aux fonds propres complémentaires des fonds propres prudentiels tels que définis par les textes internationaux et réglementaires français.

NOTE 21 – FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

L'encours des fonds pour risques bancaires généraux s'élevait à 999 millions d'euros au 30 juin 2002 contre 1 007 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 1 017 millions d'euros au 30 juin 2001.

NOTE 22 - CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En millions d'euros	Capital	Prime d'émission et d'apport	Plus-value d'apport et écart de réévaluation
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2001	1 792	10 962	375
. Opérations réalisées sur le capital en 2001 :			
- Annulation des actions auto-détenues	(36)	(752)	
- Opérations d'augmentation du capital	16	266	
. Annulation des certificats de valeur garantie auto-détenus			
. Emission d'actions de préférences			
. Achat d'intérêts minoritaires sur des participations consolidées			
. Parts des minoritaires dans les sociétés acquises ou lots complémentaires acquis			
. Titres BNP Paribas SA détenus en application de la 5 ^{ème} résolution des Assemblées Générales Mixtes du 23 mai 2000 et du 15 mai 2001 et certificats de valeur garantie rachetés dans la période			
. Effet de la variation des parités monétaires de l'exercice 2001			
. Effet des changements de méthodes comptables liés à l'application du règlement 00-05 relatif aux sociétés d'assurances			
. Autres variations			5
. Bénéfice consolidé de l'exercice 2001			
Capitaux propres au 31 décembre 2001 avant affectation du résultat	1 772	10 476	380
Distribution au titre de l'exercice 2001			
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2002	1772	10 476	380
. Opérations réalisées sur le capital en 2002 :			
- Opérations d'augmentation du capital	18	328	
. Annulation des certificats de valeur garantie auto-détenus			
. Emission d'actions de préférences			
. Titres BNP Paribas SA détenus en application de la 5 ^{ème} résolution des Assemblées Générales Mixtes du 23 mai 2000 et du 15 mai 2001			
. Effet de la variation des parités monétaires de l'exercice 2002			
. Autres variations			(1)
. Bénéfice consolidé du premier semestre 2002			
Capitaux propres au 30 juin 2002 avant affectation du résultat	1 790	10 804	379

Réserves consolidées et assimilées						
Ecart de conversion	Autres réserves consolidées et report à nouveau	Elimination de titres auto-détenus (actions et CVG)	Total des réserves consolidées et assimilées	Total des Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
(45)	9 163	(1 602)	7 891	20 645	2 653	23 298
		788	788			
	(147)	83	(64)	282 (64)		282 (64)
					850 (852)	850 (852)
					150	150
(48)	(41)	(204)	(245) (48)	(245) (48)	32	(245) (16)
	(2)		(2)	(2)		(2)
	19		24	24	20	44
	4 018		4 018	4 018	226	4 244
(93)	13 010	(935)	12 362	24 610	3 079	27 689
	(1 039)		(1 039)	(1 039)	(140)	(1 179)
(93)	11 971	(935)	11 323	23 571	2 939	26 510
				346 (65)		346 (65)
	(226)	161	(65)		1 315	1 315
(245)	(31)	61	30 (245)	30 (245)	(135)	30 (380)
	2		1	1	38	39
				2 026	171	2 197
(338)	11 716	(713)	11 044	25 664	4 328	29 992

NOTE 22 - CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (suite)

OPERATIONS SUR LE CAPITAL REALISEES DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2001

Au 1^{er} janvier 2001, le capital de BNP-Paribas est constitué de 448 064 715 actions de 4 Euros entièrement libérées.

Opérations intervenues sur le capital au cours de l'exercice 2001

Réduction de capital

Conformément à la cinquième et à la vingt deuxième résolutions de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 23 mai 2000, le Conseil d'Administration dans sa séance du 6 mars 2001 a décidé l'annulation par réduction de capital de 9 000 000 d'actions BNP Paribas que détenait la société.

Augmentation de capital

En conformité avec l'article L225-129 – V du nouveau code de commerce (anciennement article 180 – V de la loi du 24 juillet 1966), le Conseil d'Administration, dans ses séances du 6 mars et du 15 mai 2001, a décidé en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2001 de proposer une souscription d'actions de BNP Paribas réservée aux adhérents du plan d'épargne d'entreprise par l'intermédiaire du fonds commun de placement "BNP Paribas Accueil". A ce titre 3.361.921 actions de 4 euros de nominal ont été souscrites par le fonds commun de placement en date du 26 juin 2001 pour compte des adhérents au plan d'épargne d'entreprise. Le capital a également été augmenté de 559 060 actions nouvelles portant jouissance au 1^{er} janvier 2000 au titre de l'exercice des options de souscription d'actions consenties aux salariés.

Au 31 décembre 2001, le capital de BNP Paribas est constitué de 442 985 696 actions de 4 euros de nominal entièrement libérées.

En outre dans le cadre du plan d'options de souscriptions d'actions, 325 801 actions nouvelles d'un montant nominal de 4 euros portant jouissance au 1^{er} janvier 2001 ont été souscrites par les salariés durant l'exercice 2001. L'augmentation de capital correspondant a été effectuée le 17 janvier 2002.

Opérations intervenues sur le capital au cours du premier semestre 2002

Division du capital

Conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés dans la douzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte de BNP Paribas du 15 mai 2001, le Conseil d'Administration, en sa séance du 18 décembre 2001 a décidé de procéder à la division par deux du nominal de l'action BNP Paribas qui s'établit ainsi à 2 euros. La division du titre, effective le 20 février 2002, a pour effet de porter le nombre d'actions composant le capital à 886 622 994 actions.

Conformément aux engagements contractuels souscrits par la BNP dans la note d'information portant le visa COB n°99-960 en date du 8 juillet 1999, et repris par BNP Paribas lors de l'assemblée des actionnaires du 23 mai 2000, cette opération entraîne un ajustement des droits des titulaires de certificats de valeur garantie.

Augmentation de capital

En conformité avec l'article L 225-129 – V du nouveau code de Commerce (anciennement article 180-V de la loi du 24 juillet 1966), le Conseil d'Administration du 28 février 2002 a décidé en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2001 de proposer une souscription d'actions de BNP Paribas réservée aux adhérents du plan d'épargne d'entreprise par l'intermédiaire du fonds commun de placement "BNP Paribas Accueil". A ce titre 7 623 799 actions de 2 euros de nominal ont été souscrites par le fonds commun de placement en date du 27 juin 2002 pour compte des adhérents au Plan d'Epargne Entreprise. Le capital a également été augmenté de 927 046 actions nouvelles portant jouissance au 1^{er} janvier 2001 au titre de l'exercice des options de souscription d'actions consenties aux salariés.

Au 30 juin 2002, le capital de BNP Paribas est constitué de 895 173 839 actions de 2 euros de nominal entièrement libérées.

CONSTITUTION DES PRIMES D'EMISSION ET DES PRIMES ET PLUS-VALUE D'APPORT

En 2001, les primes d'émission ont été réduites de 752 millions d'euros en raison de l'annulation de 9 000 000 d'actions et augmentées de 266 millions d'euros au titre de l'émission des actions BNP Paribas remises aux salariés bénéficiaires de plan d'options de souscriptions d'actions et des actions souscrites par les salariés dans le cadre de l'augmentation de capital qui leur était réservée.

NOTE 22 - CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (suite)

Durant le premier semestre 2002, les primes d'émission ont été augmentées de 328 millions d'euros en raison de l'émission des actions BNP Paribas remises aux salariés bénéficiaires de plans d'options de souscription d'actions et des actions souscrites par les salariés dans le cadre de l'augmentation de capital qui leur était réservée.

La plus-value d'apport, d'un montant net de 288 millions d'euros, résulte des opérations de restructuration du patrimoine immobilier que la BNP a réalisées avec sa filiale la Compagnie Immobilière de France en 1991 et 1992. La plus-value d'apport attachée aux éléments amortissables est reprise au compte de résultats afin de compenser l'amortissement complémentaire résultant de la nouvelle valeur des actifs apportés. Le montant de la plus-value d'apport tient compte au 31 décembre 1997 d'une correction de valeur des actifs apportés de 420 millions d'euros (notes 1 et 11) effectuée durant l'exercice 1997.

ACTIONS DE PREFERENCE

En décembre 1997, le groupe a effectué une émission de 500 millions de dollars d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote ("preferred shares"). Cette émission non dilutive sur les actions ordinaires de BNP Paribas a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP US Funding LLC contrôlée de façon exclusive par le groupe. Les actions, qui ont la forme de titres perpétuels non cumulatifs, offrent à leurs souscripteurs un revenu fixe de 7,738 % durant dix ans. A l'issue de cette période, les titres pourront être remboursés au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque fin de trimestre civil ; tant que ce remboursement ne sera pas intervenu, le dividende servi sera indexé sur le Libor. Les capitaux souscrits par le biais de cette émission sont repris dans la rubrique "Intérêts minoritaires"; la rémunération correspondante est reprise sous l'intitulé "Intérêts minoritaires" au compte de résultat.

Une nouvelle émission de 500 millions de dollars a été effectuée en octobre 2000, par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust contrôlée de façon exclusive par le groupe. Elle est de même nature que la précédente et offre à leur souscripteur un revenu fixe de 9,003 % durant 10 ans.

En octobre 2001 deux nouvelles émissions de même nature, respectivement de 350 et 500 millions d'euros, ont été effectuées par l'intermédiaire de deux filiales BNP Paribas Capital Trust II et III contrôlées de façon exclusive par le groupe. Elles offrent à leur souscripteur une rémunération fixe respectivement de 7 % et 6,625 % durant respectivement 5 ans minimum et 10 ans. Les titres de la première de ces deux émissions pourront être remboursés à l'initiative de l'émetteur au bout de cinq ans puis à chaque date anniversaire du coupon, la rémunération restant alors de 7 %.

En janvier 2002, une nouvelle émission de 660 millions d'euros a été réalisée par l'intermédiaire de BNP Paribas Capital Trust IV intégralement contrôlée, comme les précédentes, par le groupe. Le coupon servi aux souscripteurs s'élève à 6,342 % annuellement sur 10 ans.

En juin 2002, le groupe a émis, par l'intermédiaire de BNP Paribas Capital Trust V, des actions de préférence pour un montant de 650 millions de dollars offrant aux souscripteurs une rémunération annuelle fixe de 7,2 % versée trimestriellement ; l'opération pourra être remboursée à partir de la fin de la 5ème année puis à chaque paiement de coupon trimestriel, le taux de 7,20 % restant identique."

OPERATION PUBLIQUE D'ECHANGE SUR LES ACTIONS DE PARIBAS

Résultat des offres publiques d'échange sur les actions de Paribas

La Banque Nationale de Paris a présenté le 9 mars 1999 une offre publique d'échange portant sur les actions émises par la société Paribas SA, modifiée le 8 juillet 1999. Cette offre clôturée le 13 août 1999 et proposant 29 actions BNP plus 13 certificats de valeur garantie (CVG) pour 20 actions Paribas a été suivie d'une offre publique d'échange simplifiée entre le 1^{er} et le 21 octobre 1999 proposant 29 actions BNP pour 20 actions Paribas.

A l'issue de ces deux offres la BNP a recueilli respectivement 106 640 080 et 51 628 920 actions Paribas représentant 96,26 % de son capital et émis 229 490 050 actions (respectivement 154 628 116 actions au prix d'émission de 74,40 euros et 74 861 934 actions au prix d'émission de 85,00 euros) et 69 316 052 CVG donnant droit à leurs titulaires pour chaque CVG détenu le 1^{er} juillet 2002 et dans la limite de 20 euros par CVG, au versement d'une somme en euros égale à la différence, si celle-ci est positive, entre 100 euros et le cours de référence de l'action BNP-Paribas. Ce cours de référence sera égal à la moyenne pondérée par les volumes et arrondie à la première décimale la plus proche, des cours de clôture de bourse de l'action BNP-Paribas à la Bourse de Paris, au cours des 20 jours de bourse précédant le 1^{er} juillet 2002 au cours desquels l'action BNP-Paribas aura été cotée.

NOTE 22 - CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (suite)

La BNP a, au cours du 4^{ème} trimestre 1999, acquis 425 100 actions Paribas au titre de l'engagement de garantie de parité d'échange pris lors de l'opération publique d'échange à l'égard des salariés de Paribas titulaires de plans d'options d'achat ou de souscription d'actions Paribas portant ainsi sa participation dans le capital de cette société à 96,48 % au 31 décembre 1999. A ce titre la BNP a acquis 231 097 actions Paribas supplémentaires entre le 1er janvier et le 23 mai 2000, date de la fusion de BNP SA avec Paribas SA.

La BNP a lancé le 10 novembre 1999 une Offre Publique de Retrait visant les actions Paribas, ouverte du 18 au 31 janvier 2000 et suivie d'un retrait obligatoire intervenu le 1er février 2000 à l'issue desquelles la BNP détenait 164 536 561 actions, soit la totalité des titres en circulation à cette date.

Traitement de l'opération publique d'échange sur les actions de Paribas

Les actifs, passifs et éléments de hors bilan du groupe Paribas sont consolidés selon les dispositions prévues par l'article 215 du règlement 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable pour la valeur historique qui était la leur au 30 septembre 1999 de ses comptes retraitée aux normes comptables du groupe consolidant.

Les retraitements d'harmonisation de normes comptables opérés ont conduit à réduire les capitaux propres de Paribas au 30 septembre 1999 de 873 millions d'euros nets d'impôt dont 694 millions d'euros enregistrés au 31 décembre 1999 et 179 millions d'euros en 2000 en application de l'article 215 du règlement CRC 99-07 qui prévoit un délai pour finaliser les retraitements aux normes comptables du groupe se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition de Paribas. Ces retraitements portent principalement sur les méthodes de valorisation des contrats d'échange de taux d'intérêt en position isolée gérés dans une perspective de moyen et long terme et des portefeuilles de transactions (détermination des risques de contreparties et des coûts administratifs attachés aux contrats d'échange de taux d'intérêt ; valorisation des risques attachés aux instruments dérivés de taux d'intérêt, d'actions, d'indices, de change et de crédit et aux positions sur obligations convertibles).

En outre, certains engagements sociaux et de prévoyance, en particulier liés aux engagements de retraite et de préretraite existant tant en France qu'à l'étranger, ont été provisionnés conformément aux règles appliquées par le groupe consolidant.

Enfin, les règles applicables, au sein du groupe consolidant, au provisionnement des risques pays et des risques de crédit aux Etats-Unis ont été étendues aux en-cours correspondant du groupe Paribas.

L'écart résultant de la première consolidation du groupe Paribas corrigé des retraitements des opérations d'harmonisation de normes comptables a été imputé à hauteur de 9 196 millions d'euros (8 712 millions d'euros au 31 décembre 1999) sur la prime d'émission attachée aux actions créées en rémunération des titres apportés par les actionnaires de Paribas.

NOTE 22 - CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (suite)

ACTIONS ET CERTIFICATS DE VALEUR GARANTIE EMIS PAR BNP-PARIBAS DETENUS PAR LE GROUPE

En application de la cinquième résolution des Assemblées Générales Mixtes du 23 mai 2000 et du 15 mai 2001 BNP-PARIBAS a été autorisée à réaliser un programme de rachat d'actions n'excédant pas 10 % du nombre d'actions composant le capital social en vue de la régularisation des cours, de l'attribution ou de la cession des actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise, de l'annulation ultérieure des actions, d'une cession, d'un échange ou de tout autre transfert, ou encore en vue de la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale et financière.

Les actions émises par la BNP SA et détenues par PARIBAS SA (7.053.612 actions) à la date de fusion entre les deux sociétés ont fait l'objet d'une annulation par réduction du capital.

Au 30 juin 2002, le Groupe BNP-PARIBAS détenait 22 020 919 actions BNP Paribas représentant 1 038 millions d'euros dont

16 217 611 actions BNP Paribas représentant 713 millions d'euros ont été portées en réduction des capitaux propres.

BNP PARIBAS avait au 30 juin 2002 racheté sur le marché et annulé 63 710 683 CVG au prix moyen de 5,86 euros qui ont été portés en réduction des capitaux propres. Le cours de référence de l'action BNP-Paribas égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture de bourse des 20 jours de bourse précédant le 1^{er} juillet 2002 étant supérieur à 50 euros, aucun versement ne sera effectué aux porteurs de CVG à la date du 1^{er} juillet 2002.

En millions d'euros	Titres de Participation		Titres de Transaction (note 5)		Titres de Placement		TOTAL	
	nombre de titres	valeur comptable	nombre de titres	valeur comptable	nombre de titres	valeur comptable	nombre de titres	valeur comptable
Actions détenues par :								
- BNP SA	13 605	1			45 000	4	58 605	5
- PARIBAS SA	7 053 612	599					7 053 612	599
- filiales de PARIBAS SA	1 478 450	126					1 478 450	126
- filiales de BNP SA			156 471	63			156 471	63
Actions détenues au 31 décembre 1999	8 545 667	726	156 471	63	45 000	4	8 747 138	793
Annulation des actions détenues par PARIBAS SA	- 7 053 612	- 600					- 7 053 612	- 600
Acquisitions effectuées en application de la cinquième résolution de l'Assemblée Générale	15 668 408	1 393					15 668 408	1 393
Autres mouvements	- 987	-	2 894 799	200	- 45 000	- 4	2 848 812	196
Actions détenues au 31 décembre 2000	17 159 476	1 519	3 051 270	263	-	-	20 210 746	1 782
Annulation des actions détenues par PARIBAS SA	- 9 000 000	- 788					- 9 000 000	- 788
Autres mouvements	648 699	43	- 2 975 820	- 256			- 2 327 121	- 213
Actions détenues au 31 décembre 2001	8 808 175	774	75 450	7			8 883 625	781
Division par deux de la valeur nominale des actions	8 808 175		75 450				8 883 625	-
Autres mouvements	- 1 398 739	- 61	5 652 408	318			4 253 669	257
Actions détenues au 30 juin 2002	16 217 611	713	5 803 308	325			22 020 919	1 038

NOTE 23 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

En millions d'euros	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES ET RECUS			
Engagements de financement donnés :			
Aux établissements de crédit	25 046	9 177	19 451
A la clientèle			
– Ouverture de crédits confirmés			
• Ouvertures de crédits documentaires	6 534	6 911	9 807
• Autres ouvertures de crédits confirmés	56 059	53 878	46 325
– Autres engagements en faveur de la clientèle	58 433	62 963	71 772
	121 026	123 752	127 904
Total des engagements de financement donnés	146 072	132 929	147 355
Accords de refinancement (lignes "stand-by") reçus :			
Des établissements de crédit	31 917	13 530	35 802
De la clientèle	3 825	8 825	11 461
Total des engagements de financement reçus	35 742	22 355	47 263
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES ET RECUS			
Engagements de garantie donnés :			
D'ordre d'établissements de crédit			
– Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	1 203	997	1 093
– Autres garanties	4 501	6 585	18 912
	5 704	7 582	20 005
D'ordre de la clientèle			
– Cautions, avals et autres garanties			
• Cautions immobilières	1 261	1 314	1 466
• Cautions administratives et fiscales	7 319	6 841	6 630
• Autres garanties	4 031	5 016	8 689
– Autres garanties d'ordre de la clientèle	49 812	59 190	40 679
	62 423	72 361	57 464
Total des engagements de garantie donnés	68 127	79 943	77 469
Engagements de garantie reçus :			
Des établissements de crédit	17 737	16 767	20 099
De la clientèle			
– Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	1 955	5 687	7 224
– Garanties reçues de la clientèle financière	45	1 020	332
– Autres garanties reçues	21 110	18 802	18 876
Total des engagements de garantie reçus de la clientèle	23 110	25 509	26 432
Total des engagements de garantie reçus	40 847	42 276	46 531
ENGAGEMENTS SUR TITRES HORS BILAN			
Titres à recevoir	27 525	10 909	23 591
Titres vendus à réméré à recevoir (a)	168	181	213
Total des titres à recevoir	27 693	11 090	23 804
Total des titres à livrer	27 119	9 216	26 386

(a) La réception de ces titres est conditionnée à l'exercice de l'option.

NOTE 24 - OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les engagements sur instruments financiers à terme sont contractés sur différents marchés pour des besoins de couverture spécifique ou globale des actifs et des passifs et de gestion de positions.

En millions d'euros	30 juin 2002			31 décembre 2001		
	Opérations contractées à titre de couverture	Opérations contractées au titre de gestion de positions	Total	Opérations contractées à titre de couverture	Opérations contractées au titre de gestion de positions	Total
Opérations fermes	963 846	9 866 270	10 830 116	746 474	8 283 283	9 029 757
Opérations sur marchés organisés	672 332	3 715 865	4 388 197	286 992	3 060 887	3 347 879
- contrats de taux	661 802	3 680 295	4 342 097	255 969	2 352 211	2 608 180
- contrats de change	8 940	17 543	26 483	29 200	541 583	570 783
- actifs financiers	1 590	18 027	19 617	1 823	167 093	168 916
Opérations de gré à gré	291 514	6 150 405	6 441 919	459 482	5 222 396	5 681 878
- Accords de taux futurs	4 817	461 196	466 013	4 959	151 303	156 262
- Swaps de taux	94 918	4 781 374	4 876 292	129 624	4 625 525	4 755 149
- Swaps de devises	88 399	165 784	254 183	167 857	344 322	512 179
- Swaps cambistes	99 889	39 390	139 279	151 968	68 720	220 688
- Autres contrats à terme	3 491	702 661	706 152	5 074	32 526	37 600
Opérations conditionnelles	346 771	2 006 776	2 353 547	53 777	1 838 428	1 892 205
Opérations sur marchés organisés	299 644	497 868	797 512	10 854	543 712	554 566
Options de taux	1 745	121 814	123 559	519	48 011	48 530
- achetées	1 299	66 123	67 422	432	34 442	34 874
- vendues	446	55 691	56 137	87	13 569	13 656
Options de change		2 554	2 554		1 039	1 039
- achetées		857	857		687	687
- vendues		1 697	1 697		352	352
Autres options	297 899	373 500	671 399	10 335	494 662	504 997
- achetées	144 582	241 469	386 051	8 600	180 120	188 720
- vendues	153 317	132 031	285 348	1 735	314 542	316 277
Opérations de gré à gré	47 127	1 508 908	1 556 035	42 923	1 294 716	1 337 639
Contrats de taux plafonds et plafchers	13 297	549 758	563 055	14 948	596 594	611 542
- achetés	9 143	280 135	289 278	10 019	331 740	341 759
- vendus	4 154	269 623	273 777	4 929	264 854	269 783
Swaptions et options (taux, change et autres)	33 830	959 150	992 980	27 975	698 122	726 097
- achetés	18 734	477 793	496 527	11 103	339 866	350 969
- vendus	15 096	481 357	496 453	16 872	358 256	375 128
Total des opérations sur instruments financiers à terme	1 310 617	11 873 046	13 183 663	800 251	10 121 711	10 921 962

Les montants nominaux des contrats recensés dans ce tableau ne constituent qu'une indication de volume de l'activité du groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflètent pas les risques de marchés attachés à ces instruments.

NOTE 24 - OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME (suite)

EVALUATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Le risque de contrepartie attaché aux instruments financiers à terme utilisés par le Groupe BNP PARIBAS est estimé selon la méthodologie retenue pour le calcul des ratios prudentiels européens et internationaux au 30 juin 2002. A ce titre, il tient compte de l'effet des contrats de compensation en vigueur à cette date.

La compensation est une technique utilisée par la banque qui vise à atténuer le risque de contrepartie lié aux opérations sur les produits dérivés. Le principal mode de compensation appliqué par la banque est la compensation par liquidation qui permet, en cas de défaillance de la contrepartie, de mettre fin à toutes les opérations à leur valeur du marché actuelle, puis de faire la somme de toutes ces valeurs, positives et négatives, pour obtenir un seul montant (net) à payer à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci. Ce solde (« close-out netting ») peut faire l'objet d'une garantie (« collatéralisation ») consentie sous forme de nantissement d'espèces, de titres ou de dépôts.

La banque a également recours à la compensation des règlements, qui vise à atténuer le risque de contrepartie découlant du règlement de sommes en devises. Il s'agit ici de la compensation de tous les paiements et encaissements dans la même monnaie qui doivent se faire le même jour entre la banque et une contrepartie. Cette compensation aboutit à un montant unique, dans chaque monnaie, à payer, soit par la banque, soit par la contrepartie.

Les opérations concernées sont traitées conformément à un accord-cadre, bipartite ou multipartite, respectant les principes généraux d'une convention-cadre nationale ou internationale. Les principales formules d'accord bilatéral utilisées sont celles de l'Association Française des Banques (AFB) et, sur le plan international, celles de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA »). BNP PARIBAS participe également à Echonetting afin de permettre la compensation multilatérale d'opérations contractées avec les autres participants.

Risques de crédit sur instruments financiers à terme traités de gré à gré

(En millions d'euros)	30 juin 2002				
	Valeur brute de remplacement	Valeur nette de remplacement	Collatéral	Valeur nette après collatéral	Equivalent risques pondérés
Répartition par nature de contreparties					
Risques sur les administrations centrales et assimilés	628	395	-	395	-
Risques sur les établissements de crédit situés en zone A (a)	87 743	11 728	4 631	7 097	6 493
Risques sur les établissements de crédit situés en zone B (a) et sur la clientèle	14 318	7 808	344	7 464	7 376
Total	102 689	19 931	4 975	14 956	13 869

Répartition par cotation de crédit (Standard & Poor's)					
AAA - AA		9 122	3 012	6 110	5 823
A		1 179	521	658	535
BBB		5 642	1 109	4 533	4 198
BB ou inférieur		1 232	322	910	949
Non cotés		2 756	11	2 745	2 364
Total		19 931	4 975	14 956	13 869

Répartition par zone géographique					
France		3 908	1 142	2 766	2 675
Europe (hors France)		8 379	2 096	6 283	5 064
Etats Unis		4 347	1 357	2 990	4 085
Japon		635	63	572	512
Asie (hors Japon)		539	164	375	339
Reste du monde		2 123	153	1 970	1 194
Total		19 931	4 975	14 956	13 869

(a) La zone A est constituée des Etats membres de la Communauté Européenne, des autres pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) à condition que ces pays n'aient pas rééchelonné une dette extérieure souveraine dans les cinq années précédentes, ainsi que des pays qui ont conclu des accords spéciaux de prêt avec le Fonds Monétaire International (FMI) dans le cadre des accords généraux d'emprunt du FMI. La zone B est constituée des autres pays.

Au 30 juin 2002, l'équivalent risques pondérés déterminé sur les instruments financiers à terme représente 0,19 % de la somme des notionnels pour les seules opérations de gré à gré (à l'exception des ventes d'options) contre 0,25 % au 31 décembre 2001.

La ventilation des instruments financiers à terme selon la durée restant à courir s'analyse comme suit au 30 juin 2002 :

	Volume nominal par durée restant à courir (en %)			Total
	Jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Taux d'intérêt	37,4	29,1	18,3	84,8
Taux de change et autres contrats	9,4	4,6	1,2	15,2
Total	46,8	33,7	19,5	100,0

NOTE 25 - EXPOSITION AU 30 JUIN 2002 DU GROUPE BNP PARIBAS AUX RISQUES DE MARCHE LIES AUX OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

Depuis le 31 mars 2000, un système unique de Valeur en Risque ("modèle interne") est utilisé pour estimer les pertes potentielles qui pourraient apparaître à la suite d'une évolution défavorable des conditions de marché.

L'unité de mesure utilisée est le montant de la perte probable ou « Gross Earnings at Risk » (GEaR). Cette mesure prend en compte de nombreuses variables qui sont susceptibles d'induire un changement de valeur des portefeuilles, notamment les taux d'intérêt, les marges de crédit, les cours de change, les prix de différents titres, et leurs volatilités ainsi que les corrélations entre ces variables.

Le système utilise les techniques de simulation les plus récentes et incorpore le traitement de positions non linéaires, ainsi que le risque de volatilité provenant des produits optionnels. Les mouvements quotidiens des différentes variables sont simulés pour estimer les pertes potentielles des activités de marché, dans le cadre d'une hypothèse de conditions normales de ces marchés et de leur liquidité.

Les autorités prudentielles françaises ont validé ce modèle interne et en particulier les méthodologies présentées, parmi lesquelles :

- la capture de corrélation entre catégories de facteurs de risque (de taux, de change, matières premières et actions) permettant l'intégration des effets de diversification du risque induits,
- la capture du risque spécifique de taux, lié à de potentielles variations des marges de crédit, permettant une mesure précise et dynamique du risque lié aux activités de négoce de risque de crédit.

Les Valeurs en Risque présentées ci-dessous ont été établies sur la base du modèle interne avec un paramétrage conforme à la méthode du Comité de Bâle d'estimation des montants exposés au risque ("Amendement à l'accord sur les fonds propres pour son extension aux risques de marché") et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- variation du portefeuille sur une période de détention de 10 jours de trading ;
- intervalle de confiance de 99 % (i.e. sur un horizon de 10 jours, les pertes éventuelles devraient être inférieures dans 99 % des cas aux valeurs de GeaR correspondantes) ;
- données historiques considérées sur une année (260 jours) de trading.

La Valeur en Risque moyenne totale du 1er janvier au 30 juin 2002 ressort à 138 millions d'euros (avec un minimum de 90 millions d'euros et un maximum de 205 millions d'euros) après prise en compte de l'effet des compensations entre différentes natures de risque (83 ME). Elle s'analyse comme suit :

Valeur en Risque (10 jours – 99%) : analyse par nature de risque

En millions d'euros	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2002			31 décembre 2001	30 juin 2001
	Moyenne	Minimum	Maximum		
Taux d'intérêt	140	81	203	112	90
Actions	59	23	107	30	48
Change	19	6	36	25	4
Matières Premières	3	1	10	3	4
Effet des compensations	(83)			(54)	(56)
Total	138			116	90

NOTE 26 REGIMES DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE

- *Régimes de retraite*

En France et dans la plupart des pays où les sociétés du Groupe exercent leur activité, les engagements au titre des régimes de retraite sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

Depuis le 1er janvier 1994 et en vertu d'un accord professionnel présenté en note 1, le groupe BNP Paribas cotise en France à plusieurs organismes nationaux et interprofessionnels de retraites complémentaires.

Les Caisses de Retraites de la BNP et de Paribas versent un complément de pension bancaire au titre des droits acquis au 31 décembre 1993 par les retraités et les salariés en activité à cette date du fait des cotisations versées conjointement à ces organismes avant cette date. Conformément aux recommandations du Code des Assurances, l'évaluation de ce complément s'appuie sur des hypothèses de mortalité issues de la table prospective par génération établie en 1993. Le taux d'actualisation et d'érosion monétaire utilisés depuis le 31 décembre 1999 laissent un différentiel de l'ordre de 3,0 % conforme à la différence observée de manière constante sur longue période entre les taux long terme et l'inflation.

Les ressources de la Caisse de Retraites de la BNP sont constituées des réserves libres ou progressivement libérables de la Caisse (105 millions d'euros environ au 31 décembre 2001) et des contributions annuelles conventionnellement versées par BNP en France et plafonnées à 4 % de la masse salariale. De plus, un fonds pour risques bancaires généraux a été constitué par souci de prudence en 1993 pour tenir compte du risque démographique général traité par l'accord professionnel conclu en septembre 1993 (notes 1 et 22). Les réserves de la Caisse de Retraites de Paribas s'élèvent au 31 décembre 2001 à 287 millions d'euros.

Paribas SA et BNP SA ont signé respectivement en 1994 et 1997 des accords mettant en place des retraites par capitalisation. Au moment de leur départ en retraite les salariés de BNP SA et de Paribas SA bénéficieront ainsi d'une rente venant s'ajouter aux pensions servies par les régimes nationaux.

- *Dispositifs de prévoyance et de cessation d'activité et autres avantages liés à la retraite*

Le personnel des différentes sociétés du Groupe bénéficie de régimes de prévoyance conventionnels ou contractuels prenant diverses formes tels que des indemnités de départ à la retraite ou des gratifications pour ancienneté de service. En outre, la banque favorise en France le départ volontaire ou en préretraite des salariés répondant à certains critères d'éligibilité. Enfin, diverses sociétés du groupe ont mis en place des plans de retraite supplémentaires à prestations définies.

En règle générale, ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle selon une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) afin de déterminer l'ensemble de la charge correspondant aux prestations restant à verser aux préretraités et le cas échéant aux retraités et celles acquises par les salariés.

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires ainsi que les taux d'actualisation (taux du marché à long terme) et d'érosion monétaire tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. En France, les hypothèses de mortalité retenues s'appuient sur la table-vie 1988-1990 adaptée à la profession bancaire.

Au 30 juin 2002, le taux d'actualisation retenu en France et le taux d'érosion monétaire estimé sont homogènes avec ceux utilisés pour l'évaluation des risques liés au complément de pension bancaire.

Les charges liées aux plans de départ volontaire et aux départs en préretraite font l'objet de provisions au titre des personnels en activité susceptibles d'en bénéficier dès lors que le plan concerné a fait l'objet d'un accord ou d'une proposition d'accord paritaire.

Les provisions constituées au titre de ces engagements s'élèvent à 1 300 millions d'euros au 30 juin 2002.

NOTE 27 - INTERETS ET PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

Charges d'exploitation			Produits d'exploitation			En millions d'euros	Produits (charges) nets		
30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc 2001	30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc 2001		30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc 2001
(7 094)	(11 318)	(19 783)	5 705	9 749	16 375	Etablissements de crédit (note 28)	(1 389)	(1 569)	(3 408)
(1 774)	(2 894)	(5 424)	5 777	7 171	13 883	Clientèle (note 29)	4 003	4 277	8 459
(2 676)	(2 427)	(5 062)	3 342	3 124	6 496	Crédit bail	666	697	1 434
(2 428)	(2 693)	(5 058)				Dettes représentées par un titre	(2 428)	(2 693)	(5 058)
			1 556	1 272	2 549	Obligations et autres titres à revenu fixe (note 30)	1 556	1 272	2 549
(13 972)	(19 332)	(35 327)	16 380	21 316	39 303	Total des intérêts et produits (charges) assimilés	2 408	1 984	3 976

NOTE 28 - PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Charges d'exploitation			Produits d'exploitation			En millions d'euros	Produits (charges) nets		
30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc 2001	30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc 2001		30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc 2001
(5 236)	(8 196)	(14 262)	3 966	6 556	10 756	Intérêts sur comptes à vue, prêts et emprunts interbancaires	(1 270)	(1 640)	(3 506)
(1 858)	(3 122)	(5 521)	1 736	3 189	5 611	Intérêts sur titres reçus (donnés) en pension livrée	(122)	67	90
			3	4	8	Intérêts sur prêts subordonnés à terme	3	4	8
(7 094)	(11 318)	(19 783)	5 705	9 749	16 375	Total des produits (charges) sur opérations avec les établissements de crédit	(1 389)	(1 569)	(3 408)

NOTE 29 - PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Charges d'exploitation			Produits d'exploitation			En millions d'euros	Produits (charges) nets		
30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc. 2001	30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc. 2001		30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc. 2001
(1 584)	(2 326)	(4 401)	5 623	6 722	13 062	Intérêts : produits sur créances et charges sur comptes créditeurs de la clientèle	4 039	4 396	8 661
(190)	(568)	(1 023)	153	445	816	Intérêts sur titres reçus (donnés) en pension livrée	(37)	(123)	(207)
			1	4	5	Intérêts sur prêts subordonnés	1	4	5
(1 774)	(2 894)	(5 424)	5 777	7 171	13 883	Produits (charges) sur opérations avec la clientèle	4 003	4 277	8 459

NOTE 30 - REVENUS DES PORTEFEUILLES-TITRES

En millions d'euros	30 juin 2002	30 juin 2001	31 décembre 2001
Revenus sur obligations et autres titres à revenu fixe			
Titres de placement	498	435	922
Titres d'investissement	461	580	1 097
Revenus des titres de développement industriel relevant de la gestion collective des Codevi	104	103	209
Produits sur opérations de couverture sur instruments de taux d'intérêt et divers	493	154	321
Total des revenus sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 556	1 272	2 549
Revenus des portefeuilles-titres à revenu variable			
Titres de placement et assimilés	10	72	129
Autres titres détenus à long terme	79	42	189
Titres de participation et parts dans les entreprises liées non consolidées	138	233	246
Total des revenus des portefeuilles titres à revenu variable	227	347	564
Total des revenus des portefeuilles-titres	1 783	1 619	3 113

NOTE 31 - COMMISSIONS NETTES

En millions d'euros	Net		
	30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc. 2001
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	92	160	230
Sur opérations avec la clientèle	692	645	1 272
Sur opérations sur titres	(90)	(147)	(163)
Sur opérations de change	48	126	211
Sur engagements sur titres	81	96	118
Sur instruments financiers à terme	(63)	(55)	(66)
Sur titres gérés ou en dépôt :			
Droits de garde	105	124	213
Gestion des organismes de placements collectifs de valeurs mobilières	468	527	990
Gestion des portefeuilles-titres clientèle	130	79	221
Autres commissions sur titres gérés ou en dépôt	21	25	36
Total des commissions perçues sur titres gérés ou en dépôt	724	755	1 460
Sur opérations sur titres pour le compte de la clientèle :			
Pour l'achat ou la vente de titres	187	242	422
Pour le placement ou le rachat de titres émis par les organismes de placements collectifs de valeurs mobilières	82	87	175
Autres commissions sur titres	99	92	228
Total des commissions perçues sur opérations sur titres pour le compte de la clientèle	368	421	825
Autres commissions :			
Sur activité d'assistance et de conseil	223	201	413
Sur moyens de paiement	214	284	474
Sur autres services financiers	(528)	(486)	(980)
Sur récupérations de frais	52	47	102
Sur produits accessoires	166	136	351
Sur produits sur opérations diverses de banque	74	78	137
Total des autres commissions	201	260	497
Total des commissions perçues sur prestations de services financiers	1 293	1 436	2 782
Total des commissions	2 053	2 261	4 384

L'ensemble des commissions représente 24,0 % du Produit Net Bancaire au premier semestre 2002 contre 25,5 % au premier semestre 2001 et 25,1 % pour l'exercice 2001.

NOTE 32 – MARGE TECHNIQUE ET FINANCIERE DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

En millions d'euros	30 juin 2002	30 juin 2001	31 décembre 2001
Primes	4 046	4 028	7 775
(Charges) produits nets des placements financiers	(417)	285	(569)
Charges de prestations (y compris variation de provisions)	(2 849)	(3 642)	(5 896)
Autres produits (charges) nets techniques	5	-	(2)
Marge technique et financière des entreprises d'assurance^(a)	785	671	1 308

La marge technique et financière des entreprises d'assurance n'est pas réduite de la charge des commissions versées aux apporteurs d'affaires et aux contractantes, laquelle est portée dans la rubrique "Commissions nettes" du compte de résultat consolidé sur la ligne "autres commissions sur services financiers" (note 31).

Les éléments de la marge technique et financière sont présentés ci-dessus après élimination des éléments internes au groupe et net de réassurance.

La variation de valeur des actifs en couverture des contrats en unités de compte est constatée dans les produits nets des placements financiers. Elle est compensée par une variation symétrique des dotations aux provisions mathématiques des contrats en unités de compte, qui est présentée dans les charges de prestations.

Les primes brutes se sont élevées pour le premier semestre 2002 à 4 178 millions d'euros (4 139 millions d'euros au premier semestre 2001 et 7 970 millions d'euros pour l'exercice 2001).

(a) Conformément à la nomenclature des entreprises d'assurance, la contribution des filiales d'assurance du Groupe à la marge technique et financière est la suivante :

En millions d'euros	30 juin 2002			30 juin 2001	
	<u>NATIOVIE</u>	CARDIF	AUTRES SOCIETES	TOTAL	TOTAL
Résultat technique net d'Assurance-Vie	95	(6)	9	98	104
Résultat technique net d'Assurance Non-Vie	1	16		17	14
Réintégration des frais de gestion	132	476	22	630	453
Reclassements financiers	24	39	1	64	70
Sous-total	252	525	32	809	641
Elimination des opérations réciproques conclues avec les métiers bancaires du groupe	(38)	23	(9)	(24)	30
Contribution nette à la marge technique et financière	214	548	23	785	671

NOTE 33 - FRAIS DE PERSONNEL

En millions d'euros	30 juin 2002	30 juin 2001	31 décembre 2001
Salaires et traitements	2 220	2 310	4 627
Charges sociales :			
Indemnités de départ à la retraite et charges de retraite	164	158	336
Autres charges sociales	516	528	1 009
Total des charges sociales	680	686	1 345
Intéressement et participation des salariés :			
Intéressement des salariés	35	49	104
Participation des salariés	54	66	113
Total de l'intéressement et de la participation des salariés	89	115	217
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	135	162	278
Total des frais de personnel	3 124	3 273	6 467

NOTE 34 - PLANS D'OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

1) OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS NON EXPIREES AU 30 JUIN 2002 ATTRIBUEES PAR BNP PARIBAS

Année du plan	Date de l'AGE autorisant le plan	Date du Conseil d'Administration fixant les modalités du plan	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options attribuées (1)	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix d'exercice (en euros) (1)	Nombre d'options levées ou caduques au 30 juin 2002 (1)	Options restant à lever au 30 juin 2002 (1)
2001	13 mai 1998	15 mai 2001	932	6 069 000	15 mai 2005	14 mai 2011	49	46 000	6 023 000
2002	13 mai 1998	31 mai 2002	1 384	2 158 570	31 mai 2006	30 mai 2012	60		2 158 570

2) OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS NON EXPIREES AU 30 JUIN 2002 ATTRIBUEES PAR LA BNP

Année du plan	Date de l'AGE autorisant le plan	Date du Conseil d'Administration fixant les modalités du plan	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options attribuées et ajustées (1)	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix d'exercice (en euros) ajusté (1)	Nombre d'options levées ou caduques ajustées au 30 juin 2002 (1)	Options ajustées restant à lever au 30 juin 2002 (1)
1996	14 déc. 1993	21 mai 1996	140	2 062 000	22 mai 1998	21 mai 2003	14,87	1 544 500	517 500
1997	14 déc. 1993	22 mai 1997	64	476 000	23 mai 2002	22 mai 2007	18,45	164 740	311 260
1998	14 déc. 1993	13 mai 1998	259	2 074 000	14 mai 2003	13 mai 2008	37,28	93 000	1 981 000
1999	13 mai 1998	3 mai 1999	112	670 000	4 mai 2004	3 mai 2009	37,64	4 000	666 000
1999	13 mai 1998	22 déc. 1999	642	5 064 000	23 déc. 2004	22 déc. 2009	45,16	264 000	4 800 000
2000	13 mai 1998	7 avril 2000	1214	1 754 200	8 avril 2005	7 avril 2010	42,50	121 700	1 632 500

Les plans de décembre 1999 et d'avril 2000 attribués par la BNP, ont concerné les collaborateurs Paribas et BNP.

(1) les nombres d'options et les prix d'exercice ont été ajustés pour tenir compte de la division du nominal de l'action BNP PARIBAS par deux intervenue le 20 février 2002.

NOTE 34 - PLANS D'OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (suite)

3) OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS NON EXPIREES AU 30 JUIN 2002 ATTRIBUEES PAR l'ex Groupe PARIBAS et ses FILIALES

Année du plan	Société d'origine	Date de l'AGE autorisant le plan	Date du Directoire fixant les modalités du plan	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options attribuées et ajustées (1)	Date de départ d'exercice des options (2)	Date d'expiration des options	Prix d'exercice (en euros) ajusté (1)	Nombre d'options levées ou caduques ajustées au 30 juin 2002 (1)	Options ajustées restant à lever au 30 juin 2002 (1)
1994	Banque Paribas CB Cardif	19 mai 1994	02 déc. 1994	186	831 216	1 ^{er} avril 1997	02 déc. 2002	21,34	787 551	43 665
		17 mars 1993	11 oct. 1994	105	1 199 318	12 oct. 1999	10 oct. 2002	12,13	1 099 222	100 096
		26 avril 1993	17 nov. 1994	20	206 712	18 nov. 1999	16 nov. 2002	15,42	130 918	75 794
1995	CFP CFP CFP CFP CB Cardif	27 mai 1992	29 mars 1995	29	339 300	29 mars 1998	29 mars 2003	14,25	172 042	167 258
		27 mai 1992	28 déc. 1995	341	3 047 030	28 déc. 1999	28 déc. 2003	14,41	2 377 650	669 380
		27 mai 1992	30 oct. 1995	12	466 900	30 oct. 1999	30 oct. 2003	14,30	295 900	171 000
		27 mai 1992	16 nov. 1995	5	121 800	16 nov. 1999	16 nov. 2003	14,30	81 200	40 600
		17 mars 1993	31 oct. 1995	104	467 994	1 ^{er} nov. 2000	30 oct. 2003	13,12	279 564	188 430
		26 avril 1993	16 nov. 1995	36	246 332	17 nov. 2000	15 nov. 2003	10,24	116 546	129 786
1996	CB Cardif	17 mars 1993	5 nov. 1996	100	587 202	06 nov. 2001	04 nov. 2004	14,77	274 493	312 709
		26 avril 1993	21 nov. 1996	35	186 902	22 nov. 2001	20 nov. 2004	18,61	95 540	91 362
1997	CFP CFP CB CFP	27 mai 1992	20 janv. 1997	526	4 867 650	20 janv. 2002	20 janv. 2005	18,40	2 706 964	2 160 686
		27 mai 1992	7 juill. 1997	4	72 500	7 juillet 2002	7 juillet 2005	20,71	49 300	23 200
		26 avril 1997	30 sept. 1997	149	578 638	1 ^{er} oct. 2002	29 sept. 2005	20,97	11 210	567 428
		25 avril 1997	26 déc. 1997	319	5 988 500	26 déc. 2002	26 déc. 2005	24,97	2 101 772	3 886 728
1998	PARIBAS	11 mai 1998	17 nov. 1998	975	6 820 220	17 nov. 2003	17 nov. 2006	21,71	2 816 526	4 003 694
1999	PARIBAS	24 avril 1997	4 mai 1999	1	29 000	4 mai 2004	4 mai 2007	33,92	0	29 000
• FILIALES DE PARIBAS CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE										
1994	CETELEM UFB	24 mars 1994	23 nov. 1994	34	190 880	24 nov. 1999	22 nov. 2002	9,34	188 538	2 342
		18 mars 1993	19 oct. 1994	44	226 051	20 oct. 1999	18 oct. 2002	11,45	217 592	8 459
1995	CETELEM UFB	24 mars 1994	7 nov. 1995	79	412 300	8 nov. 2000	6 nov. 2003	11,08	291 015	121 285
		18 mars 1993	18 oct. 1995	32	132 059	19 oct. 2000	17 oct. 2003	12,07	111 766	20 293
1996	CETELEM UFB	24 mars 1994	4 nov. 1996	95	453 956	5 nov. 2001	3 nov. 2004	16,50	280 160	173 796
		18 mars 1993	16 oct. 1996	37	188 924	17 oct. 2001	15 oct. 2004	14,60	57 594	131 330
1997	CETELEM	27 mars 1997	22 sept. 1997	117	312 939	23 sept. 2002	21 sept. 2005	18,29	10 778	302 161

CB : Compagnie Bancaire CFP : Compagnie Financière Paribas

(1) Nombre d'options et prix d'exercice exprimés en actions BNP PARIBAS :

- Pour la Compagnie Bancaire, la Compagnie Financière Paribas et la Banque Paribas, en fonction des coefficients de conversion suivants : 9 actions Paribas pour 5 actions Compagnie Bancaire, 1 action Paribas pour 1 action Compagnie Financière Paribas, 1 action Paribas pour 1 action Banque Paribas, 29 actions BNP Paribas pour 20 actions Paribas.
- Pour les filiales de Paribas consolidées par intégration globale (Cetelem et UFB), le nombre d'options et le prix d'exercice sont exprimés en actions BNP Paribas calculées après l'échange : 1,791 actions Paribas pour 1 action Cetelem, 1,62054 actions Paribas pour 1 action UFB puis, 1,45 actions BNP Paribas pour 1 action Paribas.

(2) Dates d'exercice fixées au moment de l'attribution des plans. Toutefois, le traité de fusion BNP Paribas a prévu que les bénéficiaires d'options devront désormais respecter la période d'indisponibilité fiscale de 5 ans quelles que soient les dates d'exercice initialement prévues.

NOTE 35 – GAINS NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES

En millions d'euros	30 juin 2002	30 juin 2001	31 décembre 2001
Titres d'investissement :			
Plus-values de cessions	2	3	33
Moins-values de cessions	-	-	-
Dotations aux provisions	-	(3)	(6)
Reprises de provisions	-	3	1
Gains sur titres d'investissement	2	3	28
Autres titres détenus à long terme			
Plus values de cessions	710	691	1 142
Moins-values de cessions	(36)	(50)	(75)
Dotations aux provisions	(33)	(147)	(230)
Reprises de provisions	68	40	90
Gains nets sur autres titres détenus à long terme	709	534	927
Participations et parts dans les entreprises liées non consolidées			
Plus-values de cessions	72	152	364
Moins-values de cessions	(28)	(76)	(125)
Dotations aux provisions	(35)	(25)	(168)
Reprises de provisions	24	72	94
Gains nets sur titres de participations et parts dans les entreprises liées non consolidées	33	123	165
Immobilisations d'exploitation			
Plus-values de cessions	7	12	21
Moins-values de cessions	-	(1)	(16)
Gains nets sur immobilisations d'exploitation	7	11	5
Total des gains nets sur actifs immobilisés	751	671	1 125

Le groupe BNP Paribas a fait application des dispositions prévues par l'article 215 du règlement n°99-07 du Comité de la Réglementation Comptable pour consolider les actifs du groupe Paribas à la suite de l'opération publique d'échange (note 22). Celles-ci réglementent la contribution aux résultats du groupe des résultats de cession portant sur des actifs non destinés à l'exploitation originaires de Paribas lorsque les cessions sont réalisées dans un délai de deux ans à compter de la date de prise de contrôle des sociétés du groupe nouvellement consolidé. Dans ce cadre, les conditions d'application à compter du 1^{er} janvier 2001 de cette règle générale limitent sur la période de douze mois précédant la fin de la période de deux ans la contribution des résultats de cession des Autres titres détenus à long terme au résultat du groupe au montant annuel moyen des plus et moins-values nettes réalisées sur ce portefeuille par le groupe Paribas au cours des deux années ayant précédé le rapprochement, soit 766 millions d'euros.

Les plus-values nettes de cession réalisées lors de cessions d'Autres titres détenus à long terme compris dans le portefeuille de Paribas Affaires Industrielles au 30 septembre 1999 se sont élevées à 154 millions d'euros et 519 millions d'euros respectivement au 4^{ème} trimestre 2000 et sur les neuf premiers mois de 2001 dont 100 millions d'euros affèrent à l'augmentation de la valeur de ces titres depuis la date du rapprochement.

NOTE 36 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2001	Exercice 2001
Provision sur contrat de location immobilière avec option d'achat (note 11)	(25)		
Charges exceptionnelles liées au passage à la monnaie unique européenne	(24)		(33)
Provision pour réorganisation et cessation d'activités	(12)		(18)
Dotations aux provisions pour engagements sociaux			(93)
Autres charges exceptionnelles nettes	(10)	(5)	(21)
Total du résultat exceptionnel	(71)	(5)	(165)

Les éléments portés en résultat exceptionnel traduisent l'effet en comptabilité d'événements ne relevant pas de l'activité courante des différents métiers du groupe, et dont la présentation au sein des autres agrégats du compte de résultat aurait conduit à une moindre comparabilité des opérations de la période avec celles réalisées durant les périodes de référence.

L'évolution annoncée de la stratégie de la banque en Australie et en Inde ont conduit le groupe à provisionner les coûts liés à la mise en œuvre des mesures prises à hauteur de 12 millions d'euros au premier semestre 2002.

BNP PARIBAS a procédé à l'évaluation des coûts liés à l'adaptation de ses systèmes de production et d'information à la monnaie unique européenne et au passage de l'An 2000. Le coût global peut être aujourd'hui évalué à environ 500 millions d'euros, supportés par le groupe entre 1996 et 2002. En application de la doctrine comptable relative au provisionnement des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables et nettement précisées quant à leur objet, le Groupe BNP PARIBAS a commencé à provisionner ce coût dès 1996, provision complétée sur les exercices suivants. Les provisions constituées ont permis de couvrir les coûts d'assistance extérieure non immobilisables engagés dans la perspective d'adapter l'entreprise aux conséquences directes de l'événement exceptionnel que constitue le passage à la monnaie unique européenne. Les charges faisant l'objet de ces provisions recouvrent l'adaptation des systèmes d'information et les contributions aux systèmes interbancaires, les coûts de communication et d'aménagement des relations avec la clientèle ainsi que le dispositif de mise en place de l'euro fiduciaire en 2002. Ces coûts, déterminés selon la méthodologie de projet habituellement utilisée par le groupe BNP PARIBAS, auront été intégralement encourus au 31 décembre 2002.

Enfin, l'actualisation de fonds de pension relatifs à des régimes de retraite dont bénéficient les personnels employés à l'étranger a fait l'objet d'une dotation supplémentaire aux provisions pour engagements sociaux de 93 millions d'euros en 2001.

NOTE 37- INFORMATIONS SECTORIELLES

- Formation du résultat par pôle à fonds propres normalisés

Les résultats par pôle d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres alloués à chacun des pôles en fonction des risques encourus sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation de fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative aux ratios de solvabilité.

<u>En millions d'euros</u>	Produit Net Bancaire		Résultat Brut d'Exploitation		Résultat d'Exploitation		Résultat net avant impôt	
	30 juin 2002	30 juin 2001	30 juin 2002	30 juin 2001	30 juin 2002	30 juin 2001	30 juin 2002	30 juin 2001
	Banque de Détail en France	2 291	2 195	711	655	612	591	608
Banque de Détail à l'International	1 162	929	502	413	442	329	336	307
Services Financiers Spécialisés	1 280	1 176	481	425	320	282	294	278
Banque de Financement et d'Investissement	2 643	3 158	1 012	1 310	731	1 106	750	1 118
Banque Privée Gestion d'Actifs - Assurances et Titres	1 158	1 182	445	516	447	464	439	480
BNP-Paribas Capital	10	152	(13)	116	(15)	116	487	429
Autres Activités	6	59	(50)	(22)	(77)	(7)	121	483
TOTAL	8 550	8 851	3 088	3 413	2 460	2 881	3 035	3 683
France	4 581	5 004	1 530	1 813	1 187	1 640	1 809	2 402
Autres pays de l'espace économique européen	1 647	1 670	537	663	371	555	465	661
Pays des zones Amérique Asie	2 054	1 820	906	771	803	536	652	496
Autres pays	268	357	115	166	99	150	109	124

- Activité du groupe par zone géographique

<u>En millions d'euros</u>	Opérations interbancaires et assimilées		Opérations avec la clientèle		Total	
	30 juin 2002	31 déc. 2001	30 juin 2002	31 déc. 2001	30 juin 2002	31 déc. 2001
Emplois						
France	53 113	60 678	118 537	124 270	171 650	184 948
Autres pays de l'espace économique européen	77 450	84 102	46 124	53 747	123 574	137 849
Pays des zones Amériques et Asie	114 902	122 960	54 143	49 626	169 045	172 586
Autres pays	3 739	3 834	6 856	7 264	10 595	11 098
Total des emplois (notes 3 et 4)	249 204	271 574	225 660	234 907	474 864	506 481
Ressources						
France	50 358	66 960	79 779	88 801	130 137	155 761
Autres pays de l'espace économique européen	68 238	65 120	60 656	74 443	128 894	139 563
Pays des zones Amériques et Asie	76 577	84 850	46 616	45 456	123 193	130 306
Autres pays	3 533	3 366	6 971	7 396	10 504	10 762
Total des ressources (notes 14 et 15)	198 706	220 296	194 022	216 096	392 728	436 392

NOTE 38 - IMPOT SUR LES BENEFICES

En millions d'euros	30 juin 2002	30 juin 2001	31 décembre 2001
Charge des impôts courants de l'exercice	710	902	1 621
Charge nette des impôts différés de l'exercice	128	182	196
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	838	1 084	1 817
- sur activités courantes	869	1 085	1 847
- sur éléments exceptionnels	(31)	(1)	(30)

L'économie d'impôt résultant au cours du premier semestre 2002 de la comptabilisation de pertes reportables ou de la déductibilité de charges antérieurement comptabilisées représente 15 millions d'euros au sein du groupe (209 millions d'euros au 31 décembre 2001). Les actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élèvent à 293 millions d'euros au 30 juin 2002 (334 millions d'euros au 31 décembre 2001).

L'encours des impôts différés se ventile de la manière suivante :

En millions d'euros	30 juin 2002			31 décembre 2001	30 juin 2001
	Sociétés intégrées au groupe fiscal (note 2)	Autres sociétés	Total	Total	Total
Impôts différés actif (1)	900	811	1 711	1 758	1 640
Impôts différés passif	1 245	1 219	2 464	2 460	2 499
Impôts différés passif nets	345	408	753	702	859

(1) Le montant des reports fiscaux déficitaires contribue à hauteur de 97 millions d'euros au 30 juin 2002 (100 millions d'euros en 2001 et 37 millions d'euros au 30 juin 2001) au total des impôts différés actifs.

L'impôt latent déterminé sur la plus-value d'apport dégagée à l'occasion de l'apport par la BNP à sa filiale la Compagnie Immobilière de France, des immeubles et droits sur contrats de crédit-bail immobilier et assimilé à un impôt différé passif, s'élève au 30 juin 2002 à 196 millions d'euros.

NOTE 39 – CHARGES DE RESTRUCTURATION RELATIVES AU RAPPROCHEMENT BNP-PARIBAS

Le rapprochement de BNP et de PARIBAS engagé en 1999 a conduit à constater des provisions et amortissements exceptionnels liés à la restructuration des deux groupes pour un montant total de 989 millions d'euros net d'impôt à la date de première consolidation de PARIBAS (30 septembre 1999). Le tableau ci-dessous présente les charges encourues depuis le 1^{er} octobre 1999 :

En millions d'Euros	Provision pour coûts de restructuration	Amortissement de survaleurs et assimilés	Effet d'impôt	Total des charges comptabilisées nettes d'impôt
Charges comptabilisées au cours du 4 ^{ème} trimestre 1999	(59)	(183)	33	(209)
Charges comptabilisées au cours de l'exercice 2000	(330)		101	(229)
Charges comptabilisées au cours de l'exercice 2001	(501)		163	(338)
Charges comptabilisées au 1 ^{er} semestre 2002	(55)		19	(36)

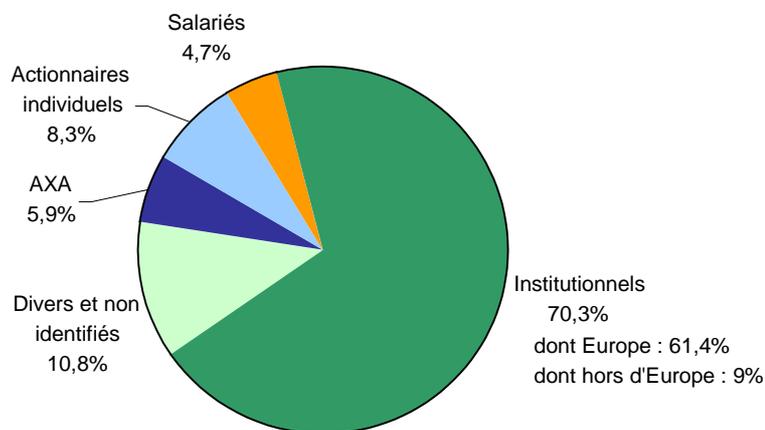
NOTE 40 – EFFECTIFS

L'effectif des entités consolidées par intégration globale et proportionnelle se répartit de la façon suivante :

	30 juin 2002	30 juin 2001	31 décembre 2001
BNP PARIBAS métropole	37 459	36 754	37 545
<i>Dont cadres</i>	13 844	11 875	12 648
Filiales métropolitaines	14 145	12 796	13 051
Total métropole	51 604	49 550	50 596
Total hors-métropole	37 086	33 131	34 598
Total groupe BNP PARIBAS	88 690	82 681	85 194
BNP PARIBAS SA	46 065	45 488	45 870
Filiales	42 625	37 193	39 324

5. Répartition du capital

**Composition de l'actionnariat de BNP Paribas au
30 juin 2002**



LE CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2002, le capital de BNP Paribas s'élevait à 1 790 347 678 euros composé de 895 173 839 actions. Ces actions, entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Il n'existe aucun droit de vote double attaché à ces valeurs mobilières.

6. Evolution du capital

	Nombre d'actions	Capital
Situation au 31/12/1999	449 666 744	1 798 666 976
Souscription aux plans d'options ⁽¹⁾	462 750	1 851 000
Situation au 26/01/2000	450 129 494	1 800 517 976
Annulation d'actions	-7 053 612	-28 214 448
Situation au 23/05/2000	443 075 882	1 772 303 528
Souscription aux plans d'option ⁽²⁾	167 430	669 720
Souscription réservée au adhérents du PEE	4 821 403	19 285 612
Situation au 13/07/2000	448 064 715	1 792 258 860
Situation au 31/12/2000	448 064 715	1 792 258 860
Souscription aux plans d'option ⁽³⁾	141 340	565 360
Situation au 29/01/2001	448 206 055	1 792 824 220
Annulation d'actions	-9 000 000	-36 000 000
Souscription aux plans d'option ⁽⁴⁾	417 720	1 670 880
Souscription réservée au adhérents du PEE ⁽⁵⁾	3 361 921	13 447 684
Situation au 30/06/2001	442 985 696	1 771 942 784
Situation au 31/12/2001		
Souscription aux plans d'option ⁽⁶⁾	325 801	1 303 204
Situation au 17/01/2002	443 311 497	1 773 245 988
Division par 2 du nominal de l'action		
Situation au 20/02/2002	886 622 994	1 773 245 988
Souscription aux plans d'option ⁽⁷⁾	927 046	1 854 092
Souscription réservée au adhérents du PEE ⁽⁸⁾	7 623 799	15 247 598
Situation au 30/06/2002	895 173 839	1 790 347 678

Au 31 décembre 2000, le groupe BNP Paribas détenait 17 159 476 actions d'autocontrôle et d'autodétention.

⁽¹⁾ Les 462 750 actions créées en janvier 2000 portent jouissance au 1^{er} janvier 1999

⁽²⁾ 65 790 actions portent jouissance au 1^{er} janvier 1999 et 101 640 portent jouissance au 1^{er} janvier 2000

⁽³⁾ Les 141 340 actions créées en janvier 2001 portent jouissance au 1^{er} janvier 2000

⁽⁴⁾ Les 417 720 actions créées en juin 2001 portent jouissance au 1^{er} janvier 2000

⁽⁵⁾ Les 3 361 921 actions créées en juin 2001 portent jouissance au 1^{er} janvier 2001

⁽⁶⁾ Les 325 801 actions créées en Janvier 2002 portent jouissance au 1^{er} janvier 2001

⁽⁷⁾ Les 927 046 actions créées portent jouissance au 1^{er} janvier 2001

⁽⁸⁾ Les 7 623 799 actions créées portent jouissance au 1^{er} janvier 2001

7. Comité exécutif

COMITE EXECUTIF DE BNP PARIBAS AU 30 JUIN 2002

Le Comité Exécutif est l'instance de décision opérationnelle du groupe. Il rassemble les principaux responsables de pôles et de fonctions centrales

Michel PEBEREAU, Président Directeur Général

Baudouin PROT, Administrateur Directeur Général Délégué

Dominique HOENN, Directeur Général Délégué

Georges CHODRON de COURCEL, Banque de Financement et d'Investissement

Philippe BLAVIER, Banque de Financement et d'Investissement

Jean CLAMON, Services Financiers Spécialisés

Hervé GOUZEL, Systèmes d'Information Groupe

Bernard LEMEE, Ressources Humaines Groupe

Vivien LEVY-GARBOUA, Banque Privée, Gestion d'Actifs, Assurance, Titres et Immobilier

Alain MOYNOT, Banque de Détail en France

Amaury-Daniel de SEZE, BNP Paribas Capital

Laurent TRECA, Responsable du Développement Groupe est Rapporteur du Comité

Participent également aux travaux et réunions du Comité :

Michel FRANÇOIS-PONCET, Vice-Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas

Jacques de LAROSIERE, Conseiller du Président

Philippe BORDENAVE, Finances Groupe

Michel CLAIR, en charge du Rapprochement et de l'Immobilier d'Exploitation

Pierre MARIANI, Banque de détail à l'international

8. Responsable du Document de Référence et du Complément d'Information

PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU COMPLEMENT D'INFORMATION

M. Michel Pébereau, Président-Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU COMPLEMENT D'INFORMATION

À ma connaissance, les données du présent document d'actualisation sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris le 18 septembre 2002

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Michel Pébereau

9. Responsables du contrôle des comptes

1 – Nom et adresse des Commissaires aux Comptes

- Concernant la BNP, jusqu'à l'Assemblée Générale du 23 mai 2000 :

Barbier Frinault & Autres

Arthur Andersen
Représenté par
Christian Chiarasini et
Radwan Hoteit
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine
Cedex

Befec-Price Waterhouse

Membre de PricewaterhouseCoopers
Représenté par
Etienne Boris
32, rue Guersant
75017 Paris

RSM Salustro Reydel

Représenté par
Michel Savioz et
Edouard Salustro
8, avenue Delcassé
75008 Paris

- Concernant Paribas, jusqu'à son absorption le 23 mai 2000 :

Deloitte Touche Tohmatsu

Représenté par
Jacques Manardo
85, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine

Ernst & Young Audit

Représenté par
Patrick Gounelle
4, rue Auber
75009 Paris

- Concernant BNP Paribas, à compter du 23 mai 2000 :

Barbier Frinault & Autres

Andersen
Représenté par
Christian Chiarasini et
Radwan Hoteit
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine
Cedex

Befec-Price Waterhouse

Membre de PricewaterhouseCoopers
Représenté par
Etienne Boris
32, rue Guersant
75017 Paris

Mazars & Guérard

Représenté par
Yves Bernheim
125, rue de Montreuil
75011 Paris

- Concernant BNP Paribas, à compter du 17 avril 2002 :

Barbier Frinault & Autres

Réseau Ernst & Young
Représenté par
Christian Chiarasini et
Radwan Hoteit
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

Befec-Price Waterhouse

Membre de PricewaterhouseCoopers
Représenté par
Etienne Boris
32, rue Guersant
75017 Paris

Mazars & Guérard

Représenté par
Hervé Hélias
125, rue de Montreuil
75011 Paris

2 – Attestation des Commissaires aux Comptes

En notre qualité de Commissaires aux comptes de BNP Paribas et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le document de référence déposé auprès de la COB le 21 mars 2002 sous le numéro D 02-145, actualisé le 12 avril 2002 sous le numéro D 02-145/A1, et dans son actualisation ci-jointe.

Ces documents ont été établis sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'ils contiennent portant sur la situation financière et les comptes.

Le document de référence a fait l'objet d'une attestation avec observations de notre part en date du 20 mars 2002, figurant dans ce document de référence.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- à vérifier qu'il n'est pas survenu d'événements postérieurs à la date de notre attestation rappelée ci-dessus, de nature à remettre en cause la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes et n'ayant pas fait l'objet d'une actualisation, contenues dans le document de référence,
- à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans l'actualisation et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport de notre part. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans cette actualisation, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Cette actualisation ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Le tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes intermédiaires consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2002, arrêté par le Conseil d'Administration de BNP Paribas selon les règles et principes comptables français, a fait l'objet d'un examen limité de notre part selon les normes professionnelles applicables en France. Notre rapport d'examen limité ne comporte ni réserve ni observation.

Notre rapport d'examen limité sur les comptes intermédiaires consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2001 au 30 juin 2001 comporte une observation relative à la note 1 de l'annexe qui expose les changements de méthode résultant de l'application à partir du 31 décembre 2000 des nouvelles règles de présentation des documents de synthèse consolidés définis par le règlement CRC n°2000-04 du 4 juillet 2000.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence et son actualisation, que celles mentionnées ci-dessus.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 18 septembre 2002

Les Commissaires aux Comptes

Barbier Frinault & Autres
Réseau Ernst & Young

Befec-Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers

Mazars & Guérard

Christian Chiarasini Radwan Hoteit

Etienne Boris

Hervé Hélias

10. Table de concordance COB

Sections Rubriques

	Document de Référence déposé auprès de la COB le 21 mars 2002 sous le n° D 02-145, actualisé le 12 avril 2002 sous le n° D 02- 145/A1	Complément d'information déposé auprès de la COB le 19 septembre 2002
1.1 Noms et fonctions des responsables du document	p 185	P 91
1.2 Attestations des responsables	P 185	P 93
1.3 Noms et adresses des contrôleurs légaux	p 186-187	P 92
3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	p 25-26; 182-184	
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	p 55	P 89
3.3 Répartition actuelle du capital et des droits de vote	P 14	P 88
3.4 Marché des titres de l'émetteur	p 15-17	
3.5 Dividendes	p 23-24	
4.1 Présentation de la société et du groupe	p 3-13	
4.2 Dépendances éventuelles	p 183	
4.3 Effectifs	p 157	P 87
4.4 Politique d'investissement	p 31-77	
4.7 Risques de l'émetteur	p 63-75; 183	
5.1 Comptes de l'émetteur	p 79-172	P 16-87
6. Organes d' administration, de direction et de surveillance	p 32-39;57- 62;149;184	P 90
7. Évolution récente et Perspectives d'avenir	p 40-51	P11-15